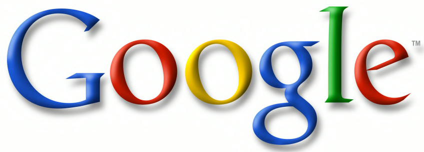
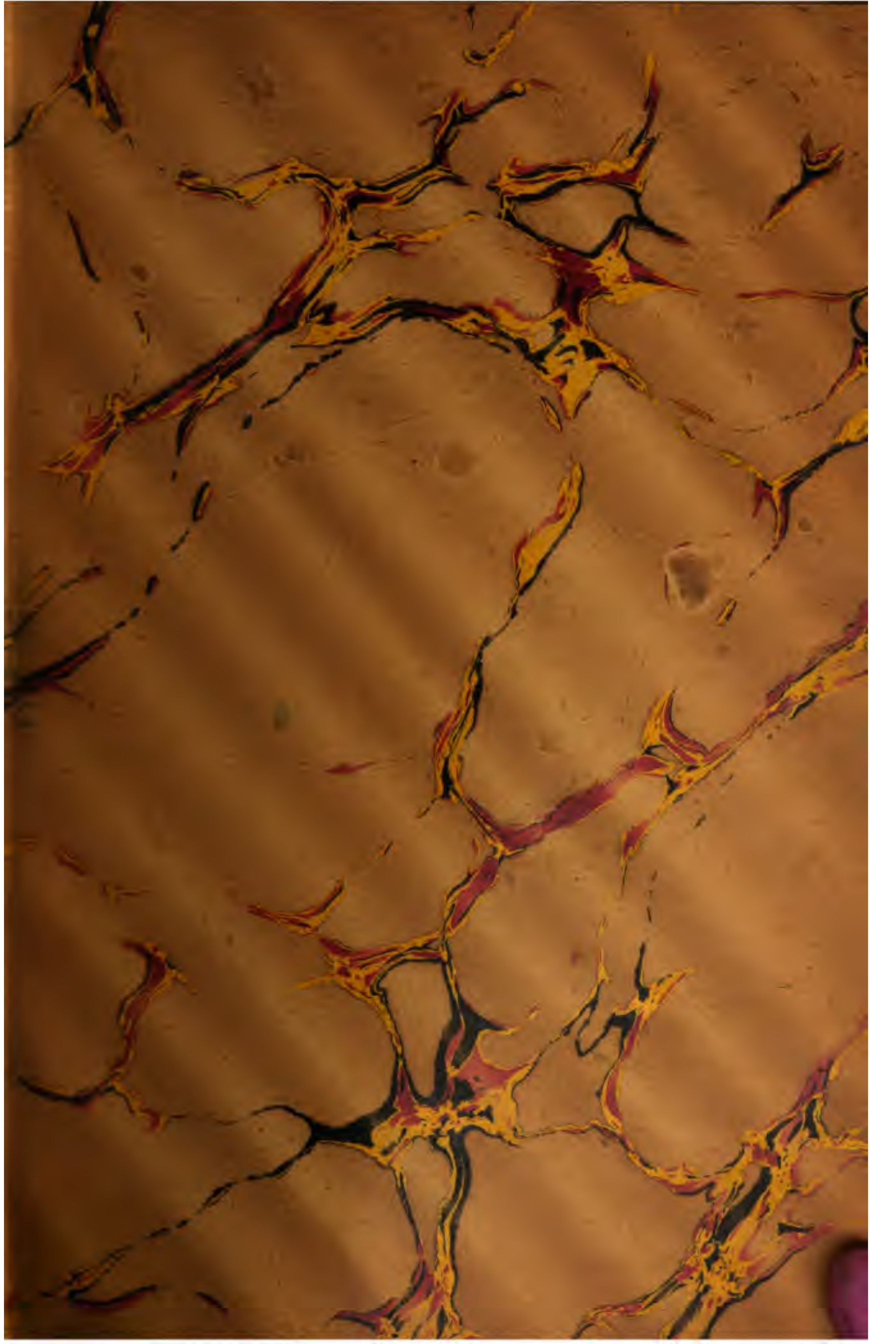






LÉO CLARETIE

J.-J. ROUSSEAU

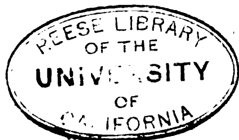
ET SES AMIES

Avec une Préface

DE

ERNEST LEGOUVÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE





PARIS

LÉON CHAILLEY, ÉDITEUR

41, RUE DE RICHELIEU, 41

1896

J.-J. ROUSSEAU

ET SES AMIES

J.-J. ROUSSEAU

ET SES AMIES

DU MÊME AUTEUR

Paris depuis ses origines, 1 vol. in-4° illustré, préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française (Charavay).

Florian, *l'homme et l'écrivain*, 1 vol. in-8° (Lecène et Oudin).

Le Sage romancier, 1 vol. in-8° (Colin). *Ouvrage couronné par l'Académie française.*

Le Sage, 1 vol. in-8° (Lecène et Oudin).

L'Université Moderne, 1 vol. in-folio illustré, préface de M. GRÉARD, de l'Académie française (Delagrave).

Les Jouets, *histoire et fabrication*, 1 vol. in-4° illustré (May et Motteroz, ancienne maison Quantin).

Feuilles de route en Tunisie, 1 vol. in-18 (Calmann-Lévy).

Feuilles de route aux États-Unis, 1 vol. in-18 (Dentu).

S'adresser, pour traiter, à l'éditeur LÉON CHAILLEY, 41, rue de Richelieu, à Paris.

LÉO CLARETIE

J.-J. ROUSSEAU

ET SES AMIES

AVEC UNE PRÉFACE

DE

ERNEST LEGOUVÉ

de l'Académie française.





PARIS

LÉON CHAILLEY, ÉDITEUR

41, RUE DE RICHELIEU, 41

—

1896

REESE

PRÉFACE

Mon cher Ami,

Vous voulez bien me demander deux ou trois gages d'avant-propos, pour votre nouveau livre, J.-J. Rousseau et ses Amies.

Je vous les envoie d'autant plus volontiers que je suis deux fois votre débiteur. Je vous dois d'abord une charmante après-midi de lecture : Cette succession de portraits de femmes, si vivants, si spirituels, met en scène, de la façon la plus piquante, tout un côté de la société française au XVIIIe *siècle ; puis, vous m'avez fait faire un pas de plus dans la compréhension de cet être si extraordinaire et si complexe, que j'ai tant étudié ; grâce à vous, j'ai vu ce que je n'avais fait qu'entrevoir ; j'ai pu préciser ce je n'avais fait qu'indiquer, et, si vous le permettez, cette petite préface de votre travail, sera le post-scriptum du mien.*

Quelques écrivains ont pour privilège singulier d'avoir autant d'admiratrices que d'admirateurs; les femmes sont les premières à saluer leur avènement, et tout le temps que dure leur orageuse ou éblouissante carrière, elles font cortège autour d'eux, à la façon des satellites autour d'un grand astre.

Tels furent, dans notre siècle, Chateaubriand, Lord Byron, Lamartine; tel fut, avant eux, J.-J. Rousseau. Son action sur les femmes de son temps fut immense. Les plus illustres ont été ses disciples : Mme Roland, Charlotte Corday, Mme de Staël, Mme d'Épinay, la marquise de Lambert, Mlle de Lespinasse, Mme Cottin, Mme de Genlis, et enfin Mme Sand, ont entraîné à sa suite tout un peuple d'adoratrices inconnues; on a dit les femmes de Rousseau, *on n'a jamais dit* les *femmes de Voltaire.*

Je comprends bien la raison de son influence sur elles. Qu'est-ce que J.-J. Rousseau? Une machine électrique. Rien ne sort paisiblement de sa plume, tout en jaillit. Idées, systèmes, sentiments, théories philosophiques, théories politiques, théories religieuses, éclatent dans ses livres, comme autant d'étincelles aiguës, qui font tressaillir de la tête aux pieds ces créatures nerveuses et impressionnables. Mais le fait curieux,

c'est que leur propre action sur ce qu'il écrit, est presque nulle ; elles y ont une très grande place et une très petite part. L'âme féminine est absente de son œuvre.

Je m'explique.

Personne ne s'est plus occupé de la famille que J.-J. Rousseau, et il n'a pas connu les affections les plus saintes et les plus saines de la famille. Personne ne s'est plus occupé des femmes que Rousseau, et il n'a pas connu les femmes dans ce qu'elles ont de meilleur; il ne les a pas vues dans leurs plus beaux rôles.

Il n'a pas été élevé par une mère.

Il n'a pas été élevé avec une sœur.

Il n'a pas eu de fille.

La femme, qu'il a appelée sa femme, était une créature inférieure, ne répondant en rien au titre sacré d'épouse.

Quel vide dans une existence, dans un cœur, dans une intelligence, dans une conscience, que ces quatre êtres de moins !

Il suffit de les avoir eus tous quatre à soi, en soi, il suffit de se rappeler combien leur présence continue a contribué à la formation de notre cœur et de notre esprit, combien nous leur avons dû de pures joies, quelle trace profonde a laissée en nous leur seul souvenir, pour com-

prendre tout ce qui manque à ceux à qui elles ont manqué!

Il faut tenir grand compte à Rousseau de ce malheur, quand on le juge.

Certes, rien n'est plus révoltant en lui que son défaut absolu de toute délicatesse et de toute pureté. Quand on pense qu'il appelait Mme de Warens, maman! Eh bien, est-ce qu'il aurait prononcé un tel blasphème s'il avait été élevé par sa mère? Est-ce qu'il aurait écrit tant de vilenies dont les Confessions *sont pleines, s'il avait eu près de lui sa fille pour les lire? Et si nous arrivons à la grande tache de sa vie, à celle de ses actions qui mérite le nom de criminelle, est-ce que s'il avait eu une femme digne de ce nom, il aurait mis ses enfants aux Enfants-Trouvés?*

Un autre défaut qui choque singulièrement chez Rousseau, c'est tout ce qui se mêle de déclamation, de rhétorique, à son éloquence. La raison en est simple. Parlant de devoirs qu'il n'a pas pratiqués, de sentiments qu'il n'a pas éprouvés, il voit tout par les seuls yeux de l'imagination; or, c'est une merveilleuse faculté que l'imagination. Divinatrice! Évocatrice! Mais, comme dit Montaigne, quelle maîtresse d'illusion et d'erreur! Elle trompe et elle se trompe. Elle éblouit plus qu'elle n'éclaire. Elle électrise plus qu'elle

ne touche. Il y a du coup de théâtre dans les impressions qu'elle produit. Les contemporains s'y laissent prendre, mais la postérité est un juge plus calme et plus sévère. Elle veut que les œuvres qu'elle consacre, reposent sur un fonds de vérité, de bon sens et d'émotion sincère. Or, Rousseau touche rarement et choque souvent la raison. Est-ce de là que vient le sentiment presque général d'antipathie qu'il inspire? je ne sais. Mais, en dépit de son génie et de ses services, Jean-Jacques Rousseau n'est pas aimé. Il n'a pas les cœurs, comme dit Bossuet.

Pourquoi? Votre intéressant ouvrage nous l'apprend, mon cher ami. Vous nous peignez toutes les femmes dont Rousseau a été épris. Or, que ressort-il de votre étude? Qu'il n'a eu que des amours de tête et de sens. Par je ne sais quelle fatalité, ce malheureux homme n'a pas plus connu la pure tendresse d'une jeune fille, que la sainte affection d'une mère et d'une sœur. Ses passions même ont toujours, par la force des circonstances, quelque chose de frelaté et d'artificiel. Quoi de plus hétéroclite que son ménage à quatre avec Mme d'Houdetot, que vous nous contez si joliment! Ce n'était de sa part qu'un incroyable amalgame de sensualité et de rhétorique. Il lui écrit des lettres brûlantes, qu'il

sait brûlantes, et dont il se ressert ensuite dans sa Nouvelle Héloïse. *Il entre tant de littérature dans son amour, qu'il n'y a pas d'amour vrai dans sa littérature, pas plus, hélas ! que dans son cœur. Dès lors, tout s'explique. Rousseau n'est pas aimé, parce qu'il n'a pas aimé.*

E. LEGOUVÉ.

I

JEUNES AMOURS

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
ET SES AMIES

I

JEUNES AMOURS

En matière d'amour, la première question qu'on pose est toujours la même : « Comment est-il ? Comment est-elle ? » Parlons de lui, d'abord ; car *elles*, elles furent plusieurs.

Jean-Jacques Rousseau avait cinquante ans quand il fit « ses adieux à l'amour » ; c'est dire que les femmes jouèrent longtemps un rôle dans sa vie, si l'on songe qu'elles y entrèrent quand il avait onze ans, et qu'à cet âge, il avait déjà lu, compris et singulièrement goûté tous les romans de la bibliothèque maternelle.

Rousseau se dépeint ainsi quand il était jeune : « J'étais au milieu de ma seizième année. Sans

être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille; j'avais un joli pied, une jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé. »

C'est bien cette figure éveillée que nous retrouvons aujourd'hui aux Charmettes dans le portrait de Rousseau adolescent qui décore un des panneaux du salon. Les yeux semblent trouer la toile tant ils sont expressifs, pleins de feu et de jeunesse. La paupière inférieure légèrement plissée ajoute à l'expression un petit air de malice qui dément la bonté répandue sur la physionomie entière. Le nez est un peu gros, la bouche est sérieuse, encadrée par deux traits qui sillonnent à droite et à gauche le bas des pommettes, comme deux rides précoces, signes trop vrais d'une expérience prématurée.

De longs cheveux noirs bouclés encadrent la tête coiffée d'un bonnet de loutre, qui semble annoncer déjà le bonnet arménien de Val de Travers. Le col de la chemise est ouvert; un foulard retombe sans être noué sur les revers d'un gros veston brun déboutonné. L'ensemble du portrait

donne l'impression d'un caractère faible, résigné, d'un grand laisser-aller, d'une intelligence très vive qui illumine le regard, avec on ne sait quelle nuance, déjà, de dédain, de misanthropie et d'orgueil.

Les années vinrent, et Rousseau ne changea guère. — Etait-il vieux avant l'âge, ou demeura-t-il jeune en vieillissant? La vérité semble être qu'il eût, dès ses jeunes années, dans les traits comme dans le caractère, une maturité précoce et funeste. Le portrait des Charmettes n'est pas celui d'un adolescent de seize ans. Cette figure sérieuse, soucieuse, souffrante, constate plus d'expérience, de calculs, de ressources qu'il ne sied à cet âge. Comparons à Jean-Jacques jeune, Jean-Jacques vieilli de quarante années. C'est le même homme à quelques détails près, qui sont les marques inévitables du temps.

Voici le portrait que nous a laissé de lui Bernardin de Saint-Pierre :

« Il était très bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques qui tombaient des narines sur les extré-

mités de la bouche et qui caractérisaient la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères de la mélancolie par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils ; de la tristesse profonde par les rides du front ; une gaîté très vive et même un peu caustique par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. »

Le vieillard rappelle et reproduit l'enfant. Cette physionomie, sinon régulière, tout au moins vive, intelligente, reflétant une nature ardente et passionnée, était faite pour intéresser les femmes. Elles les intéressa beaucoup, et souvent à leurs dépens : car le visage annonçait une autre âme que la sienne, et le cœur ne tenait pas les promesses de ces yeux pétillants d'amour.

Les travaux de la critique ont fait de Jean-Jacques Rousseau un portrait qui semble stéréotypé. Quand on a dit de lui qu'il fut un caractère bizarre, fantasque, plein de contrastes, d'inconséquences et de surprises, tantôt entreprenant, tantôt timide, tantôt faible de volonté, tantôt énergique dans ses résolutions, tantôt confiant,

tantôt en proie au délire de la persécution ; qu'i fut sensible, tendre, compatissant, bon comme on ne fut jamais, original, insociable, à demi fou, on a fait le tour de cette figure étrange, et l'on pense en avoir d'autant mieux approfondi l'étude, qu'on l'a laissée plus flottante, plus vague, plus indécise, plus fertile en contradictions, à l'image du personnage lui-même. Si l'on voulait, je ne dis pas renouveler, mais simplifier une pareille enquête, il y aurait, ce semble, un bénéfice appréciable à chercher, sous les apparences multiples et diversifiées à l'infini, ce qui constitue le fonds, l'essence même de ce caractère ; ce qui demeure sous la variété de ses manifestations, ce qui persiste à travers ses changements apparents ; et l'on trouverait peut-être en dernière analyse la nature foncière de cet homme, dont la psychologie pourrait bien être plus simple et moins insaisissable qu'on n'a coutume de la faire. Prenez Jean-Jacques à quelque instant de sa vie, quand il aime et quand il déteste, généreux ou pervers, tendre ou bourru, planant dans les plus hautes sphères de la poésie, du beau ou du bien, ou croupissant dans les plus sordides ornières du vice, à toute heure de son existence, l'unique passion de son

cœur, ce fut sa propre personne. Chez lui, le moi n'abdique jamais. L'égoïsme le plus constant, le plus proéminent, constitue l'unité de sa nature morale. C'est la clef de son caractère ; elle nous ouvre et nous découvre le secret de toutes ses manies, de ses faiblesses, de ses qualités même.

Jean-Jacques n'a pas connu les scrupules que peuvent faire naître dans une âme bien née les exigences de la morale. Ses enfants, s'il en eut, se ressentirent de ses libertés à cet endroit, et s'il n'en eut pas, comme l'ont écrit M[me] Macdonald et le docteur Roussel, quel cynisme de s'en être donné, pour en faire, dans son récit, ce qu'on sait ! Il piétine à plaisir sur la morale : il vole des légumes, des rubans bleus ou du vin blanc ; il ment, il accuse les servantes des larcins qu'il a commis ; c'est un Gil Blas encore moins recommandable que l'autre, vagabond de grandes routes, montreur de curiosités, en attendant qu'il devienne une curiosité lui-même pour l'Europe étonnée, coureur de jupons, un Don Juan sans la noblesse ni l'allure cavalière, un valet sur qui la souquenille laissera toujours une légère empreinte de ses plis, un amant volage et accommodant qui croit faire un rare éloge de sa

maîtresse, quand il a constaté qu'elle prodiguait aux autres ses faveurs, mais ne les vendait pas.

On expliquera son immoralité par le souci de pratiquer ses principes, par le dédain des conventions sociales : mais c'est s'arrêter trop tôt dans l'explication. Si l'on veut pousser au delà et trouver le principe de sa conduite, on le découvrira aisément dans l'égoïsme. C'est se singulariser, que s'insurger contre la société, planer au-dessus et au dehors d'elle, quand on est assuré, par la rareté de ses théories, de demeurer seul dans cet exil volontaire ; c'est placer bien haut sa personnalité, pour la mettre en vue, pour dominer du sommet de cette philosophie nouvelle le pâle vulgaire abandonné à ses routines. C'est être plein de suffisance, que se suffire ainsi à soi-même.

On sait encore qu'il fut le plus inquiet des hommes. Mais ces inquiétudes, bien souvent, il les doit à cette idée que tout le monde s'occupe de sa personne, autant qu'elle l'occupe lui-même. Il sent toujours tous les regards braqués sur lui ; il se croit le point de mire de toutes les curiosités. Les passants de la rue le gênent, comme s'ils ne pouvaient circuler sans le remarquer, sans s'arrêter à le considérer. A douze ans, il n'osait pas

entrer chez un pâtissier pour acheter un gâteau, de peur que la pâtissière, « deux ou trois jeunes gens tout près de là, » le boutiquier du coin, la servante de la maison, enfin tout le quartier ne s'émût et ne consacrât l'après-midi à épiloguer sur cette démarche de conséquence. Pour boire « le petit vin blanc d'Arbois si joli » de M. Mably, il lui fallait du pain ou de la brioche, et c'était là le grand embarras. « Un beau monsieur aller chez un boulanger, l'épée au côté, acheter un morceau de pain, cela se pouvait-il ? » Il eut fallu pour cet exploit un souverain dédain de l'opinion publique, que Jean-Jacques ne connut jamais : il avait trop conscience que l'univers avait les yeux sur lui, même à la porte d'un pâtissier. Aussi avant d'entrer, que de façons : « Sorti seul à ce dessein, je parcourais quelquefois toute la ville et passais devant trente pâtissiers avant d'entrer chez aucun. Il fallait qu'il n'y eut qu'une seule personne dans la boutique. » Que voilà bien notre homme avec son égoïsme inquiet et sa personnalité gênante !

Si l'on ne se doutait pas que Jean-Jacques fût par instants fort timide, il nous l'apprendrait. Que de fois il nous entretient de sa « timi-

dité naturelle ! » Mais cette timidité n'est encore et bien souvent que de l'égoïsme déguisé ; c'est la peur de jouer un sot personnage, d'être ridicule, de sentir sa vanité humiliée ou bafouée, de prêter à rire à ses dépens. Durant le voyage de Montpellier, où il fit la connaissance de la provocante Mme de Larnage, pourquoi résista-t-il si longtemps à ses agaceries et à ses avances, pourquoi fit-il mine de ne pas comprendre, pourquoi, malgré son ardent désir, se dérobait-il aux tendresses que lui tenait toutes prêtes cette petite femme vive, hardie, gracieuse et galante, au tempérament exigeant et au cœur inflammable ? Pourquoi fallut-il qu'elle devint d'elle-même plus explicite, et comment ne put-elle se faire entendre qu'en l'entraînant un soir après souper le long des fossés de Valence, en pressant contre son cœur le bras de son amoureux transi, et tout à coup, dans une bouffée de passion, en se jetant à son cou et en collant ses lèvres sur les siennes ? Pourquoi ? Jean-Jacques, dès le début ne demandait pas mieux, mais sa vanité dérangeait sans cesse les affaires de son amour. L'impatiente dame lui cachait si peu son caprice, qu'un tiers, le marquis de Torignan, s'en avisa bien avant l'heureux pré-

féré : mais le susceptible Jean-Jacques s'obstinait à voir dans ces agaceries des moqueries à son adresse ; et quand il comprit que le marquis s'en apercevait, sa conviction fut que tous deux s'entendaient « pour le persifler ». Sa passion, contrariée par son orgueil, le mettait dans la plus grande gêne, mais « la frayeur d'être hué, sifflé, berné, de fournir une histoire à table » avait toujours raison de ses projets entreprenants. Si l'intempérante voyageuse n'eut fini par prendre le plus court chemin, ils couraient grand'chance de se quitter sans s'être entendus.

Chez Mme Dupin, qui le reçut à sa première visite tandis qu'elle était à sa toilette, et dont il devint aussitôt follement épris, s'il ne lui déclara pas sa passion, c'est qu'il la trouvait sérieuse et froide, et qu'il n'y avait dans ses manières rien d'assez agaçant pour l'enhardir : mais quand on se rappelle Mme de Larnage, on se demande quelles agaceries auraient eu raison d'une aussi opiniâtre timidité.

Pourquoi encore, après avoir osé faire à Mme d'Houdetot l'aveu de son trouble et de son amour, après l'avoir vu sinon flatter, du moins accueillir avec ménagements et douceur ses confidences, redoubler pour lui d'attention et d'affection,

le consoler en l'entourant de toutes les prévenances d'une tendre et délicate amie, pourquoi recule-t-il, pourquoi répond-il à tant de sympathie par la froideur et l'aigreur ?. C'est que tout à coup lui est poussée l'idée qu'il pourrait bien être un personnage ridicule, de venir avec ses quarante-cinq ans courtiser une jeune femme ; que cette petite folle devait assurément se divertir de lui en jouant l'intérêt et l'affection ; qu'elle avait même dû prévenir son amant Saint-Lambert, et que tous deux s'entendaient pour lui faire tourner la tête, le « faire persifler » : toutes rêveries pures qui aggravent chez lui le péché d'orgueil du vice encore plus noir de l'ingratitude.

Comment concilier cet égoïsme avec les sentiments tendres et dévoués qu'il semble avoir éprouvés pour certaines femmes privilégiées ? Rousseau a laissé la réputation de l'âme la plus sensible, la plus aimante, la mieux faite pour l'amour. Le ton si chaleureux de ses lettres et de ses romans trouble encore à distance et fait rêver les femmes. Celles-ci lui ont toujours rendu par une prédilection décidée le plaisir qu'il leur donne dans ses pages de tendresse. Elles ont pour lui cette passion posthume que le souvenir de certaines héroïnes

d'autrefois allume encore, après des siècles, au cœur de leurs admirateurs aussi sensibles qu'érudits. Rousseau est l'auteur préféré du beau sexe ; nul n'a mieux parlé de l'amour ; il a laissé dans l'*Emile*, dans les *Rêveries*, dans la *Julie*, dans les *Confessions* des pages immortelles qui sont comme le cri spontané d'une âme tout entière possédée ; il a éprouvé les plus douloureux et les plus chers tourments ; il a merveilleusement dépeint ses inquiétudes, ses préoccupations, ses jouissances, ses désirs inassouvis. Et cependant, combien d'autres ont mieux aimé, et quelle prodigieuse distance, par exemple, de Jean-Jacques à Lamartine !

L'atavisme préparait Rousseau à chercher et à connaître les plaisirs de l'amour. Sa mère était ce qu'on appelle une femme à succès ; son mari avait pour elle une véritable admiration. L'histoire de leur mariage avait ressemblé à un roman. Comme Paul et Virginie, ils se promenaient ensemble et s'aimaient dès l'âge de huit ans. Des parents cruels les séparèrent, mais le jeune homme après avoir voyagé s'en revint plus amoureux que jamais. Chacun d'eux « jeta son cœur dans celui de l'autre » qui s'ouvrit pour le recevoir. Ils furent très unis

et très fidèles, malgré les hommages les plus flatteurs que sa beauté et son esprit attirèrent à Mme Rousseau. Le dernier historien de Mme de Warens, M. Mugnier, lui fait un crime d'avoir reçu de fréquentes visites de Vincent Sarrazin, et de s'être déguisée en paysanne pour aller voir la comédie. C'est se montrer bien sévère. Quand elle mourut, son époux fut inconsolable. Philémon pouvait-il vivre sans Baucis ? Quand il disait à son fils : « Jean-Jacques, parlons de ta mère, » le fils répondait : « Eh bien ! mon père, nous allons donc pleurer ! » De tels parents ne pouvaient donner le jour qu'à un fils extrêmement tendre, car il fut véritablement un enfant de l'amour. « Un cœur sensible est le seul bien qu'ils me laissèrent, » dit-il, et il y paraît au cours de sa vie.

Ce penchant ne fut pas contrarié par son éducation chez sa tante, cette douce vieille qui avait deux boucles de cheveux noirs sur les tempes, et qui apprenait à son neveu des romances sentimentales :

Tircis, je n'ose
Écouter ton chalumeau.

Un sang chaud et ardent coule dans les veines de toute cette famille. L'oncle et la tante Bernard

furent censurés par le Consistoire « pour anticipation scandaleuse de leur mariage ». Jean-Jacques ne démentit pas sa race. Il relève de la physiologie ou de la pathologie d'analyser son impérieuse sensualité dans ses fureurs maladives comme dans ses manifestations extravagantes.

Pour nous en tenir aux femmes qu'il a connues, il est tout d'abord un groupe sur lequel il convient de tirer le voile. Il est composé de jeunes pécheresses plus jolies qu'intéressantes, et en tout cas trop banales pour mériter une attention spéciale. La liste des bonnes fortunes de Rousseau présente une série de noms obscurs et assez méprisables, qui constate l'altitude des bas-fonds où plongea trop souvent l'amant de la Levasseur. Chez lui l'amour n'a pas toujours des ailes ; il rampe quelquefois au creux des plus sales ornières ; il croupit volontiers dans la moisissure des liaisons ignobles. Il a connu toutes les formes et toutes les nuances des sentiments et des sensations qui attirent l'homme vers la femme, l'amour le plus éthéré, l'amitié la plus distinguée, l'attachement le plus pur, et aussi les frénésies les plus folles, l'emportement le plus trivial, les besoins les plus matériels ; il a indifféremment et successivement

goûté les charmes d'une conversation spirituelle et galante, ou les plus sordides jouissances, la dissertation amoureuse et l'orgie, le salon des grandes dames et le salon de ces dames, la toilette des comtesses et l'atelier des couturières de la Duchapt. Tout enfant, à peine au sortir des mains de la fameuse Mlle Lambercier, il se livre en cachette avec la petite Goton à des récréations aussi coupables que malsaines. Plus tard, nous le retrouvons à Venise dans un milieu si malpropre qu'on hésite à l'y aller chercher. Il faut pour le rencontrer, frapper à de si étranges portes, qu'ici ses confessions intéressent l'histoire des mœurs plutôt que l'histoire des lettres. Rousseau y est souvent forcé de s'expliquer en italien, tout comme son ami dans ses *Bijoux indiscrets*. La Padoana, chez qui les jeunes gens vont prendre le soir des *sorbetti*, est d'une conduite si légère qu'en rentrant chez lui, Rousseau eut des transes mortelles et s'adonna aux tisanes préventives. La Zulietta est bien jolie, bien câline, bien troublante malgré son sein borgne, mais elle reçoit les visites *in vestito di confidenza*, et ses clients habituels l'ont accoutumée à tant de familiarités et d'impérieuses fantaisies, que le craintif et trop prudent Jean-Jacques reçut son

congé en bonne forme : « *Zanetto, lascia le donne e studia la matematica !* »

Si la Giraud ne put rien obtenir, ce ne fut pas faute d'agacer son jeune compatriote, mais elle dut peut-être s'en prendre « à son museau sec et noir, barbouillé de tabac d'Espagne ». Si la Verthier fut rebutée, et si Rousseau fit bonne contenance, peut-être celui-ci dut-il la sauvegarde de sa vertu aux charmes un peu épais de cette virago qu'il appelait « le capitaine Verthier, le bandit en cotillon », et dont il écrivait à M. de Saint-Germain : « Le violateur de la chaste Verthier doit être un terrible homme auprès des femmes, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. »

Quant à la petite fille que Klupfel entretenait en collaboration avec quelques amis, et dans la chambre de qui chaque invité avait le droit de passer au dessert, quand nous suivons Jean-Jacques chez cette malheureuse, nous descendons aux dernières profondeurs de l'ignominie.

C'est dans cette catégorie qu'il faut ranger la fille Levasseur, mais elle a droit à plus de détails.

II

THÉRÈSE LEVASSEUR

II

THÉRÈSE LEVASSEUR

Il y a une sépia de Naudet, très rare, qui représente Thérèse Levasseur. C'est une femme mince, de taille un peu au-dessous de la moyenne ; la figure est longue, encore allongée par le triple menton qui l'attache au buste ; les pommettes font saillie ; le nez dessine avec le front une courbe régulière qui passe sans soubresaut par-dessus l'arcade sourcilière ; l'œil est éteint, sans expression ; la bouche entr'ouverte accuse davantage l'air morne et hébété de la physionomie ; l'extérieur, dans son ensemble, marque une assez faible personne, douce sans énergie, ni initiative, ni vivacité. Son amant lui arrachera ses enfants, et l'on sent qu'elle n'aura ni force de caractère ni volonté pour protester. C'est une bonne femme, insignifiante et simple d'esprit, telle que nous la

présente Rousseau. « Son esprit est ce que l'a fait la nature, la culture et les soins n'y prennent pas. » Il lui apprendra, à grand labeur, à lire et à écrire, mais elle ne sera jamais capable de compter, de comprendre un chiffre, ou de reconnaître les heures sur le cadran solaire en face de sa fenêtre. Ses quiproquos et ses pataquès réjouissent la société. Voilà la femme que Rousseau a le plus longtemps aimée, ou du moins celle dont il a toute sa vie toléré et même entretenu l'affection. C'est cette maritorne de l'hôtel Saint-Quentin, cette goton de la rue des Gordiers, cette plate et banale commère, qui a eu le bénéfice des plus constantes tendresses du grand homme. Comment son génie s'est-il complu dans cette vulgaire liaison? Quel charme trouva-t-il à se salir au torchon de cette fille, dont il connaissait les antécédents scabreux? Quels attraits le retinrent enchaîné dans ces ancillaires amours? Entre autres raisons qu'on pourrait donner de cette fidélité étrange, il est bien certain que son égoïsme flatté y fut pour quelque chose. Les mémoires de Champagneux, qui fut lié avec Rousseau à Bourgoin, ne laissent aucun doute à cet égard. Ils témoignent des soins empressés dont Thérèse ne cessait d'entourer son amant. Celui-ci,

atteint d'une infirmité douloureuse qui ne lui laissait pas de trêve, ménageait cette infirmière à laquelle il tenait moins par reconnaissance que par besoin : où eût-il trouvé ailleurs pareille assistance et tant de patience? La rusée garde-malade sut se rendre nécessaire, se plier à ses exigences et à ses goûts, l'amuser de ses commérages, des « historiettes du voisinage » dont il était fort friand, épouser ses querelles, flatter sa manie de persécution en lui dénonçant des ennemis parmi ceux qu'elle poursuivait de son inimitié personnelle, et lui faire prendre pour autant d'actes de dévouement toutes ses mesquines manœuvres. Rousseau ne se défia pas de cet attachement hypocrite; il s'y laissa prendre et comme engluer. Il eût eu moins de confiance, s'il eût été moins aveuglé. A deux reprises, en 1768 et deux ans plus tard en 1770, il eut pu s'apercevoir du manège à la froideur de son amie qui par instants trouvait la tâche plus ingrate que fructueuse. Elle provoqua deux fois une séparation que Jean-Jacques ne put tolérer, et dont il gémit d'une façon touchante : « Je n'avais qu'une consolation, c'était d'épancher mon cœur dans le tien; quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. »

Si Thérèse eut pu demander quelque preuve d'attachement plus éclatante, elle ne l'attendit pas en vain. Est-il rien de plus solennel et de plus comique à la fois, de plus touchant et de plus vain que la fameuse célébration du mariage contracté à la face des cieux par Jean-Jacques et Thérèse devant leurs amis de Rosière et Champagneux, dans l'auberge de la *Fontaine d'or*, à Bourgoin? Champagneux a raconté cette étrange cérémonie dans ses *Mémoires*, et son récit vaut qu'on le relise. Rousseau, persécuté à l'occasion de l'*Emile*, avait pris le nom de Renou.

« Le 29 d'août (1768), conte Champagneux, il me convie à dîner pour le lendemain : il fait la même invitation à M. de Rosière mon cousin. Nous devançâmes le moment indiqué. Rousseau était paré plus qu'à l'ordinaire : l'ajustement de Mlle Renou (*Thérèse*) était aussi plus soigné. Il nous conduit l'un et l'autre dans une chambre reculée, et là Rousseau nous pria d'être témoins de l'acte le plus important de sa vie : prenant ensuite la main de Mlle Renou, il parla de l'amitié qui les unissait ensemble depuis vingt-cinq ans et de la résolution où il était de rendre ces liens indissolubles par le nœud conjugal. Il demanda à

Mlle Renou si elle partageait ses sentiments et sur un oui prononcé avec le transport de la tendresse, Rousseau, tenant toujours la main de Mlle Renou dans la sienne, prononça un discours où il fit un tableau touchant des nœuds du mariage, s'arrêta sur quelques circonstances de sa vie et mit un intérêt si ravissant à tout ce qu'il disait, que Mlle Renou, mon cousin et moi versions des torrents de larmes commandées par mille sentiments divers où sa chaude éloquence nous entraînait ; puis s'élevant jusqu'au ciel, il prit un langage si sublime qu'il nous fut impossible de le suivre ; s'apercevant ensuite de la hauteur où il s'était élevé, il descendit peu à peu sur la terre, nous prit à témoin des serments qu'il faisait d'être l'époux de Mlle Renou, en nous priant de ne jamais les oublier. Il reçut ceux de sa maîtresse ; ils se serrèrent mutuellement dans leurs bras. Un silence profond succéda à cette scène attendrissante. Nous passâmes de cette cérémonie au banquet de noces. Pas un nuage ne couvrit le front du nouvel époux ; il fut gai pendant tout le repas, et chanta au dessert deux couplets qu'il avait composés pour son mariage. »

Quelle curieuse scène, à la fois naïve et théâ-

trale, où Rousseau prend l'aspect d'un halluciné qui extravague, avec des intervalles lucides où il fredonne des refrains à la façon du *Bonhomme Jadis* de Murger. Quelle ironie aussi, dans cette consécration solennelle de l'illégalité, consommée en présence du maire de Bourgoin ! Thérèse fut-elle sensible à ce témoignage d'amour? Il est à présumer que sa nature bonasse fut émue par tout cet appareil, qu'elle pleura beaucoup comme les autres, et qu'au fond la privation eût été médiocre pour elle si la cérémonie n'eut pas eu lieu. Elle continua comme par le passé à utiliser sa liaison, à cajoler son protecteur, en cherchant ailleurs des dédommagements à la contrainte et à l'ennui que ce rôle intéressé lui imposait. La durée et l'habitude émoussent les affections hypocrites. Le temps n'était plus où Jean-Jacques et Thérèse se plaisaient à dîner modestement et en tête à tête devant la lucarne de leur mansarde, satisfaits de cette vie de bohème. Thérèse trompa son mari de toutes les façons, entre autres avec un palefrenier voisin, ce qui constate plus de dévergondage que d'ambition ou de distinction. L'ancienne servante revenait à ses pairs. Sang vil ne ment point, mais elle eut pu donner à Jean-

Jacques un plus digne coadjuteur, comme on disait alors.

Partout où on la rencontre elle a sa bourse à la main. Cette femme d'argent a vécu entre son bas de laine et ses créanciers. Sa biographie fait un bruit de gros sous. Elle guette son amant, qui revient d'Eaubonne où il s'est excité auprès de Mme d'Houdetot, pour le conduire chez le notaire de Montmorency, à qui il la présente comme sa servante pour lui faire par acte notarié donation de tous ses biens :

« Du 8 mars 1758, par les mêmes présentes, ledit sieur Rousseau se reconnait redevable envers ladite Le Vasseur, sa domestique, de la somme de dix neuf cent cinquante livres pour treize années de ses gages depuis qu'elle demeure avec lui en cette qualité jusqu'au premier mars dernier, laquelle somme il promet et s'oblige de lui payer à sa volonté et première demande. »

Quelques mois après, Rousseau quitte le pays, et c'est encore de gros sous qu'il s'agit quand Thérèse se déplace : « Thérèse, conte Mme d'Epinay, ne sait où donner de la tête ; elle a fait pour plus de quinze louis de dettes dans le canton. » Une version fort controversée accuse Thérèse d'avoir

tué son mari d'un coup de pistolet dans la tête. Cette thèse serait prouvée qu'elle étonnerait à demi. Ce haut fait couronnerait cette existence médiocre et nuisible. De la colère ? elle n'en mérite peut-être pas. Cette fille du peuple, conseillée par d'ignobles parents, a exploité une situation pleine de promesses ; elle a fait ce que font ses pareilles. C'est à Jean-Jacques qu'il en faut vouloir d'avoir prostitué son génie et sa dignité dans une promiscuité vulgaire et trop prolongée. Il méritait mieux. Dans le groupe gracieux des femmes jeunes et distinguées qui ont ému son cœur et qu'il a fait rêver, il pouvait choisir une âme sœur de la sienne qui eût rehaussé sa gloire, ternie à tout jamais par le souvenir et le contact de l'humble servante de « l'hôtel Saint-Quentin ».

Si l'on est curieux de savoir ce qu'il advint d'elle après la mort de son amant, arrivée le 2 juillet 1778, nous la retrouverons encore son porte-monnaie à la main, pour y faire tomber les pistoles des droits d'auteur du défunt, précieux et productif même après sa mort. Il y a une amusante et avare lettre d'elle à M. de Girardin, datée d'Ermenonville, an II :

« Je suis la veuve de Jean-Jacques Rousseau

pour la vie, je ne m'en départirés jamais. Jes asses perdue de mon cher mary, sans que l'on me frusque mon bien tant que par les manusquerie que par la musique et que les conffession, que je vous et mis entre les mains et que vous me les renier aujourd'huy et qui était écrie avec de l'encre de Chine avec une plume de corbeaux, vous ne pourez pas me les disputer quand nous serons vis à vis de bien des citoïens. »

M. Offroy, dans un récit publié par M. Buffenoir, donne d'intéressants détails sur les dernières années de Thérèse :

« Je revins, dit-il, par le Plessis-Belleville, autrefois Plessis-le-Vicomte. C'est dans cette commune qu'a vécu pendant vingt-trois ans, et qu'est décédée à l'âge de quatre-vingt-un ans Thérèse Levasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau. On trouve sur le registre de la mairie son acte de décès ainsi conçu :

« Au 23 messidor (23 juin 1801), an IX de la République Française une et indivisible, acte de décès de Marie-Thérèse Levasseur, veuve de Jean-Jacques Rousseau, décédée ce jour sur les quatre heures de relevée, âgée d'environ quatre-vingt-un ans, née en la commune d'Orléans, le 21 sep-

tembre 1721, sur la déclaration à nous faite par le citoyen Jean-Henri Bailly, homme de confiance de ladite Marie-Thérèse Levasseur, domicilié en cette commune, assisté des citoyens Pierre Despote, boulanger, et Pierre Gibert, notaire public, lesquels ont signé le présent acte lesdits jour et an que dessus; constaté par nous Etienne-Ambroise Lavaux, maire de cette commune, soussigné. »

« On sait qu'après la mort de son mari, le 2 juillet 1778, Thérèse Levasseur s'attacha au nommé Bailly, qui figuré dans son acte de décès, et vécut avec lui dans la plus grande intimité. Elle avait alors cinquante-huit ans. Ils vinrent se retirer au Plessis-Belleville, où Bailly fut employé dans les serres du château. Thérèse jouissait d'une pension que lui faisaient les éditeurs des œuvres de son mari, et qui, plus tard, fut augmentée par celle de 1200 francs que la Convention vota pour la veuve de l'auteur du *Contrat social.*

« Thérèse Levasseur était une petite femme, très propre dans sa mise, dans son ménage, bonne, généreuse, obligeante, mais peu économe et très simple d'esprit. Elle excellait dans les ouvrages de couture et de broderie, mais elle ne savait rien conserver et se trouvait souvent la dupe du pre-

mier venu ; ce qui fit que malgré sa pension, elle fut, sur ses vieux jours, réduite à manquer du nécessaire et finit par tomber dans l'avilissement. Elle venait à Dammartin, elle allait à Juilly, où vécut la veuve d'une autre célébrité, Mme Volney. Les pères de l'Oratoire lui donnaient à dîner et aimaient l'ingénuité avec laquelle elle leur racontait différentes particularités de la vie de Rousseau.

« La veuve de Jean-Jacques était souvent visitée par ceux qui venaient honorer la mémoire du philosophe à Ermenonville. Les *Confessions* faisaient grand bruit alors, et tout le monde voulait connaître cette singulière Thérèse dont il est tant parlé dans ce livre. On a pensé qu'un jeune homme, qui s'est suicidé peu après la mort de Rousseau, dans le voisinage de sa tombe, et deux autres jeunes gens qu'on voyait assidûment chez elle, au Plessis-Belleville, pouvaient bien être ses enfants.

« Thérèse Levasseur s'éteignit à quatre-vingt-un ans, sans infirmité, sans douleur et chrétiennement. Dans ses derniers moments, elle parlait souvent de son époux et se réjouissait, disait-elle, de la mort qui allait le lui rendre dans un autre monde. Je voulus voir sa tombe, mais rien ne

l'indique dans le cimetière du Plessis-Belleville ; et celle dont le mari a un temple aujourd'hui pour tombeau, le Panthéon, n'a pas même une croix pour sa cendre. Une bonne vieille, qui vint à passer, m'en désigna la place.

— Thérèse ? me dit-elle, en écartant quelques broussailles, près d'un vieux buis, tenez c'est là. C'était ma camarade, j'étais à son enterrement.

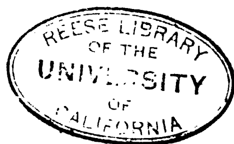
— « Vous parlait-elle quelquefois de son mari ?

— « Oui, c'était un nommé Rousseau ; il est enterré dans l'étang d'Ermenonville, parce qu'il n'était pas de notre religion, il paraît qu'il faisait des livres ; ah ! la pauvre femme, ça lui a fait bien du mal ! Elle m'a dit qu'elle avait été obligée de s'enfuir avec lui je ne sais où. Malgré cela, elle n'était pas malheureuse avec lui, elle disait toujours que c'était un bien bon homme.

« La vieille continua son chemin, et je restai seul à rêver sur cette terre qui recouvrait la femme inconnue d'un homme universel.

« Je me remémorais cette Thérèse, si bien dépeinte par Rousseau qui, dès l'âge de vingt-trois ans, partagea sa destinée, qui devint la mère malheureuse de ses cinq enfants, et lui donna une paternité dont il sut mieux définir les devoirs que

les remplir, qui fut la compagne et la consolatrice de toutes ses infortunes, qui le suivit en France, en Suisse, en Angleterre, partout où le poursuivait l'envie, où le décrétaient les tribunaux, où l'accueillait l'amitié, et qui seule vit s'éteindre le génie sublime, entendit les dernières paroles, et reçut le dernier soupir de cet homme, qui, dans ses écrits, fut le précepteur du genre humain, l'auteur le plus éloquent, le plus vrai et le plus utile peut-être à son siècle. »



III

PHYSIOLOGIE DE L'AMOUR

CHEZ ROUSSEAU



III

PHYSIOLOGIE DE L'AMOUR

CHEZ ROUSSEAU

Cet épisode vulgaire nous montre Jean-Jacques tel qu'il fut. Il ramasse dans une auberge une fille qui lui plaît, lui pardonne son ignorance, sa stupidité, son incapacité totale ; il la présente dans la plus haute société, et la maréchale de Luxembourg, par égard pour lui, a des bontés pour elle ; il tolère à cause d'elle toute une famille encombrante et avide, qui le tourmente et l'obsède ; elle remplit sa vie dont elle semble être l'inspiratrice et l'amie nécessaire. De semblables sacrifices ne marquent-ils pas la plus entière affection, la passion la plus impérieuse et la plus aveugle ? Mais laissons-le s'expliquer lui-même : « Que pensera le lecteur quand je lui dirai dans toute la vérité que du premier moment que je la vis jusqu'à ce jour,

je n'ai jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle, et que les besoins des sens que j'ai satisfaits auprès d'elle ont uniquement été pour moi ceux du sexe sans avoir rien de propre à l'individu ? » Voilà donc ce que fut celui de ses attachements qui paraît avoir été le plus solide et qui fut le plus durable : il ravale son objet à l'état d'une machine, il dégrade à plaisir sa liaison ; Thérèse était un dérivatif nécessaire, un accessoire physiologique, et quand il voulait aimer, il lui demandait sa canne pour courir auprès de Mme d'Houdetot, qu'il aura oubliée dans un an. La passion est chez lui, un peu comme chez Alceste le Misanthrope, l'entêtement, l'obstination, l'empire de l'idée fixe. Jean-Jacques aima beaucoup et souvent, trop souvent même pour une âme véritablement éprise ; mais il aime à sa façon, qui est la mauvaise ; il aime pour lui, pour sa satisfaction égoïste. Il ne peut se passer de l'amour, mais l'amour eût pu se passer de lui.

Ce besoin de tendresse et de caresses, cette recherche passionnée et constante d'une intimité affable, d'une liaison étroite, d'un commerce affectueux avec une femme, ne provient pas chez Jean-Jacques d'un cœur dont la bonté naturelle

s'épanche et déborde sur une âme amie ; elle constate davantage une horreur instinctive pour la solitude morale, la nécessité d'un écho à ses plaintes, d'une société agréable à ses heures de loisir, d'une occupation pour sa rêverie langoureuse, d'un objet précis à ses imaginations vagabondes, d'une diversion gracieuse à ses soucis, d'une image aimable et consolatrice aux jours de découragement : son amour n'est encore et toujours qu'une des formes de son égoïsme. Sa passion le laisse presque indifférent sur le choix de son objet ; elle n'exclut pas l'inconstance, elle la cherche même. Par-dessus tout, il aime aimer. La femme, quelle qu'elle soit, est pour lui le refuge ami aux époques de détresse, de dégoût, d'angoisse. Il lui réserve le partage de ses ennuis ; il spécule sur le trésor de bonté complaisante et indulgente que la nature a mis au cœur de toutes les femmes. « J'ai toujours trouvé dans le sexe une grande vertu consolatrice, et rien n'adoucit plus mes afflictions dans mes disgrâces que de sentir qu'une personne aimable y prend intérêt. » Voilà le triste lot que fait à ses amies son implacable personnalité. Il réserve à ses maîtresses les bouderies et l'humeur acariâtre que

certains maris rapportent du dehors, comme un patrimoine domestique, à leur épouse légitime. Son amour vient moins de son cœur que de sa tête, et constate souvent moins d'inclination que de raison. Que de fois il apparaît que sa vanité flattée fait tous les frais de sa passion, qu'elle a servi à amorcer. Singulier exemple d'un homme sensible au dernier point, chez qui la plus violente affection n'entame jamais le fond de l'être, et se joue à la surface du cœur comme ces brouillards légers qui flottent le soir au-dessus des nénuphars sur la surface polie et sombre des étangs! Fut-il jamais plus enivré d'amour qu'auprès de Mlle de Vulson, à Nyon, dans le pays de Vaud? Il n'avait que onze ans, elle en avait vingt-deux, et c'étaient déjà ces transports qui saisissaient toutes les facultés de son âme aisément amollie. « Mes transports, mes agitations, mes fureurs donnaient des scènes à pâmer de rire. » Pourtant, en dépit de ces manifestations éclatantes, il sent lui-même qu'il y a là plus d'imagination que de sentiment; il imite plus qu'il n'éprouve les désordres de l'amour, et il est sa première dupe. Puis à distance, les choses se replacent à leur véritable point de vue; derrière l'agitation factice il retrouve lui-même plus d'illu-

sion que de vérité, et il nous fait cet étrange aveu qui semblerait chez tout autre la plus déraisonnable anomalie. « Je me livrai de tout mon cœur ou plutôt de toute ma tête, car je n'étais guère amoureux que par là, quoique je le fusse à la folie. »

Quelles preuves demande une femme d'un véritable amour? Elle exige d'abord qu'il dure, et quand les soupçons, la jalousie même tourmenteraient le cœur de celui qui l'aime, elle n'y saurait voir qu'une preuve éclatante et flatteuse d'attachement et d'affection exclusive. Que nous voilà loin du cœur de Jean-Jacques! La jalousie ne le tourmente guère. Il vécut chez Mme de Warens sous le régime d'une communauté qui marque une vaste complaisance ; il devint amoureux de Mme d'Houdetot non pas quoique, mais parce qu'elle adorait Saint-Lambert. La constance, par représailles, ne fut pas son fait. Chez lui un caprice succède à un autre caprice, une passion à une passion antérieure, à moins qu'il ne mène de front deux ou plusieurs intrigues, dans chacune desquelles il croit apporter la même intégrité de sentiments et une exaltation égale de chaque côté.

Il y a pire encore. On n'a généralement pas assez marqué chez lui le souci trop persistant de

faire tourner ses conquêtes au profit de sa chère personne. Son amour ne dessert jamais ses intérêts ; il s'aime trop lui-même pour se jamais permettre d'aimer à son détriment. Il y a dans ses passions on ne sait quoi de méthodique, de pratique, d'utilitaire ; il prend place dans la caste de ces parvenus qui sont, comme on dit, arrivés par les femmes ; il est le frère aîné de Julien Sorel, de Rastignac, de Frédéric dans l'*Education sentimentale* ou du *Bel ami* de Maupassant. C'est chez lui un plan bien arrêté d'utiliser ses avantages physiques et les faiblesses des femmes en faveur de son avenir ; il se lance à travers le monde armé de cette espérance, et il n'avait pas dix-neuf ans qu'il en raisonnait déjà avec une science rare. M. de Gouvon voulait lui assurer une position dans la maison de Solar ; Rousseau repoussa ses avances par la raison la plus inopinée à cet âge. Cette manière de parvenir, trop honorable, lui paraissait lente et pénible. « Ma folle ambition ne cherchait la fortune qu'à travers les aventures, et ne voyant pas de femmes à tout cela, » notre bambin refusa net. Il promettait de bonne heure, et il tint ses promesses. Loin de Mme de Warens, il pensa à elle, et si ce souvenir vient de son cœur, il en amoin-

drit singulièrement la tendresse quand il nous avoue que « le besoin de sa subsistance » n'y était pas tout à fait étranger. C'est qu'il sait compter, et il l'a explicitement prouvé ; il se rappelle que, d'avoir couché cinq fois à Eaubonne, il lui en a coûté vingt-cinq écus donnés aux domestiques, et il déplore, quand il dîne en ville, qu'on lui envoie la voiture de la maison pour lui épargner vingt-quatre sous de fiacre, puisqu'il lui en coûte un écu à donner au laquais.

Pendant qu'il était l'amant de Mme de Larnage, il eut une belle occasion de faire fortune, qui était de séduire et d'épouser la fille de sa maîtresse. Comment ne le fit-il pas ? Ce ne fut pas faute d'y penser ; ce ne fut pas non plus par vertu et par honnêteté : il s'abstint de cette indélicatesse par un simple caprice de son orgueil, et parce qu'il ne lui plut pas ce jour-là de mettre sa conduite en contradiction avec ses principes. Sa probité fut moins un hommage au devoir qu'une satisfaction d'amour-propre. Il est vrai, comme il le dit, qu'ici l'orgueil et la vertu eurent des effets semblables, mais le mérite ne fut pas le même, si l'on doit, au point de vue moral, tenir quelque compte des intentions.

Quand ce n'est pas l'intérêt qui le guide, c'est sa vanité qui commande. Être aimé, faire la conquête d'un cœur, occuper l'esprit d'une femme lui paraît un triomphe flatteur, un succès d'autant plus digne de ses recherches que l'objet en est plus rare et moins banal. Il ne s'en est pas caché, il s'en explique au contraire tout au long : « Des couturières, des filles de chambre, de petites marchandes, ne me tentaient guère ; il me fallait des demoiselles ; chacun a ses fantaisies, ç'a toujours été la mienne. » Il lui faut des femmes du monde ; il estime davantage « leur teint mieux conservé, de plus belles mains, une parure plus gracieuse, un air de délicatesse et de propreté sur toute la personne, plus de goût dans la manière de se mettre et de s'exprimer, une robe plus finie et mieux faite, une chaussure plus mignonne ». Est-ce seulement au goût de la propreté qu'il faut attribuer cette prédilection aristocratique ? Ce serait naïveté d'y croire ; toutes ces élégances flattent l'amour-propre de ce roturier, tout aise qu'on fasse pour lui les frais auxquels est accoutumé le beau monde. S'il aima comme il fit Mme d'Houdetot, sans doute c'est qu'il la trouva jolie, spirituelle, piquante, désirable, mais l'occa-

sion de sa passion fut une cause tout extérieure, un accident de carrosse à la suite duquel Mme d'Houdetot dut gagner à pied la maison de Jean-Jacques. Sa mignonne chaussure fut bientôt traversée, elle enfonçait dans la crotte, elle mit les bottes d'un valet et arriva à l'hermitage en perçant l'air d'éclats de rire. Cette visite eut l'air d'un début de roman, dit-il, et il désira aussitôt le poursuivre. Quand la jolie visiteuse revint, elle était « à cheval et en homme » ; cette tenue cavalière et élégante le séduisit du coup, plus vite que n'avaient fait les lentes promenades et les longs entretiens dans les allées de la Chevrette : « Je fus pris à l'air romanesque de celle-là, et pour cette fois ce fut de l'amour. » Etait-ce bien de l'amour ? et n'était-ce pas plutôt la curiosité qu'inspire une femme encore jeune, élégante, un peu originale, jointe au plaisir secret d'être remarqué par une comtesse fort en vue et fort recherchée ? S'arrêtera-t-on aux lettres brûlantes de la *Julie*, écrites par Jean-Jacques tandis que Sophie occupait sa pensée ? Eh ! ne nous a-t-il pas prévenus lui-même qu'il savait aimer de tête et s'affoler par persuasion ?

Il est tout au présent ; l'avenir le préoccupe peu,

et le passé laisse à peine ses traces sur cette âme toujours unie. Il estime que la prévoyance gâte la jouissance, et qu'une amourette en cours nuit singulièrement aux serments de la veille. De là le charme étrange de ses aventures fugitives, de ses intrigues passagères, où il apporte une âme entièrement dégagée que ne gênent ni les promesses ni les souvenirs. Tout entier à la passion du moment, il y goûte chaque fois la saveur et la fraîcheur de la nouveauté. « Hors le seul objet qui m'occupe, déclare-t-il, l'univers n'est plus rien pour moi. Mais tout cela ne dure qu'un moment. » Comme sa timidité retarde à l'infini la conclusion de ses aventures, et comme sa mobilité ne lui permet pas de s'attarder longtemps dans les mêmes liens, il en résulte que ses romans ont souvent la simplicité des idylles les plus innocentes, des berquinades les moins osées, des amours les plus florianesques. Le dévergondé que nous avons vu, joue parfois au naturel les bergeries de Gessner. C'est un regard, une émotion subite, un trouble mal contenu qui se trahit, comme devant Mlle de Breil, par un verre d'eau maladroitement renversé sur son idole ; ce sont des tentations irrésistibles qui lui inspirent d'écrire un poulet galant

à Mme Dupin, parce qu'elle l'a reçu à sa toilette les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal arrangé, témérité funeste qui le fit mettre à la porte. C'est un cœur embrasé, des sens éperdument surexcités, des audaces craintives qui lui font tout au plus baiser le bout des doigts de Mlle Galley. Ces légères privautés le grisent à l'égal des dernières faveurs ; il n'en faut pas plus à son imagination ardente : « O mes lecteurs, ne vous y trompez pas. J'ai peut-être eu plus de plaisir dans mes amours en finissant par cette main baisée que vous n'en aurez jamais dans les vôtres en commençant tout au moins par là. » Peut-être a-t-il raison, il vaut quelquefois mieux effleurer qu'épuiser le plaisir. Voilà bien souvent l'histoire de ses bonnes fortunes. Nous lui en avons vu d'autres moins innocentes, mais il y perd en grâce ce qu'il y gagne ailleurs. Quelle conséquence imprévue ! L'élève trop impressionnable de Mlle Lambercier était destiné à devenir le plus délicat, le plus doux chantre de l'amour platonique. « J'oserai le dire, qui ne sent que l'amour ne sent pas ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Je connais un autre sentiment, moins impétueux peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à

l'amour, et qui souvent en est séparé. Ce sentiment n'est pas non plus l'amitié seule ; il est plus voluptueux, plus tendre, je n'imagine pas qu'il puisse agir pour quelqu'un du même sexe. » Ce sentiment discret et voilé embellit souvent l'histoire de ses naïves amours. C'est un défilé de minois timides ou provocants, innocents ou pervers, tous aimables et jeunes. Ces filles et ces femmes ont passé un instant dans la vie de Jean-Jacques comme ces souffles de brise tiède qui réchauffent par bouffées les roches couvertes de thym et de lavande. Quelques-unes de ces passions fugitives lui ont inspiré les plus délicieuses pages. L'émotion des sens entre à peine dans cette jouissance pure et discrète qu'il goûte auprès des plus ravissantes créatures. Il a lui-même fort subtilement distingué cet amour tendre et tranquille, exempt des inquiétudes physiques. C'est ainsi qu'il aima Mlle de Vulson, en même temps que sa sensualité ardente était exaspérée par les privautés de la petite Goton. Cet amour innocent, il l'a délicieusement éprouvé et bien délicatement décrit. Quelle plus gracieuse idylle que ses amours à Turin avec Mme Basile, la jeune et jolie boutiquière de la Contranova. Quelle réserve, quelle

discrétion et quelle tendresse ! Comme ils sont tous deux embarrassés et tremblants ! Il n'ose respirer auprès d'elle, et cependant il craint plus que la mort de s'en éloigner ; il la dévore des yeux, il cherche à deviner ce qu'il ne peut voir ; « mes yeux se troublaient, ma poitrine s'oppressait, ma respiration d'instant en instant plus embarrassée me donnait beaucoup de peine à gouverner, et tout ce que je pouvais faire était de filer sans bruit des soupirs fort incommodes dans le silence où nous étions assez souvent ». S'il tentait de sortir de cet état, de vaincre sa timidité, de parler, quelques mots dits d'un ton tranquille le prévenaient et le faisaient aussitôt rentrer en lui-même.

La jolie brune Mme Basile, femme d'un mari désagréable et jaloux, aima Jean-Jacques, ce n'est pas douteux. Qu'on se rappelle la scène touchante qui se passa dans sa chambre où elle était occupée à broder près de la fenêtre. Jean-Jacques, n'y tenant plus, quitte son ouvrage et se risque à entrer. Toute la page est exquise. Mme Basile aperçut dans une glace son jeune et aimable apprenti ; elle n'eut ni surprise ni colère, elle tourna la tête et lui montra la natte qui était à ses pieds. Elle était jolie, avec ses beaux cheveux noirs ornés de

fleurs, la tête penchée sur son ouvrage, son mouchoir cachant mal son cou et sa gorge. Rousseau, hors de lui, s'agenouille à ses pieds, et rien n'est charmant comme sa timidité d'enfant ; il n'ose ni la regarder, ni la toucher, ni lui parler, son trouble est extrême, et celui de Mme Basile n'est pas moindre. Ils sont là, l'un près de l'autre, sans qu'aucun n'ose rien entreprendre. Jean-Jacques estimait que c'était elle, étant plus âgée, qui devait avoir la hardiesse et faire les avances ; que si elle ne l'encourageait pas, c'est qu'elle ne désirait pas qu'il fut plus entreprenant ; Mme Basile de son côté était trop honnête et trop sage pour lever les yeux de dessus sa broderie, tout interdite d'avoir par un signe trahi son affection et attiré près d'elle ce jeune homme. Ils seraient longtemps demeurés ainsi : un bruit de porte mit fin à ce tête-à-tête inoffensif et délicieux. Toute la scène est exquise de discrétion, d'amour chaste, de candeur ; la timidité de Jean-Jacques est plus aimable que niaise, et la jolie Mme Basile sort de cette aventure aussi pure et bien plus troublante qu'avant l'arrivée de son amant trop réservé.

Il faut donner comme pendant à cette idylle les amours passagères de Jean-Jacques avec

M[lles] de Graffenried et Galley. Quel charme, quelle innocence et quelle poésie dans cette rencontre faite par Jean-Jacques en rase campagne, au bord d'un ruisseau que les chevaux des deux jeunes filles refusaient de passer. Il prend les montures par les brides et les belles voyageuses l'invitent à monter en croupe. Quelle caravane pittoresque, et quel trouble fut celui du timide garçon quand il se vit en selle derrière M[lle] de Graffenried qu'il tenait serrée par la taille pour ne pas tomber. Il y a là un usage qui a bien disparu de nos mœurs. Les paysans qui eussent rencontré ce groupe sympathique n'auraient nullement été étonnés ; ils le seraient aujourd'hui de voir sur le même cheval une jeune fille de la bourgeoisie enlacée par un jeune cavalier. Cette posture semble moins familière si l'on se reporte à cette époque. Lisez par exemple la *Promenade de Saint-Cloud* par Fromaget. On y voit à plusieurs reprises que, lorsqu'une famille monte en voiture, s'il n'y a pas de place pour tout le monde et s'il y a des jeunes gens, c'est une politesse et même un devoir pour le jeune homme de s'installer sur la banquette du fond et d'asseoir sur ses genoux la plus jeune demoiselle de la compagnie. C'est encore une

vieille coutume dont il faut déplorer la disparition.

Le récit de la journée que passa Jean-Jacques en si agréable société, le goûter, la cueillette des cerises qu'il lançait du haut de l'arbre en visant l'échancrure du corsage de Mlle Galley, ses timidités juvéniles, ses infructueuses tentatives d'audace, ses aveux mal contenus, son embarras plus éloquent que les protestations les plus exubérantes, ses tendres et douces rêveries quand la gracieuse vision a disparu, tout cet épisode respire comme un suave et subtil parfum de naïve inexpérience et d'amour pudique. Ces pages prennent place auprès des plus fraîches peintures de la jeunesse ignorante, amoureuse et gauche, pour lesquelles l'artiste épuise sur sa palette toutes les nuances du blanc et du rose quand il retrace les traits de Nausicaa ou de Chloé, d'Agnès ou de Cécile.

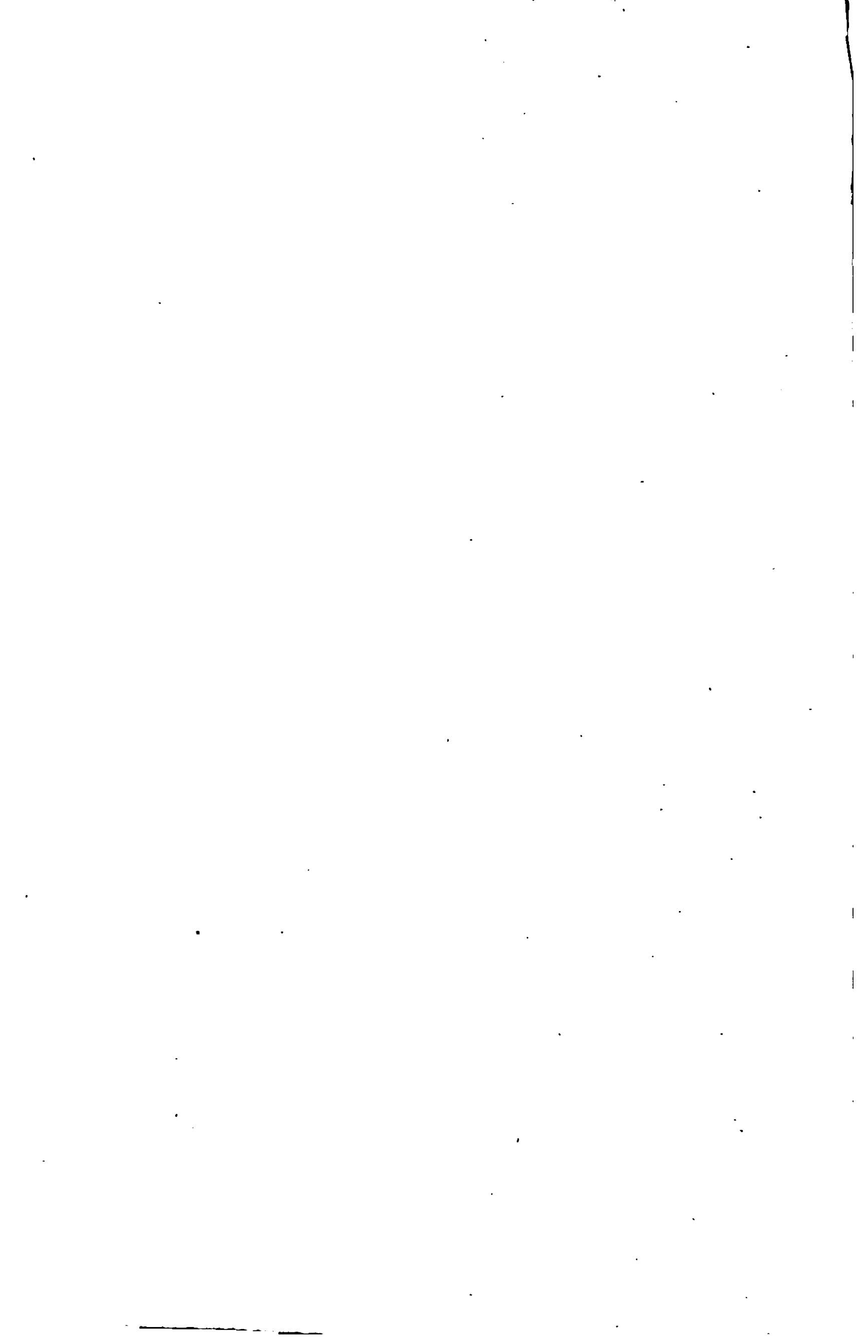
Tout au fond du tableau, dans le frottis vague et estompé des derniers plans, apparaissent encore quelques fines silhouettes de jeunes filles charmantes, qui ont ému Jean-Jacques assez pour qu'il en ait gardé le poétique souvenir : Mlle de Serre, dont il nous assure un peu brièvement qu'il fut violemment épris à Lyon, mais qu'il n'épousa pas

« parce qu'elle n'avait rien » ; et tout le bruyant essaim des jeunes Chambériennes ses élèves, Mlle de Mellarède, une brune très piquante, d'une vivacité caressante, qui prenait sa leçon de musique en déshabillé avec des fleurs dans ses cheveux dénoués ; Mlle de Menthon, une fillette appétissante et très blonde qui avait au sein la cicatrice d'une brûlure d'eau bouillante, mal cachée par un fichu de chenille bleue ; la petite demoiselle française dont il a oublié le nom, qui était à la Visitation, qui avait pris le ton traînant des religieuses, et qui « mérite une place dans la liste de ses préférences » ; puis les écolières de la bourgeoisie, comme Mlle Lard, l'indolente fille de l'épicier qui avait une mère si pétulante et si ardente, que le professeur de chant dut laisser son manteau entre les mains de cette nouvelle Mme Putiphar.

Dans ce groupe d'aimables créatures, une figure se détache au premier plan, souriante, fraîche, adorable, séduisante et qu'il faut tirer hors de pair pour la contempler à loisir, comme on réserve pour la fin le chef-d'œuvre d'une galerie de peintures. C'est l'immortelle Mme de Warens.

IV

MADAME DE WARENS



IV

MADAME DE WARENS

Mme de Warens est depuis quelques années, dans son pays, l'objet d'enquêtes et de curiosités qui ne sont pas près de finir, si l'on nous donne les ouvrages annoncés sur les couvertures de ses plus récentes biographies.

Jamais, depuis sa mort, elle n'avait tant sollicité l'attention. Ceux qui s'étaient occupés d'elle jusqu'à présent l'ont fait sous le charme des enivrants souvenirs racontés par J.-J. Rousseau. Lamartine, Michelet, George Sand ont parlé en poètes de cette femme qu'ils ont idéalisée, et personne n'écrira plus de pages aussi exquises.

Les historiens plus récents sont mieux, beaucoup mieux informés ; les archives publiques et privées, à Londres, à Turin, à Annecy, à l'ancien

tabellion de Chambéry, aux archives départementales de la Savoie, à l'état civil, tous les recueils ont été par eux fouillés, copiés, retournés et fructueusement explorés. Mme de Warens n'a pas beaucoup gagné à cette intimité rétrospective, qui ne lui a valu ni un seul biographe intéressant ni une seule révélation flatteuse. S'il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre, il n'est pas toujours avantageux pour une femme d'être vue de trop près ; la pénombre sied à de certaines figures, qui redoutent un jour trop cru. Les érudits suisses, savoyards et piémontais ont traîné sans pitié la gracieuse hôtesse des Charmettes sous les lumières de leur érudition; ils auraient pu y mettre des formes, ou tout au moins de la forme. Mais leurs travaux sont de lourdes compilations; ils exhument les documents à pleines poignées comme on remue à la pelle des ossements dans une nécropole longtemps abandonnée. Ils retrouvent, un peu partout, des mines d'autographes, plus riches que les mines où Mme de Warens effondra sa mince fortune, ils en ont des liasses pleines et copieuses qu'ils empilent dans leurs cartonniers, et ils se contentent trop de vider leurs cartonniers dans leurs livres, à moins

qu'il ne leur suffise de copier leurs documents chez les prédécesseurs, sans le dire, comme il arrive trop souvent à M. Mugnier, quand il nous soumet force pièces curieuses, sans nommer M. Metzger par qui nous les connaissions déjà.

Actuellement, à part quelques points obscurs qu'éclaireront sans doute les publications promises, la vie de Mme Warens nous est déjà connue au delà de nos désirs comme de nos espérances.

Tant de travaux, tant de découvertes, tant de lettres, d'actes, de mémoires et de factures n'ont pas contribué à simplifier et à préciser l'idée qu'il est permis de se former à son sujet. Elle se dégage assez mal de ce monceau de paperasses. On la voit comme à travers un treillage de bibliothèque publique.

Ainsi qu'il devait arriver, ces curieux pionniers d'archives l'ont dévisagée de trop près et l'ont enlaidie. Le souci de renouveler la poétique tradition de leurs aînés, pour faire du neuf, égare souvent ces minutieux observateurs, que le défaut de reculée rend myopes.

Essayons de dominer cette accumulation de dossiers et d'en secouer les liasses pour faire appa-

raître la figure de Mme de Warens, souriante au milieu des nuages de poussière.

Françoise-Louise de la Tour est née à Vevey, le 16 mai 1699, et non en 1701, comme l'a écrit Jean-Jacques Rousseau. Son père et sa mère connurent chacun les douceurs d'un second mariage, car J.-B. de la Tour se remaria quand il eut perdu Louise Warnery, la mère de la future dame de Warens, et Louise Warnery se remariait quand elle épousa J.-B. de la Tour. Ni l'un ni l'autre ne put consacrer beaucoup de temps à l'éducation de Françoise : la mère, parce qu'elle mourut presque aussitôt ; le père, parce qu'il convola sans plus tarder en secondes noces.

La petite fille fut élevée au Basset par deux tantes. Après la mort de son père, en 1709, elle demeura quelque temps avec sa belle-mère, fut en pension à Vevey, puis à Lausanne et finalement fut mariée, le 22 septembre 1713, à Isaac de Loys, seigneur de Villardin, et du village de Warens, que les biographes les mieux renseignés assurent se prononcer Warans, à moins que ce ne soit Voirans. Ils affirment également que la mariée apportait trente mille francs de dot.

Le mari était un militaire ; il avait successive-

ment servi le duc de Savoie, la Suède et Berne. Les époux habitèrent Lausanne, puis Vevey. Le ménage ne fut pas heureux. Ils n'eurent pas d'enfants, et le mari semble avoir eu plus de goût pour sa compagnie de soldats que pour sa compagne.

La jeune femme chercha un dérivatif à son activité que n'épuisaient ni les soins d'une petite famille, ni les indolences de son époux.

Elle ouvrit une fabrique de bas de soie qu'elle agrandit bientôt en y annexant la fabrique des bas de laine, ce qui dépoétise un peu la gracieuse baronne des Charmettes. Comme M. de Warens restait étranger à ces entreprises, elle lui donna des coadjuteurs, Elie Lafond, Saint-André, Claude Anet, dont M. Mugnier pense qu'il fut, déjà à Vevey, l'amant de Mme de Warens et son complice dans sa fuite.

On sait à présent les détails de la conversion de Mme de Warens au catholicisme. Pendant une cure qu'elle fit à Aix-les-Bains, en 1725, « on commença de l'ébranler par les caresses et les promesses qu'on lui fit, » raconte son mari, dans un mémoire rédigé pour son beau-frère, M. de Middes. Ce « on » désigne apparemment des créatures du roi de Sardaigne, Victor-Amédée II, peut-être

même l'évêque de Genève, M. de Bernex, qui mena toute cette affaire d'abjuration. Un fait certain est que Mme de Warens s'enfuit du toit conjugal, se rendit à Evian, où le roi de Sardaigne lui assura une pension, et lui donna une escorte pour gagner le couvent de la Visitation à Annecy.

Cette conversion a fait verser bien des flots d'encre, et elle est encore insuffisamment expliquée. Le mémoire écrit à ce sujet par M. de Warens, récemment retrouvé et publié, est un témoignage trop intéressé pour qu'on puisse partager la confiance que lui accordent ses éditeurs.

Pourquoi Mme de Warens quitta-t-elle sa religion ? Est-ce par fervente pitié ? Sa vie n'est pas si exemplaire qu'on puisse la considérer comme une bien sincère convertie. On dut évidemment lui offrir de réels avantages. L'évêque, M. de Bernex, comptait sur son exemple pour déterminer d'autres conversions et s'en faire honneur en haut lieu. Le roi de Sardaigne espéra-t-il utiliser l'activité et l'intelligence de cette jeune femme pour des projets politiques ? Il y a quelque lieu de le croire, comme nous le verrons. Mais ce qu'il nous semble qu'on a trop peu dit, c'est que rien n'attachait Mme de Warens à son mari. Unie à lui dès l'âge

de quatorze ans, négligée et désœuvrée, elle pouvait envisager sans regrets une situation nouvelle qui l'introduisait à la cour et lui assurait une pension royale. C'était l'avis de Rousseau, et malgré les documents inédits, il demeure le plus vraisemblable. Le divorce qui sépara bientôt les époux constate la fragilité des liens qui les unissaient. Mme de Warens s'assura, avant la rupture, une rente annuelle de trois cents livres, que son mari oubliera bientôt de lui servir.

Cet épisode ressemble à l'équipée d'une femme fiévreuse, active, avide de nouveautés, entreprenante jusqu'à la témérité et l'insouciance, lasse d'une vie morose et plate auprès d'un mari somnolent. C'est Mme Bovary brûlant ses vaisseaux.

La jolie baronne fit les beaux jours d'Annecy, où elle ne tarda pas à quitter le couvent pour s'installer en ville.

C'est à ce moment qu'en se rendant à la messe, le dimanche des Rameaux, en 1728, elle fut accostée derrière sa maison, dans l'étroit passage qui longeait le ruisseau, par un petit vagabond. Il lui remit une lettre de M. de Pontverre : ainsi se fit la connaissance de Mme de Warens avec J.-J.

Rousseau. Elle avait vingt-neuf ans, il en avait seize.

De Mme de Warens il existe plusieurs portraits. La miniature du musée de Cluny est la moins intéressante : c'est la baronne vieillie, qui a passé la cinquantaine, attristée et enlaidie par les tracas de l'industrie et les difficultés de vivre, à qui Rousseau, avec un cynisme révoltant, fait porter des secours par Thérèse Levasseur. Elle n'a plus rien de commun avec la jolie dévote que Jean-Jacques rencontra, son livre d'heures à la main, dans la ruelle d'Annecy, comme Faust rencontra Marguerite.

Largillière a fait d'elle un délicieux portrait dont l'original est à Boston, et c'est le plus ravissant buste de jeune femme qu'on puisse rêver. La figure est ovale et régulière, les yeux bleus, quels yeux ! pétillants d'esprit, à la fois vifs et tendres, éclairant, illuminant cette exquise et charmante figure « pétrie de grâces » ; le nez est gracieusement courbé, les narines fort fines semblent palpiter comme les ailes d'un papillon ; la bouche, ni trop grande ni trop petite, est encadrée de deux jolies fossettes que creuse un discret sourire ; le menton est arrondi par un léger et

aimable embonpoint, le visage est encadré par une fine chevelure d'un blond cendré, à laquelle elle se plaisait à donner un tour négligé qui « la rendait très piquante ». Les cheveux sont simplement relevés au-dessus du front, qu'ils laissent fort dégagé, et retombent en boucles sur la nuque. Le cou souple et gracieux s'attache finement aux épaules qui modèlent « les contours d'une gorge enchanteresse ».

Peut-être Mme de Warens gagne-t-elle plus qu'elle ne perd à être vue ainsi en portrait et en buste. Rousseau nous dit qu'elle était petite, courte même, ramassée un peu dans sa taille. Mais quand il nous déclare : « Il était impossible de voir une plus belle tête, un plus beau sein, de plus belles mains et de plus beaux bras, » on en convient fort aisément devant le portrait de Largillière. On eût voulu être là le jour où l'envieuse Mme de Menthon lui enleva son mouchoir de gorge, croyant qu'elle avait un rat empreint sur la poitrine.

M. de Conzié nous a encore laissé d'elle, dans une lettre au comte de Mellarède, un léger pastel qui nous la montre à l'âge de trente-trois ans. « Sa taille était moyenne mais point avantageuse,

eu égard qu'elle avait beaucoup d'embonpoint, ce qui lui avait arrondi un peu les épaules et rendu sa gorge d'albâtre aussi trop volumineuse, mais elle faisait aisément oublier ces défauts par une physionomie de franchise et de gaieté intéressante. Son ris était charmant, son teint de lis et de rose joint à la vivacité de ses yeux annonçaient celle de son esprit et donnaient une énergie peu commune à tout ce qu'elle disait sans le plus petit air de prétention, tant s'en faut, car tout en elle respirait la sincérité, l'humanité, la bienfaisance. » Bienfaisante, Jean-Jacques sait si elle le fut; sa maison était ouverte aux malheureux et sa charité épuisa ses maigres ressources.

Il est bon d'être mis en garde contre les innovations apportées par les fureteurs d'autographes. Des travaux récents, il résulte d'abord que les biographes, fiers de leurs découvertes, oublient trop aisément ce qu'on connaissait avant eux et imposent à l'histoire les limites de leur érudition récente. D'Aubonne, de Bernex, les de Fourget, Renaud, de la Balme, etc., deviennent les principaux personnages dans la vie de M[me] de Warens. Comme ses historiens puisent leurs informations dans des correspondances particulières et locales,

où Jean-Jacques ne figure point, puisqu'il habitait chez la baronne, Jean-Jacques disparaît peu à peu derrière ces groupes d'intrus. A lire les récentes publications, on ne se douterait pas que M[me] de Warens a hébergé et aimé Rousseau ; il semble en vérité que les *Confessions* ne sont pas seulement remplies d'erreurs, mais qu'elles le sont encore de rêveries, de chimères, d'imaginations pures : et cette nouveauté est un peu fantaisiste. M. Mugnier est même persuadé que Jean-Jacques a toujours été pour son hôtesse un embarras, un meuble encombrant, un gêneur dont elle cherche toutes les occasions de se débarrasser : mais lui était-ce donc chose si difficile quand il lui suffisait de lui fermer sa porte? La rêverie, je pense, n'est pas dans les *Confessions*.

Trois occupations remplissent et se partagent l'existence de M[me] de Warens : l'amour, la politique et l'industrie.

En ce qui concerne l'amour, il est certain que, malgré bien des calomnies, la jeune divorcée lui a amplement payé tribut. Une femme ne prend pas impunément les armes qu'avait choisies la baronne, et que nous retrouvons sur le cachet de ses lettres, un amour avec la devise : *Muto i non sico.*

Avant de lui jeter la pierre, peut-être serait-il bon de considérer que bien des imputations à ce sujet sont restées à l'état de conjectures, et surtout qu'elle vivait à une époque où le mariage laissait aux femmes une liberté que le divorce n'était pas pour leur enlever. Lamartine a écrit, dans Raphaël, quelques-unes de ses plus délicieuses pages, où il prend la défense de Mme de Warens contre Jean-Jacques, et Jean-Jacques semble bien avoir tort contre Lamartine. C'est une infamie au misérable qu'elle a recueilli, d'insinuer et de publier les odieuses accusations qu'il s'est permises. Ecoutez-le : Mme de Warens devient la plus éhontée, la plus insouciante, la plus cynique des courtisanes, d'autant plus coupable qu'elle n'a pas même la fausse excuse des exigences de son tempérament. Elle court à l'immoralité et au scandale par caprice ; elle épuise toutes les hontes de la galanterie sans même en connaître les plaisirs ; son détracteur lui enlève jusqu'à l'ombre d'une circonstance atténuante. Il énumère avec un sang-froid révoltant la liste de ses amants, ses prédécesseurs : M. de Thorel, son maître de philosophie, le ministre protestant Serret, Claude Anet, un

paysan de Montreux qui herborisait dans le Jura pour faire du thé suisse, à qui succéderont Jean-Jacques, un vagabond, et Vintzenried, un garçon perruquier, fils du concierge de Chillon ! Quand l'idée lui vint d'étaler au grand jour ces imputations, Rousseau a possédé à son tour M[me] de Warens, et il se voit supplanté dans la maison par un compétiteur plus heureux. Y a-t-il du dépit dans ces divulgations? On le croirait.

Quelle prodigieuse distance nous sépare à ce moment du langage qu'il tient dans le récit de ses premières relations avec elle. Que M[me] de Warens ait été la vertu même, et sa vie un rare exemple d'austérité, il y aurait une témérité excessive à le prétendre ; mais le moyen de voir, sans protestation, avilir, dégrader, couvrir de fange la plus gracieuse figure, le plus excellent cœur que Jean-Jacques ait connu ? Des amants, il paraît bien certain qu'elle en eut ; on lui en a même prêté : on ne prête qu'aux riches. Mais comment tenir rigueur à cette douce et sensible femme qui a attaché au nom de Jean-Jacques le plus poétique souvenir? Il y a dans cette amitié, au début si sincère et si dévouée de part et d'autre, dans cette intimité où vécurent Petit et Maman, on ne sait

quel charme particulier, qui n'est pas tout à fait l'amour, qui n'est plus l'affection filiale, et qui est plus que l'amitié.

George Sand, qui a tant lu Rousseau, a noté la nuance exacte de ce sentiment, pour se le rappeler en écrivant *François le Champi*.

A Annecy, comme aux Charmettes, c'est une sorte de gaie camaraderie, avec une légère nuance de respect d'un côté, de protection de l'autre. C'est, de la part de Jean-Jacques, un besoin incessant d'être avec son idole, de lui causer en tête à tête ; ce sont des fureurs sourdes quand arrivent des visites importunes, des bouderies charmantes, des gamineries joyeusement partagées par son amie, qui est son aînée et presque sa tutrice. Voyez-les se livrer aux plus folles plaisanteries : Mme de Warens, à table, porte un morceau à sa bouche, Jean-Jacques l'arrête, s'écrie qu'il voit une mouche, et s'empare de la bouchée qui reste pour l'avaler. Devant le fourneau du laboratoire d'alchimie, ce sont des casseroles renversées en riant, des baumes qu'une distraction fait oublier et qui se carbonisent sur le cuivre des marmites ; c'est la jeune manipulatrice poursuivant de ses jolis doigts, tout bar-

bouillés par l'opiat, les élixirs et les magistères, Jean-Jacques qui s'enfuit pour sauver ses oreilles de la teinture. Puis viennent, après des poursuites essoufflées, de tendres réconciliations devant le clavecin où, entre deux baisers, la maîtresse apprend à son élève la dernière ariette de Gluck ou de Rameau.

On visite encore aujourd'hui la plus célèbre des habitations de Mme de Warens, les Charmettes, qu'une pieuse et intelligente initiative a fait aménager en musée. En haut de la côte du Bocage, à peu de distance de Chambéry, dans un isolement silencieux, s'élève le petit domaine encore intact et tel que Rousseau l'a décrit. On se promène dans le jardinet tout égayé par les pervenches, comme au temps de ses aimables hôtes ; on parcourt la sombre allée de marronniers où Jean-Jacques Rousseau venait rêver le soir devant l'immense vallée que domine au loin le Nivolet chanté par Lamartine :

Le pic du Nivolet tout couronné d'étoiles.

Une plaque de marbre blanc décore la façade de l'habitation, et porte gravés de fort méchants vers, injurieusement attribués à Mme d'Epinay.

C'est une sensation bien douce, celle qu'on éprouve en visitant cette demeure, qui fut un des plus célèbres nids d'amour. Tout est resté à peu près dans l'état premier; les meubles sont ceux du temps de Jean-Jacques ; voici, dans la salle à manger, la table autour de laquelle se firent les joyeux repas où Mme de Warens prenait plus de plaisir à causer qu'à dîner ; voici, dans le salon, la petite pendule qui leur sonna des heures si brèves, et l'épinette sur laquelle Jean-Jacques étudiait son nouveau système de notation musicale. Au premier étage, nous pénétrons dans l'oratoire de la maîtresse du logis, attenant à sa chambre, où il semble qu'il reste encore dans l'air quelque chose de sa grâce et de sa gaieté. Le nid demeure encore tiède, longtemps après que les tourtereaux se sont envolés. Quelques livres sont rangés sur les tablettes du bureau où elle écrivait ses lettres de recommandation ; le lit à grands rideaux rouges, les fauteuils, les miroirs, le guéridon, tout est là bien rangé, un peu vieilli, un peu délabré, mais bien entretenu, très propret, tout prêt à la recevoir ; il semble qu'elle soit attendue, qu'elle va entrer, que la porte va tourner, et que l'on va voir paraître cette délicieuse femme, dans sa robe à

fleurs et son fin corsage échancré, souriante sous sa chevelure blonde.

Quelles tristes réflexions suggère une pareille visite ! Les choses ont survécu dans leur insensible permanence, dans leur imbécile immobilité, mais il manque celle qui animait ce décor silencieux et morne. L'âme de la maison est morte. Jeunesse, beauté, sourires et grâces, esprit et bonté, tout a sombré dans l'insondable gouffre du passé et de l'oubli ; il n'en reste plus qu'un vague souvenir au cœur de quelques lettrés ; de ce corps adorable tout a disparu, jusqu'aux cendres elles-mêmes, *etiam periere ruinæ.* La nature est féroce pour ce qui a été.

Toute sa prévoyance est pour ce qui va naître.

Mme Akermann exprimait dans ce vers la plus terrible vérité qui pèse sur l'humanité, condamnée à un perpétuel devenir.

A l'étage supérieur est la modeste chambrette de Jean-Jacques, avec son lit au fond d'une alcôve tendue de papier clair, sa chaise longue, ses deux fenêtres éclairées par le soleil levant, et s'ouvrant sur le panorama grandiose des montagnes lointaines qui dominent la vallée et au-dessus des-

quelles scintillent à l'horizon les glaciers des Hautes-Alpes.

C'est là que vécut ce couple uni et heureux. Ils lisaient, causaient, jardinaient ensemble ; tantôt ils allaient « prendre le café » derrière la maison dans un cabinet frais et touffu, garni de houblons par les mains adroites de Jean-Jacques ; tantôt ils allaient visiter le rucher, soigner leurs chères abeilles, cueillir les pervenches, surveiller les récoltes. Les veillées étaient occupées à « teiller » avec les sujets de la ferme. Vivre ainsi au sein de la nature, n'était-ce pas le rêve de Rousseau ? Il mêlait cependant à ces occupations rustiques quelques divertissements moins primitifs. Voici la terrasse où il avait installé le fameux planisphère éclairé par une chandelle fichée au fond d'un seau près d'un long télescope qui faisait peur aux gens. Un soir, des paysans virent l'astronome, vers minuit, un chapeau clabaud sur la tête pardessus son bonnet ; sur les épaules, un pet-en-l'air ouaté que Mme de Warens lui avait prêté : ils le prirent pour un sorcier et ils crurent que le sabbat allait commencer.

Ce sont peut-être les meilleures années de Jean-Jacques, celles qu'il passa dans ce coin perdu de

la Savoie : il ne méritait pas ce bonheur qui naquit de l'amitié et à qui l'amour fut fatal. Le jour où Mme de Warens se donne à Jean-Jacques, il semble que le charme soit rompu. Il y a, dans les préliminaires de cette possession trop longtemps annoncée ou préparée, on ne sait quoi de méthodique, de pratique, de froid, de posément calculé, qui gâte le tableau de cette union fraternelle. Ils ne trouvèrent pas à ce jeu nouveau tout le plaisir qu'ils étaient en droit d'attendre. Adieu les fraîches gamineries d'autrefois ; le diable brouilla tout.

La douce figure de Mme de Warens demeure sympathique et compatissante a travers toutes ces aventures qui ne flattent guère la mémoire de Rousseau. Quand on se rappelle cette intimité étroite et ces mois de bonheur passés aux Charmettes ; puis, plus tard, quand on voit Jean-Jacques trahir l'affection de sa protectrice dans une intrigue de rencontre sur la route de Montpellier ; quand Mme de Larnage lui fait oublier Mme de Warens au point de lui faire hésiter s'il ne suivra pas sa conquête de hasard sans retourner auprès de sa bienfaisante amie ; plus tard encore, quand il trouve à son retour sa place prise dans la maison et dans le cœur de sa maîtresse, et qu'il

cède le pas avec une résignation si aisée et sans le moindre emportement de jalousie ou de dépit, en faisant même l'aveu que son cœur était incapable de rage; quand, à leur dernière entrevue, il la retrouve ruinée et perdue, et que sa compassion ne trouve d'autre expression, sinon de gémir sur elle et de la quitter aussitôt en s'abritant derrière l'excuse d'un autre attachement plus fort : certes, le personnage ne grandit pas, et l'on ne sait ce qui est le plus honteux dans cette conduite écœurante, de son égoïsme féroce, de son insensibilité et de son ingratitude.

Les relations suivies de Mme de Warens et de Jean-Jacques Rousseau durèrent treize ans, de 1728 à 1741. Elles furent fréquemment interrompues par des absences, volontaires ou imposées ; le séjour à Turin (1728) ; le voyage en compagnie de Nicoloz Lemaître pendant la mission de Mme de Warens à Paris (1730) ; le retour en Suisse pour régler des affaires de famille, après la vie inimitable des Charmettes, après son accident de laboratoire et son testament remis à M. Rivoire (1737) ; la cure qu'il alla faire à Montpellier (1738) ; le préceptorat chez M. Mably (1740) ; enfin le départ définitif pour Paris (1741).

Il resta en correspondance avec elle ; en 1742, en se rendant à Venise, il passa la voir, bien qu'il ait oublié cette visite et qu'il écrive. « J'aurais bien voulu prendre la route du mont Cenis pour voir en passant ma pauvre maman, mais je descendis le Rhône. » Pourtant, quand il s'agit de régler ses honoraires, M. de Montaigu refuse de lui payer « son voyage de Chambéry ». Peut-être Jean-Jacques lui avait-il raconté et compté un voyage imaginaire ?

Il revint encore la voir avec Thérèse, puis ce fut tout. Il apprit, en octobre 1762, par un étranger, que « bonne maman » était morte depuis trois mois.

Sur ses vieux jours, les souvenirs si touchants qu'il avait gardés de sa liaison avec cette charmante femme lui reviennent en mémoire et l'émeuvent jusqu'aux larmes. Les vieillards ont ainsi des réminiscences plus vives de leur jeunesse. Les dernières lignes qu'il écrivit, — la dixième promenade des *Rêveries*, — sont un suprême hommage à sa tendre amie d'autrefois : son image rayonne à la fin de cette existence commencée sous ses auspices, éclairée par ses conseils, aidée de sa protection. Mme de Warens demeure

bien l'inspiratrice et la gracieuse Egérie de ce génie qu'elle a éveillé. Son ombre reçut le dernier adieu du grand insensé dont elle avait reçu les premiers sourires.

Quoi qu'on ait fait pour nous renseigner sur les autres amants de la baronne, quoique nous ayons à présent les états civils de Claude Anet ou de Wintzenried de Courtilles, ils ne nous intéressent guère ; leur illustre collaborateur leur fait grand tort, et le mieux qu'il y ait à dire d'eux est que c'est grand dommage pour Mme de Warens de les avoir connus.

Claude Anet est assurément le plus sympathique de ces auxiliaires. Né à Montreux en 1706, il était attaché à la famille de la Tour ; son oncle était jardinier de M. de Warens. La baronne apporte trop souvent dans ses attachements une prédilection marquée pour la démocratie. Elle ramasse un peu bas ses affections. Ici, au moins, elle fut payée de retour et Claude eut pour elle l'aveugle dévouement de la passion la plus profonde. Il semble s'être consacré tout entier à elle, avoir vécu uniquement par elle et pour elle ; avec elle il quitta sa patrie ; avec elle il abjura sa religion ; il lui appartenait corps et âme. Elle fut sa seule raison

de tenir à la vie : un jour qu'ils se disputèrent et se brouillèrent, il s'empoisonna comme si tout périssait en lui quand son idole l'abandonnait. Mme de Warens lui sauva la vie pour cette fois. Mais plus tard, quand il découvrit les amours de Jean-Jacques et de sa maîtresse, le coup lui fut peut-être plus mortel que sa pleurésie « gagnée en allant cueillir du génipi au haut des montagnes ». Il en mourut (1734). Jean-Jacques hérita de son bel habit noir. Mme de Warens perdait un fidèle et sûr ami.

Moins sage fut sa liaison avec Wintzenried. Ce garçon remuant, qu'on voyait toujours à cheval, ou bien la hache à la main, en train de « fendre du bois », prit une part désastreuse dans l'existence de sa protectrice. Actif et inventif comme elle, il la séduisit par son aplomb, sa faconde et ses projets; elle lui confia même une part dans la direction de ses affaires, et l'heureux intendant ne cessa pas, même quand il fut marié, de lui prodiguer les conseils, les remontrances sur ses dépenses et sur la gestion de ses biens. Il supplanta Rousseau que son esprit plus spéculatif rendait moins nécessaire à la baronne. Au temps où ils vécurent dans une communauté bien com-

promettante pour leur hôtesse, il n'était pas rare qu'on laissât Jean-Jacques aux Charmettes, tandis que Wintzenried et Mme de Warens logeaient à Chambéry.

Après le départ de Rousseau, l'intimité du nouveau couple fut singulièrement resserrée par la participation commune à l'industrie minière qu'ils fondèrent. Wintzenried, qui devint bientôt M. de Courtilles, dut flatter et développer chez sa maîtresse ses goûts entreprenants, ses instincts de femme d'affaires et c'est peut-être là qu'on rencontrerait le secret du charme qu'il exerça sur elle, puisqu'ils ne tardèrent pas à devenir co-associés dans l'exploitation des charbons fossiles de la Savoie. Cette activité était à coup sûr son plus grand attrait, s'il faut croire en partie le témoignage trop directement intéressé de Rousseau quand il nous décrit le personnage. En dehors des informations contestables dues à son rival, il demeure évident que ce fut un garçon d'une bonne famille peut-être, ce que ne dit pas Jean-Jacques, mais vulgaire, trivial, et indélicat. Son mariage avec une jeune fille de la bourgeoisie, au moment où il était menacé d'un procès pour avoir séduit une fille d'auberge ; les sollicitations

qu'il adresse à la baronne elle-même pour faire réussir son mariage et avorter le procès, dénotent une âme grossière, indiscrète et immorale au premier chef. C'est un vilain personnage, un ambitieux que ne dégoûtent ni les turpitudes, ni les platitudes, qui exploite sa maîtresse pour en vivre. Il nous est parvenu des lettres où il demande à la baronne de l'argent pour subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants. C'est un intrigant expert dans l'art de se faire soutenir. Il ne semble même pas avoir eu pour lui l'avantage de dehors séduisants ; son éducation sommaire le laisse mal dégrossi, mesquin et déplaisant. Il fouille dans les poches des domestiques pour s'assurer s'ils ne volent rien ; il est écœurant quand il envoie à la trop faible baronne des nouvelles de sa situation, « ma femme malade et moi qui ai la foire depuis dix jours », et son activité dénote plus de désordre et de turbulence que de capacité, puisqu'elle ne réussit point, lui fit perdre les bénéfices dus aux prodigalités de son amante, et le laissa ruiné et misérable sur le chantier désert de ses usines abandonnées. L'accouplement de la gracieuse baronne avec ce rustre grossier est un de ces mystères qu'explique

seule la loi des contrastes. Peut-être est-ce pour s'en débarrasser qu'elle le maria ; elle ne pourrait que gagner à la justification de cette hypothèse.

*
* *

Il faut peut-être chercher dans la politique une part du secret qui pèse encore sur la conversion de Mme de Warens.

A la fin d'une lettre, dont l'original fait partie d'une collection privée et que Mme de Warens adresse, le 3 avril 1756, au gouverneur de Savoie pour le remercier du payement de sa pension, elle ajoute : « J'ose demander à Votre Excellence un quart d'heure de ses moments précieux, pour que je puisse en particulier lui donner des éclaircissements sur des choses qui sont de conséquence et qui regardent l'avantage de l'Etat. »

Ce passage donne à entendre que Mme de Warens n'était pas étrangère à la politique et qu'elle était même chargée de certaines missions d'observation ou d'espionnage dont elle avait à rendre compte. Cette hypothèse prend la proportion d'un fait acquis, si l'on se rappelle un épisode bien

antérieur, qui se passa au moment où Jean-Jacques revint de Turin, en 1730. C'est encore un point obscur dans la vie de Mme de Warens.

Rousseau était revenu depuis quelque temps; il prenait des leçons de musique avec Nicoloz Lemaître, quand celui-ci se fit une affaire avec le chantre du chapitre et dut s'enfuir. Mme de Warens chargea Jean-Jacques de l'accompagner : c'était un compagnon peu sûr, car il abandonna bientôt le fugitif. Quand il rentra à Annecy, Mme de Warens n'y était plus.

On l'avait vue partir masquée; son parent d'Aubonne et Claude Anet avaient pris les devants; elle avait été les rejoindre à Seyssel. Ce d'Aubonne est celui qui estimait que Rousseau « pourrait devenir curé de village, et que c'était là la plus haute destinée à laquelle il pût aspirer ». Il avait d'abord servi dans la garde suisse du roi de Prusse; colonel de milices bernoises, châtelain de Morges, auteur d'un projet de loterie que le cardinal Fleury avait repoussé, il était venu loger chez sa parente, Mme de Warens, pour combiner les préparatifs d'une affaire malheureusement trop ténébreuse encore.

Des recherches de Perrero, de la correspondance

du comte Maffei, ambassadeur de Sardaigne à Paris, des archives du Sénat de Savoie, il ressort que d'Aubonne était chargé d'une mission secrète ; il emmena Mme de Warens, soit que celle-ci dût le présenter chez l'ambassadeur, soit qu'elle fût elle-même investie par M. de Bernex de quelque commission pour le cardinal ou un de ses familiers, comme l'a cru Rousseau.

Le principal agent de la mission était d'Aubonne. Il dut tromper Mme de Warens et lui donner le change sur le but du voyage, car elle apprit seulement à Paris que son intervention devait être tout à fait secondaire. D'Aubonne se réservait l'intégrité de la négociation et de ses bénéfices. Sa compagne, « née pour les grandes affaires », refusa ce rôle de comparse et quitta son associé pour se rendre à Turin.

Le retour fut pénible. Mme de Warens n'en connaissait pas assez pour être dangereuse, mais on suspectait sa fidélité et sa discrétion.

L'ambassadeur Maffei écrit au marquis Del Borgo que, « sans savoir le détail de l'affaire, elle en peut savoir assez pour en donner une idée ». Des agents furent postés sur son passage pour la surveiller, pour l'empêcher de passer sur le territoire suisse,

d'entrer en communication avec ses compatriotes, pour « tâcher, sans affectation, qu'elle se rendît à Annecy, sa demeure ». Un certain Mitonet, de Chambéry, fut dépêché à Seyssel pour observer son passage. Son rapport est aux Archives du Sénat de Savoie. Il a passé la journée du 31 juillet 1730 à Seyssel et n'a point vu « la dame en question ». Le coche est arrivé à une heure après midi, « il n'y avait que quelques fillettes dans le fond ». Il a demandé si l'on pouvait passer à Seyssel en chaise roulante, mais on lui a sasuré « que cette voiture n'avait plus lieu ». Il n'avait pas manqué le coche, mais il était arrivé trop tôt. Mme de Warens ne traversa Seyssel que le 13 août au soir, en chaise. Elle s'était arrêtée quelques jours à Lyon chez son amie, Mlle du Châtelet.

De quelle affaire s'agissait-il ? On sait que d'Aubonne devait remettre au roi de Sardaigne des mémoires où la négociation était expliquée tout au long. La lettre d'envoi de l'ambassadeur nous renseigne mal ; il mande au roi qu'il fait parvenir les mémoires, par un marchand de Turin, à un sieur Bouvier, de Lyon, qui les dépêchera par exprès au comte de Saint-Georges, qui les enverra par estafette au roi : « Je ne vous dirai rien de

l'affaire, elle est assez bien détaillée. » Nous voilà bien informés.

Dans les dossiers datant de cette époque et retrouvés aux archives de Turin, il y a des « Mémoires pour mieux éclaircir les droits de la maison de Savoie sur Genève » (1730). Aux archives de la Société florimontane d'Annecy, il y a une correspondance de l'abbé Coppier avec M. de Bernex, au sujet des prétentions des Genevois d'acquérir des seigneuries dans le pays de Gex, prétentions renvoyées « aux calendes grecques ».

Est-ce d'une de ces négociations qu'il s'agissait ? *Chi lo sa ?* Dans une lettre au roi de Sardaigne, Maffei écrit que Sa Majesté verra « le projet de révolution » proposé dans le premier des trois mémoires ; le troisième donne une idée de l'exécution. Les recherches des érudits locaux sont demeurées infructueuses et il n'y a peut-être pas de quoi s'en mortifier. Au point de vue de l'histoire générale, le « projet de révolution » n'a pas laissé de bien profondes traces et n'a pas révolutionné grand'chose, puisqu'on ignore ce que ce fut ; au point de vue plus spécial de Mme de Warens, nous en connaissons assez pour soupçonner tout un côté de cette existence active que la politique

séduisit et qui fut mêlée aux intrigues des évêques, comme M. de Bernex, des ambassadeurs, comme le comte de Maffei, des ministres et des rois. Cet épisode éclaire et explique le jugement de Rousseau. « A sa place, Mme de Longueville n'eût été qu'une tracassière ; à la place de Mme de Longueville, elle eût gouverné l'Etat. »

Cette activité se créa et trouva un autre dérivatif dans l'industrie. La toute gracieuse amie de Jean-Jacques a ses diplômes d'ingénieur ; c'est un trait bien particulier de cette figure exquise et qui la rend tout à fait moderne ; c'est la femme d'affaires, directrice d'usine, préparatrice de laboratoire, gérante de manufacture, et rien n'est si original que cette grande dame, baronne de Villardin de Warens, apportant à la vie des distractions dues aux goûts les plus bourgeois et les plus imprévus à cette époque.

Son esprit pratique et infatigable lui suggère sans cesse quelque nouvelle entreprise au détriment de sa fortune, car elle y apporte toute sa passion, toute sa fiévreuse impatience de femme, qui ne remplacent pas les solides qualités d'un polytechnicien.

Dès le début de son mariage, nous l'avons vue

se livrer à la fabrication des bas de soie ; elle agrandit ses ateliers pour y faire tisser les bas de laine. Le commerce ne fut sans doute pas trop prospère, car, en 1726, lorsqu'une crue de la rivière voisine eut emporté l'établissement, il ne fut pas relevé. Il faut dire qu'à ce moment M[me] de Warens avait d'autres soucis que de tisser des bas, puisque, cette année-là, il ne s'agissait de rien moins pour elle que de quitter sa maison, son mari et sa religion.

L'amitié qu'elle eut pour Jean-Jacques semble avoir fait tort à ses entreprises commerciales. Tous deux se contentèrent de manipuler, dans le laboratoire, les magistères et les orviétans. Il faillit en coûter la vie à Jean-Jacques. En essayant de fabriquer de l'encre de sympathie, l'alambic éclata ; l'opérateur avala de l'orpiment de chaux (27 juin 1737), resta aveugle six semaines et fit son testament. — M[me] de Warens maniait de petites et mesquines affaires en attendant des occupations plus considérables. Tantôt elle trafique, pour vivre, de son argenterie qu'elle vend au meilleur compte ; elle achète à « une dame de mérite » un collier de grenats qu'elle revend à son amie M[me] de Sourget ; afin d'aider la gêne momentanée de celle-ci, elle

emprunte l'argent qu'elle lui prête, en échange de quelques menus cadeaux : des meubles, une petite croix de bois incrustée de nacre, et une « petite cave à tabac de noyer doublée de plomb » qui l'embarrasse, « ne faisant nul usage du tabac ». Toujours paraît chez elle ce besoin pressant de manier des affaires, de s'entremettre dans celle des autres, de remuer et d'agir.

Quand elle n'eut plus Jean-Jacques sous sa tutelle, elle détourna vers un nouveau commerce son activité inoccupée ; la belle baronne se fit fabricante et marchande de savons (1744). M. Mugnier croit qu'elle fabriquait aussi du chocolat, mais sans nous dire sur quoi il appuie cette hypothèse qui, d'une savonnière en gros, ferait une vulgaire épicière. C'en serait trop, et le savon suffit à dédorer légèrement le blason de la grande dame.

Elle avait mieux à faire et elle fit mieux. Depuis 1740 environ, elle s'intéressait fort aux travaux et aux découvertes de quelques chimistes que Jean-Jacques appelait archi-ânes et butors. Elle prit même part à des essais de fouilles opérées en Maurienne, dans les concessions du marquis Graneri, qu'elle finit par acheter en société avec

un certain Sautier de la Balme. Ce furent les débuts d'une entreprise considérable, qui exploitait toute la région de la haute Maurienne et du mont Cenis, pour en extraire le fer spathique à grandes lames de Frency-Fourneaux, le fer ologiste métalloïde du Monioz, le cuivre d'Orelle, le sulfure de plomb argentifère de Saint-Pierre-l'Extravache, l'anthracite de Presle, le lignite d'Araches, etc.

Mme de Warens fut séduite par ce rôle de grande propriétaire du sous-sol et comme elle n'avait pas d'argent, elle chercha partout des associés et des actionnaires, trouva de la Balme, de La Fournache et Thomas Cash ; ils se rendirent acquéreurs de toutes les usines, martinets, hauts fourneaux, des concessions à acheter, et l'acte d'association fut pompeusement daté :

« Aux Charmettes, dans le château qu'habite Mme de la Tour de Warens. »

Elle signa : « F.-L.-E. de Warens de la Tour-Mansord et Cie. »

S'il suffit de mots ronflants pour activer les grandes exploitations métallurgiques, celle-ci devait aller à merveille.

C'est véritablement miracle comment cette industrie, menée par une femme sans compétence,

put durer au point de lui survivre et résista aux dissolutions provisoires, aux faillites, à la ruine totale de sa directrice qui, à deux reprises, dut vendre sa part dans la compagnie et la racheter en aliénant la moitié de sa pension. La Société se soutint pourtant et s'agrandit ; aux mines de fer s'ajoutèrent les mines houillères : les hauts fourneaux furent rallumés, les fonderies furent remises en activité, et Mme de Warens ajouta à son industrie celle de la poterie de fonte. Les fonds seuls lui manquèrent pour organiser parallèlement une usine de poterie en terre. Aidée de ses nombreux associés et actionnaires, elle remua, souleva, fouilla, embrasa et enfuma toute cette région dont les excavations et les galeries désertes nous gardent encore aujourd'hui le souvenir de la grande maîtresse de forges.

Le détail des péripéties que traversa cette industrie, par les noms qui y sont mêlés, intéresse plus directement l'histoire de la Savoie que la biographie de Mme de Warens. M. Mugnier les raconte tout au long et rien n'est si curieux que de lire au bas d'une facture, pour des pioches, des vestons de mineurs, des fers de chevaux ou des sacs de charbon, cette jolie signature qu'on

était accoutumé à rencontrer seulement au bas des tendres billets adressés à Jean-Jacques Rousseau.

*
* *

Cette existence si remplie, qui se partage entre des occupations si diverses, les intrigues de l'amour et celles de la politique, les affaires du commerce et celles de la religion, s'achève dans le plus pitoyable et le plus désolant délabrement. Cette femme, que sa liaison avec Jean-Jacques a immortalisée et dont la physionomie nous est parvenue souriante, aimée, heureuse, a eu la plus douloureuse vieillesse. C'est pitié de la voir lutter jusqu'au bout contre le dénûment avec l'illusion persistante de ses jeunes espérances. Sa vive imagination lui suggère mille expédients qui la font plaindre sans la servir. Tout lui échappe à la fois, l'échafaudage de sa vie s'effrondre sous elle et ses ruines poudrent tristement de leur poussière ses cheveux blancs.

Jean-Jacques, son égoïste et ingrat protégé, l'avait quittée. Il lui écrivit quelque temps, prit une autre maîtresse et eut le front de venir la présenter à son ancienne « maman ».

Il lui fit tenir quelques secours ; pendant qu'il était à Genève, c'est Thérèse qui vint porter de sa part son aumône à la baronne : vile indélicatesse qui déshonore le roturier et vulgaire amant de la Levasseur, sans éclabousser sa sympathique et noble amie.

Quand Wintzenried de Courtilles eut succédé à Jean-Jacques absent dans le cœur de la baronne, ce burlesque garçon coiffeur, qui plus tard se fit anoblir, n'était pas homme à traiter avec plus de ménagements sa trop faible maîtresse. Toute sa vie, il continua à recevoir ses conseils et sa direction, sans lui rendre en échange une tendresse égale. Il séduisit la fille de l'auberge où venaient boire les ouvriers de l'usine des mines ; il put ne pas l'épouser parce qu'il n'y eut pas d'enfant et parce qu'il demanda à Mme de Warens de le présenter et de le marier à une jeune fille de la bourgeoisie. Voilà quelles épreuves s'était préparées pour ses vieux jours la trop compatissante amie.

Elle avait dans sa chambre une croix que lui avait donnée une dame de ses connaissances. Elle disait souvent en la regardant : « Voilà ma croix. » Sa vieillesse fut un calvaire. Elle est un

exemple décourageant pour la bonté, la compassion et la tendresse.

Réduite à céder la moitié de sa pension pour faire taire quelques dettes criardes, toujours soutenue par l'espoir d'un avenir moins dur, elle fait crânement face à l'infortune. Les entreprises industrielles avaient tourné contre elle; ses associés, plus riches, accaparèrent l'affaire tout entière et en expulsèrent peu à peu la malheureuse baronne, leur inspiratrice. Elle avait tiré, pour d'autres, les marrons du feu et le fer des filons. Ses lettres de détresse au roi de Sardaigne, son protecteur et son trésorier, sont navrantes. « Pauvre Françoise » y remontre qu'ayant abandonné pour la religion catholique les biens de son père et de son mari, elle ne peut plus compter que sur la générosité royale, et elle envoie à l'appui de sa requête son « attestation de pauvreté ».

Les procès qu'elle dut intenter à la mort de son mari pour le recouvrement de ses biens, la disparition de son dernier ami, le marquis d'Allinges, les expédients qu'il lui faut inventer et qu'elle pousse jusqu'à faire trafic de son crédit et de son nom, les demandes d'argent et de secours sont les moindres déboires de cette fin désolée.

En 1757, elle dut rendre à son propriétaire une maison qu'elle avait achetée à Evian, pour s'y retirer : elle était dans l'impossibilité d'en régler le prix.

Ainsi se termine, dans la solitude et la misère. cette vie dont toute une époque est restée à jamais célèbre, celle à laquelle Jean-Jacques dut peut-être l'éveil de son génie et sûrement les heures les plus délicieuses de sa jeunesse.

Il pousse dans la neige des sommets, en Savoie, de petites fleurs d'un parfum pénétrant et d'une jolie teinte rose : ce sont les cyclamens, sorte de violettes plus éclatantes et plus vivaces que les autres. Quand vient l'automne, les petits montagnards s'échelonnent et se dispersent le long des pentes boisées ; ils reviennent les bras chargés de bottes de fleurs. Elles émaillent la terre durcie et improductive ; elles défient le gel et le givre, elles relèvent crânement leurs petites têtes sous la bise qui passe, et leur ténacité résiste aux plus rudes intempéries de novembre.

Mais lorsque sur les sommets les neiges s'amoncellent et que leur masse retombe en avalanche sur le penchant désolé des monts, les petites fleu-

rettes englouties et écrasées meurent dans l'immense silence de l'hiver.

Quand Mme de Warens, sur la terrasse ensoleillée des Charmettes, piquait à son corsage une touffe de cyclamens, elle eût pu, en les respirant, comparer sa destinée à celle de ces fleurs au parfum persistant, à l'éclat opiniâtre.

Elle fut, elle aussi, une fleur des Alpes, exquise de grâce, toute charmante, résistante dans sa fragilité ; elle défia longtemps l'infortune qui l'ébranla dans ses affections comme dans ses intérêts les plus chers ; jusqu'au jour où, lassée et vaincue, oubliée au fond d'un faubourg de Chambéry, elle mourut tout près de la maison qui avait abrité Petit et Maman, comme la tourterelle blessée revient expirante au nid de ses amours.

V

MADAME D'HOUDETOT

6

V

MADAME D'HOUDETOT

Mme d'Houdetot a été follement aimée, et elle n'était pas jolie : ce soit la consolation des laides. En dépit des orgueilleux triomphes de la beauté physique, ils le cèdent en passion souvent, et en durée toujours, à la victoire de la beauté intellectuelle ou morale.

La beauté morale n'a rien à voir dans l'histoire de Sophie, presque aussi peu que la plastique. Un de ses plus fervents adorateurs nous a laissé un portrait d'elle qui n'est pas flatteur :

« Mme la comtesse d'Houdetot approchait de la trentaine, et n'était point belle ; son visage était marqué de la petite vérole ; son teint manquait de finesse ; elle avait la vue basse et les yeux un peu ronds. » Une jeune amie de Mme d'Epinay, Mme la

vicomtesse d'Allard, qui avait beaucoup connu Mme d'Houdetot déjà assez âgée, il est vrai, complète ce témoignage avec un désintéressement qui impose confiance :

« Ce sera une consolation pour les femmes laides d'apprendre que Mme d'Houdetot, qui l'était beaucoup, a dû à son esprit et surtout à son charmant caractère, d'être si parfaitement et si constamment aimée ; elle avait seulement la vue basse et les yeux ronds, comme le dit Rousseau, mais elle était extrêmement louche, ce qui empêchait que son âme ne se peignît dans sa physionomie ; son front était très bas, son nez gros ; la petite vérole avait laissé une teinte jaune dans tous ces creux, et les pores étaient marqués de brun : cela donnait un air sale à son teint, qui, je crois, était beau avant cette maladie. » Sans doute elle était mieux à son avantage quand elle était plus jeune, et Rousseau la trouve bien aimable, sans qu'il soit aisé de discerner jusqu'à quel point il subit la loi des illusions de l'amour :

« Sa physionomie, à la fois vive et douce, était caressante ; elle avait une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tombaient au jarret. Sa taille était mignonne, et elle mettait

dans tous ses mouvements de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. »

Ses portraits sont assez rares. Il en existe, dit-on, dans la famille trois ou quatre. Jouaust annonçait en 1887 qu'il mettrait en tête d'une nouvelle édition de la *Nouvelle Héloïse*, qui n'a pas paru, un portrait de la comtesse par Fragonard, la représentant au milieu des jardins de Sannois, et appartenant à M. le comte d'Houdetot, son petit-fils, trésorier général à Aix. Le Cabinet des Estampes ne possède rien. On cite aussi un portrait de fantaisie, figurant Mme d'Houdetot sous l'aspect d'une femme jeune et jolie, couronnée de fleurs, sans nom de graveur ni d'éditeur. On parle encore d'un portrait par La Tour, au pastel ; Corot, artiste médiocre du XVIIIe siècle, en aurait fait la gravure ; mais ce graveur est dénoncé par M. Feuillet de Conches parmi les apocryphes de la gravure au portrait (*Gazette des Beaux-Arts*, 1859) et il se pourrait que le pastel de La Tour fût imaginaire. En somme, toutes ces reproductions sont bien hypothétiques. Quelques jours avant sa mort, on offrit à la comtesse de reproduire ses traits en tapisserie des Gobelins : elle ne put fournir aucun portrait, et n'en trouva un, assez médiocre, que

6.

chez une de ses femmes de chambre. C'est Crèvecœur qui conte l'anecdote :

« Un matin, elle fut aux Gobelins avec M. de Somma-Riva voir les portraits de plusieurs hommes et femmes célèbres du siècle dernier dont elle avait été la contemporaine. C'est à cette dernière excursion qu'elle doit sans l'avoir prévue une jouissance bien inattendue, que l'on pourrait considérer comme le premier suffrage de la postérité : la demande de son portrait. Mais la vanité de se faire peindre l'avait si peu occupée dans le cours de sa vie que, ne s'étant pas trouvé de tableau chez elle, on a été obligé d'avoir recours à celui qu'elle donna il y a vingt-cinq ans, à une ancienne femme de chambre retirée depuis longtemps à la campagne. »

La raison n'est peut-être pas que la vanité de se faire peindre ne l'occupa guère ; elle n'était guère belle, et ne se souciait sans doute pas de multiplier son image. Il y a beaucoup d'orgueil dans le goût de se faire peindre ou reproduire ; c'est comme si l'on prenait soin de se maintenir longtemps et partout devant l'admiration des autres. Les belles en sont fières, et les laides veulent qu'on les flatte. Mme d'Houdetot n'eût ni

le courage de se faire souvent peindre au naturel, ni la feintise de se faire embellir sur toile, ou sur tapisserie. D'ailleurs, du portrait des Gobelins il n'existe aucune trace nulle part, et il n'y a même pas apparence qu'on ait fait des portraits de particuliers dans cette manufacture, à moins que ce soit pour les peindre comme modèles dans les figures mythologiques ou les allégories. Le portrait le plus authentique qu'on ait d'elle est celui que Crèvecœur envoie à son fils Ally à Caen, le 3 avril 1786, dans cette lettre :

« Porée (le valet de chambre) vous remettra une boîte couverte en papier qui contient un portrait de la bonne comtesse. »

Il est demeuré dans la famille. M. Robert de Crèvecœur l'a fait graver en 1883 pour le volume qu'il a consacré à son ancêtre. C'est un dessin au crayon noir rehaussé de gouache. Il porte au revers du cadre ces mots écrits par Crèvecœur : *The right honorable lady Sophia, comtesse de Houdetot.*

La figure ressort sur fond noir dans un médaillon ovale. Le portrait est antérieur à la date de 1786, car la physionomie n'accuse pas, loin de là, cinquante-six ans. Elle se présente de profil ; l'as-

pect général manque de douceur ; l'expression est un peu masculine ; les traits sont fortement accusés. Les cheveux sont rebroussés au-dessus du front, qui est bas, et retombent en boucles sur les épaules, sans raie ni frisure ni coiffure d'aucune sorte, ce qui contribue encore à donner à la tête un air mâle. Le nez est fort, un peu busqué. Dans la cinquième des *Lettres de la Montagne*, J.-J. Rousseau parle de la femme pour laquelle il écrivit l'*Emile*. Il dit d'elle, entre autres choses : « Elle est par la figure un ornement de son sexe et par le génie une exception. » On disputa pour savoir de qui il s'agissait, et comme on avait nommé Mme d'Houdetot, Mme de Verdelin écrivait : « Cela va bien à ses talents, mais pas à son nez. »

Il faut que le dessinateur ait embelli la nature, car le nez du portrait ne mérite pas cet outrage.

Le menton est fuyant, avec un gros pli sous le cou, qui rejoint la ride de la commissure des lèvres. Elle porte sur les épaules un châle à la Charlotte Corday. On ne voit qu'un des deux yeux. La comtesse préférait naturellement poser de profil, et parce qu'elle avait les traits nettement et purement marqués, et parce qu'elle louchait un

peu. Dans son portrait, le regard n'a pas la vivacité qu'on s'attend à trouver dans les yeux d'une femme si pétillante et si gaie. L'âge a éteint les flammes, qui se rallument sans doute à la conversation. Les lèvres sont un peu pincées et donnent un air sérieux. En cachant les cheveux et la gorge, on croirait voir un portrait d'homme, quelque camée romain [1].

A défaut de la beauté physique, c'est par d'autres mérites qu'elle a laissé à ses amis des souvenirs impérissables, tous conformes entre eux, quelques-uns très passionnés ; c'est par ce que Mme d'Epinay appelle fort gracieusement sa « jolie âme ».

C'est un plaisir de démêler les divers traits de cette physionomie souriante, aimable, nullement compliquée, dont la bonté et la grâce affable firent à elles seules tous les frais. Mme d'Houdetot fut une vertueuse pécheresse qui sut conquérir tous les cœurs comme toutes les affections, même celle de son mari. Elle fut surtout bonne, toujours fidèle au plus bienveillant optimisme, comme aussi, coutumière de la plus docile patience, intelligente, lettrée, instruite, moraliste des plus

[1] Gigoux a exposé au salon de 1834 une toile, *Saint-Lambert et Mme d'Houdetot*, dont on a fait une lithographie.

délicates avec une petite pointe d'ambition littéraire, qui poussait, comme dans un parterre, dans son salon richement pourvu de célébrités ; avec cela femme de sang-froid, de tête solide, d'esprit net, méticuleux même, simple dans ses goûts comme dans son style, plus prudente qu'audacieuse, âme aimante en qui le romanesque n'a pas détruit la raison pratique, — elle fut bien le plus grand mélange des qualités nécessaires pour assurer aux autres le même agrément qu'on reçoit d'eux.

Elisabeth-Sophie-Françoise de la Live de Bellegarde, femme du comte d'Houdetot, lieutenant général des armées du roi, naquit en 1730 et mourut à Paris, le 28 janvier 1813, à quatre-vingt-trois ans. Son nom usuel était Elisabeth. Colardeau lui a souhaité sa fête en vers le jour de sainte Elisabeth. Dans l'intimité elle s'appelait Mimi. Rousseau choisit le nom de Sophie pour son usage, et la comtesse l'adoptait souvent, dans ses vers à ses enfants, dans ses lettres (19 nov. 1785). Elle était la belle-sœur de Mme d'Epinay. Ce fut une femme des plus distinguées par les qualités de l'esprit et du cœur.

« Elle avait, dit Jean-Jacques, l'esprit très natu-

rel et très agréable ; la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y mariaient heureusement : elle abondait en saillies charmantes qu'elle ne recherchait point, et qui partaient quelquefois malgré elle. Elle avait plusieurs talents agréables, jouait du clavecin, dansait bien, faisait d'assez jolis vers. Pour son caractère, il était angélique ; la douceur d'âme en faisait le fond ; mais hors la prudence et la force, il rassemblait toutes les vertus. Elle était surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis même n'avaient pas besoin de se cacher d'elle. J'entends par ses ennemis ceux ou plutôt celles qui la haïssaient : car pour elle elle n'avait pas un cœur qui pût haïr, et je crois que cette conformité contribua beaucoup à me passionner pour elle. »

Pardonnons à Rousseau la manie de ne jamais décerner à autrui un compliment sans s'en réserver une petite part. Le portrait qu'il trace de son ancienne amie est des plus remarquables ; il l'eût moins bien fait au temps où il était amoureux ; il n'y eût pas apporté cette clairvoyance, cette pénétration, cette acuité d'observation psychologique, qui redonne une vie intense à l'original dans son image.

Mme d'Houdetot appartenait au plus grand monde et à la plus brillante société. Elle était fort riche et Jean-Jacques le lui reproche à plusieurs reprises jusqu'à l'indiscrétion dans les lettres à Sophie :

« Une grande fortune sans adversités a dû vous endurcir l'âme ; vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. » Et plus loin : « Vous n'ignorez pas que la fortune même ne garantit pas toujours des peines ! »

Rousseau a mauvaise grâce à faire le censeur ; il a profité de ce luxe, qui l'a fait vivre, qui l'a logé et entretenu, qui lui a procuré les distractions d'une société spirituelle et attrayante. Son amie était très femme du monde, musicienne, éprise de tous les plaisirs mondains, réunions, parties, danse et poésie. Quand elle ne dansa plus, elle écrivait :

« J'aime encore la danse, qui est un exercice qui tient à la gaîté, mais je n'ai plus le courage de l'aller chercher. »

Elle avait tout ce qu'il fallait pour tenir son rang, pour être une brillante maîtresse de maison, pour animer ses réceptions, et être dans son salon

comme on disait au siècle précédent, « l'âme du rond ». Dans un article qu'il donna au *Journal des Débats* quelques jours après la mort de Mme d'Houdetot, Suard disait :

« Mme d'Houdetot avait un esprit plus piquant, un talent plus naturel, un goût plus exercé que la plupart des femmes qui se sont fait un nom dans les lettres : elle eût aisément obtenu ce genre de gloire, si elle avait pu l'ambitionner; et elle était bien loin de désirer la célébrité qu'elle a acquise malgré elle. »

Ses habitués ont conservé de ses réceptions le plus reconnaissant souvenir, témoin Guizot qui fut introduit à vingt-deux ans dans le salon de Mme d'Houdetot, et qui écrivait, en 1841, dans sa *Notice sur Mme de Rennefort :*

« Les mercredis, Mme d'Houdetot donnait à dîner à un certain nombre de personnes invitées une fois pour toutes, et qui pouvaient y aller quand il leur plaisait. Elles s'y trouvaient en général huit, dix, quelquefois davantage. Point de recherche, point de bonne chère ; le dîner n'était qu'un moyen, nullement un but de réunion. Après le dîner, assise au coin du feu, dans son grand fauteuil, le dos voûté, la tête inclinée sur la poitrine,

parlant peu, bas, remuant à peine, M[me] d'Houdetot assistait en quelque sorte à la conversation, sans la diriger, sans l'exciter, point gênante, point maîtresse de maison, bonne, facile, mais prenant à tout ce qui se disait, aux discussions littéraires, aux nouvelles de société ou de spectacle, au moindre incident, au moindre mot spirituel, un intérêt vif et curieux; mélange piquant et original de vieillesse et de jeunesse, de tranquillité et de mouvement. »

C'est là une comtesse vieillie. Mais ce qu'il faut s'imaginer, c'est cette pétillante et souriante créature au temps de sa splendeur, telle qu'elle apparut à Jean-Jacques, gaie, étourdie, vive et rieuse, faite pour amuser et séduire le cercle de ses amis.

C'était une aimable société que celle de ses intimes, gens galants et d'esprit alerte, dont les réunions étaient les assises des grâces et des délicats plaisirs, comme le rendez-vous des noms les plus distingués, Rousseau, Grimm, Buffon, Florian, Diderot, Saurin, et les familles La Rochefoucauld-Liancourt, d'Estissac, Breteuil, Rohan-Chabot, Beauveau, Necker, et les académiciens d'Alembert, Delille, Marmontel, Suard, Grimm,

Rulhière, et le maréchal de Beauveau et le financier de Laborde, et le propre frère de la comtesse, La Live de la Briche, et le grand Franklin, et la comtesse de Damas, et Saint-Lambert, et la belle-sœur de Mme d'Houdetot, « sa grosse Mme de Blainville », comme l'appelle Mme d'Epinay, « femme d'une bonté pesante et insupportable » ; et Mme d'Epinay elle-même, dont le jugement et la modération apportaient aux entretiens une sagesse sans pruderie et sans gravité morose, comme en fait foi le ton souvent si plaisant de ses Mémoires :

« Nous vîmes hier le vieux secrétaire de l'Académie française chez le bon M*** ; c'est, comme disait le baron, le Temps chez l'Éternité. Il y avait encore là une demoiselle ; je n'en ai jamais vu qui ait mérité autant de le demeurer ; aussi je la crois intacte comme l'enfant qui vient de naître. »

Il y avait là encore le fin Duclos, — ce Duclos dont on voit encore aujourd'hui à Dinan, en Bretagne, la modeste maison natale, sur les hauteurs de la Rance, et qui eut à son lit de mort ce plaisant dialogue avec son curé :

« Comment vous appelez-vous, monsieur le curé ? — Chapeau. — Eh bien ! je suis venu au monde

sans culotte, je puis fort bien en sortir sans chapeau. »

Diderot nous a laissé quelques curieux crayons de ces séances. Il nous fait pénétrer dans l'intimité de ces châteaux élégants; ce sont des tableaux d'intérieur, amusants comme des indiscrétions : « A midi M. de Villeneuve arriva. Nous étions dans le magnifique salon vers la fenêtre qui donne sur le jardin. M. Grimm se faisait peindre et Mme d'Epinay était appuyée sur le dos de la chaise de la personne qui le peignait. Il est charmant, ce profil ; il n'y a point de femme qui ne fût tentée de voir s'il ressemble.

« M. de Saint-Lambert lisait dans un coin la dernière brochure que je lui ai envoyée. »

« Je jouais aux échecs avec Mme d'Houdetot. La vieille et bonne Mme d'Esclavellet, avait autour d'elle tous ses enfants, et causait avec eux et avec le gouverneur. »

C'est là un coup d'œil jeté dans le salon par la fente de la porte à l'heure de la pleine intimité. Les fêtes y étaient brillantes. Chez Mme d'Houdetot venait le plus beau monde, qu'elle prenait soin de recruter elle-même. Bien qu'en dise Mme d'Epinay quand elle la loue « d'être loin de l'intrigue »,

elle s'entendait à attirer les célébrités à elle, et ne dédaignait pas de faire les plus séduisantes avances quand sa vanité de maîtresse de maison y trouvait son compte. Tantôt c'est Mme d'Epinay qui nous la montre à l'affût d'une nouvelle connaissance : « La comtesse veut faire connaissance avec le baron d'Holbach et sa femme. Je ne m'en mêlerai pas. »

Elle s'en mêla si peu qu'elle fut fort dépitée quand la connaissance fut faite, comme on voit par son récit qui sent la fable :

« Voici une équipée que fit avant-hier la comtesse d'Houdetot. Elle est tombée comme une bombe chez le baron d'Holbach, sans se faire présenter ; elle lui a dit qu'elle avait trouvé son nom et celui de sa femme écrits à sa porte et qu'elle avait été bien fâchée de ne s'être pas trouvée chez elle. Que dites-vous de cela? Pour moi qui ne la crois pas menteuse, je ne sais qu'en penser. Si elle ne l'a point rêvé, ce dont elle est fort capable, il faut que quelqu'un se soit diverti à faire écrire la baronne chez elle. »

Tantôt nous assistons à son adroit manège pour attirer chez elle le sauvage Diderot, comme elle avait déjà apprivoisé Jean-Jacques. Diderot

s'est rebiffé, et la comtesse proteste de son désintéressement dans les attentions qu'elle a voulu avoir pour lui. Elle lui avait offert sa voiture, qu'il a refusée. « Cette proposition, écrit-elle aussitôt à Rousseau, l'a effarouché; mais assurez-le bien, quand vous le verrez, que mon intention n'a été que de rendre service à deux amis qui avaient besoin de se voir, et non de le forcer à me connaître et à m'avoir quelque obligation. Vous me connaissez, dites-lui que, n'ayant point un assez grand crédit pour espérer de lui être utile, et les amis que j'ai ne me laissant pas le besoin d'en avoir d'autres, j'ai toujours respecté l'éloignement que je lui connais pour les nouvelles connaissances. Personne ne serait plus charmé de le connaître que moi, assurément : j'admire son génie et son mérite me touche, je le connais trop par ses amies pour ne pas penser ainsi, mais je n'ai pas le besoin de le connaître davantage. Vous pouvez lui lire cet article de ma lettre si vous le voyez, et lui dire que, s'il veut, je le ferai avertir si je suis dans le cas d'aller à Eaubonne, et le mènerai à l'Ermitage, sans que cela tire à la moindre conséquence et sans que cela lui doive donner le moindre embarras : je ne lui dirai

plutôt pas une parole dans le chemin. Assurez-le bien de plus qu'il peut regarder cette proposition comme nulle sans que je lui en sache le moindre mauvais gré. Adieu, mon cher citoyen. Je digère un peu mieux. »

Quoi qu'elle en ait, il y a comme une nuance de dépit dans ses explications. Les femmes ne renoncent pas facilement à une conquête, et la froideur stimule leur envie. Elles veulent toujours avoir le dernier. La comtesse s'attacha à son projet avec d'autant plus de ténacité qu'il était contrarié ; et elle arriva à ses fins. L'importance qu'elle accorda au petit incident de la voiture constate combien elle avait son idée à cœur. Elle y revient dans une lettre suivante :

« Je vous répète ce que je vous ai dit pour lui, mes amis ne me laissent pas le besoin d'en avoir d'autres. Personne ne sent mieux que moi ce que vaut votre ami et ne serait plus aise de le connaître, mais croyez aussi que je ne l'importunerai jamais sur ce point ; j'en saisirais l'occasion avec joie, mais je ne mettrai nulle importunité à la chercher, vous l'en pouvez assurer. »

Elle n'en voulut pas démordre et Diderot vint apporter aux conversations de son salon l'étin-

celante facilité de ses improvisations, la fécondité de cet esprit que le bruit échauffait et exaltait, et dont Grimm disait avec justesse :

« Il faut que j'échauffe sa tête, que je la mette en fermentation, alors il pourra s'évaporer à son insu quelques parcelles de son secret. »

Il eût été d'ailleurs de fort mauvaise grâce et de fort mauvais goût de bouder devant la porte entr'ouverte d'une aussi aimable femme, dont l'esprit valait le cœur. Mais il faut encore marquer un petit trait pour achever l'expression naturelle de cette souriante physionomie. A une extrême bonté, elle unissait ce qui en est le complément et comme l'application, un esprit des plus positifs, des plus pratiques, ne dédaignant point le souci des intérêts matériels, sachant ce qu'il en coûte pour vivre, et toujours préoccupée du côté matériel de la vie. Elle savait que Rousseau n'était point riche, et elle apporte à le payer une régularité, une exactitude qui sont de la charité. Elle note et tout ce qu'il dépense pour elle et tout ce qui lui est dû ; elle met une ingéniosité des plus savantes à lui faire accepter ses dons, ses rétributions, ses restitutions ou ses aumônes, tout en ménageant l'amour-propre si pointilleux de cet

ours qui s'offensait de chaque libéralité comme d'une insulte à sa dignité. Le prix des courriers, des affranchissements, des copies qu'elle lui commande est scrupuleusement noté, et cette comptabilité sévère donne parfois un faux air de bordereau à leur correspondance amoureuse. On croirait voir l'amour emprisonné dans le grillage d'un bureau de caissier. A travers les déclarations et les protestations de tendresse s'échappent des appels de comptable revisant son inventaire ; les poulets sentent la quittance et l'amour tend sa facture.

Rousseau envoie un message amoureux, et la comtesse paie le facteur :

« C'est folie d'envoyer un exprès : en attendant, je vous avertis que je le fais payer. » Elle l'occupe à lui faire faire des copies rétribuées ; elle lui procure de l'ouvrage, Rousseau devient son commis aux écritures ; la comtesse a son Fortunio, qu'elle embrasse derrière le dos de Saint-Lambert-Clavaroche. Il est question de fournitures au milieu d'une mission galante ; on dirait que l'Amour habite l'échoppe d'un écrivain public, qui aurait oublié son enseigne : Au Tombeau des Secrets. La comtesse l'informe : « Je vous enverrai du papier, » ou : « Quand vous avez besoin de papier, vous

n'avez qu'à m'en avertir » ; et elle ouvre son répertoire pour y porter les comptes en partie double : « Il est juste que vous me disiez ce que je vous dois pour ce que vous avez déjà copié pour moi », ou : « Vous avez déjà fait plusieurs copies pour moi que je vous dois : il faut me dire combien; cela est juste. » Ou ailleurs : « J'ai fait affranchir ma lettre, et vous devez l'avoir. » Ou, une autre fois : « Mandez-moi aussi ce que je pourrais vous devoir. » Alors Rousseau, le fier gueux, se redresse et se drape dans sa dignité, honteux de ce mélange d'affaires et d'amour, par dégoût du salaire après les nuits embaumées des bocages d'Eaubonne. La comtesse prend alors mille précautions, retire ses pièces d'or, resserre les cordons de sa bourse, épargne cet orgueil de pauvre et ce respect humain d'amant humilié qui ne veut pas déclarer sa flamme en refermant son porte-monnaie. Elle lui écrit : « Je renonce dès à présent, mon cher citoyen, à ce que vous prétendez que je ne vous dois point, vous pensez bien que mon intention ne fut jamais de vous blesser... Je ne ferai plus affranchir mes lettres, puisque cela vous déplaît ; mais, mon ami, songez qu'il ne faudrait pas que l'amitié se blessât ainsi pour des

riens » ; et un autre jour : « Je ne vous envoye point votre argent, puisque vous ne le voulez pas ; quand vous le voudrez, vous me le direz. »

Puis, quand l'intrigue est terminée, les ménagements cessent, et la femme raisonnable refuse carrément le travail gratuit de son copiste, qui serait peut-être très heureux de se créer cette obligation. On lui fait son compte, et on le solde sans phrase, comme on ferait au fournisseur dont le temps et le travail ont leur valeur marchande : « J'accepterai avec plaisir vos copies comme une preuve de votre confiance et du ressouvenir de notre ancienne amitié ; mais trouvez bon que je vous les paye, parce que je croirais vous voler le prix du temps que vous y aurez employé, et parce qu'il est juste que chacun vive du métier qu'il a choisi ; je ne croirai point les avoir achetées et ma reconnaissance restera la même. Je vous prie de vous conformer à cela et de croire, malgré votre amitié retirée et la rupture de notre liaison, à laquelle je ne pouvais donner autant que vous pouviez y donner vous-même et qui devenait trop orageuse, mais que vous seul m'avez forcé de rompre, que je ne me suis rien reproché tant qu'elle a duré et que je ne me reprocherai rien après. »

Ces détails commerciaux, entremêlés aux galanteries, n'étaient pas pour effaroucher cette comtesse d'esprit fort posé qui brouillait ensemble les pensées affectueuses et les compétence s médicales qui traversait le rêve par des traînées de réalité, qui faisait des vers et de la prose, et qui donnait à son amoureux entre deux paroles caressantes ces précieux détails sur sa santé : « J'ai été enfin forcée de me purger avec une vraie médecine qui m'a fait beaucoup de bien. A voir l'effet qu'elle m'a fait je dois juger que je n'aurais pas beaucoup tardé à tomber malade sérieusement si je l'avais retardée plus longtemps. Je me sens fort dégagée ; je suis mieux et je suis même sortie aujourd'hui. »

Il y a de la bonhomie, de la franchise, de la bonté au fond de cette sollicitude toujours en éveil qui sait le prix des petits détails dans la vie. Mais quelle erreur ce serait d'en conclure qu'elle fut bourgeoisement méticuleuse et qu'elle eut, comme dit l'autre, l'esprit enfoncé dans la matière ! Nulle ne l'eut moins qu'elle; ce fut une âme et une intelligence d'élite, et la délicatesse de ses pensées n'eut d'égale que celle de ses sentiments. L'éloge de Suard n'est ni suspect ni excessif :

« Egalement passionnée pour les beautés de la

nature et pour celles des arts, elle passait constamment la belle saison dans une maison de campagne qu'elle avait ornée sans luxe et uniquement pour ses goûts ; elle s'entourait de fleurs et de verdure, son jardin offrait à chaque pas les bustes des grands hommes, avec des inscriptions en vers composées par elle, où le bon esprit et le bon goût se faisaient remarquer. Des comédies et des proverbes, de la musique, une conversation spirituelle et animée, y offraient une succession d'amusements variés à une réunion choisie de personnes distinguées dans toutes les classes de la société. »

Celle dont d'Alembert déclarait : « Elle aurait dû être nommée académicienne, » aimait et pratiquait les lettres. Malgré sa détestable écriture dont elle plaisante elle-même, et qui l'obligeait à employer son secrétaire Girard, elle écrivait beaucoup. « Vous savez, dit-elle dans une lettre à Jean-Jacques, quelle est ma vie : je la passe presque à écrire, et cette occupation, ma seule consolation, est tout ce qui me rend ce que l'absence me fait perdre. » A quinze ans, elle avait traduit le *Pastor Fido*. Elle eut l'esprit cultivé, et le goût sûr. Crèvecœur, qui l'a bien connue, l'atteste avec raison dans ses *Souvenirs :*

« Elle avait une connaissance parfaite de sa langue, un jugement et surtout un goût qui approchait souvent de l'infaillibilité. Voilà pourquoi elle était souvent consultée par de jeunes auteurs. Florian, l'aimable Florian, l'un des intimes de sa société, n'a pas publié un ouvrage, pas une fable, qu'il n'ait préalablement soumis à la sage et lumineuse critique de Mme d'Houdetot, qui cependant a été toute sa vie bien éloignée de se croire savante et n'a jamais désiré d'être considérée comme telle. »

Elle se mêlait de tout, et savait discourir même de politique, au grand étonnement de ses amis. Crèvecœur conte encore qu'elle suivait avec intérêt la guerre d'Amérique.

« Enfin on apprit à Paris l'arrivée des commissaires d'Angleterre et d'Amérique. Depuis ce moment on ne s'occupa plus dans toutes les sociétés que de ce grand et important objet. A mon grand étonnement ma bonne comtesse, à qui je n'avais jamais entendu parler politique, se mit tout à coup à en raisonner aussi bien que les plus habiles. » Elle avait l'esprit ouvert sur toutes les avenues du champ intellectuel. On tenait compte de ses jugements, et souvent Mme d'Épinay les

transcrit, comme cette appréciation de l'*Iphigénie en Aulide* de Guimond de la Touche : « La comtesse vient d'arriver. Elle nous a parlé d'une tragédie qui a parfaitement réussi, le sujet est grec et fort intéressant ; mais, dit-elle, ces Grecs-là pensent et parlent à la française ; les vers sont parfaitement beaux, et dans le goût de Racine. »

Elle s'y connaissait en vers, et pouvait en raisonner, à titre de bonne faiseuse, Diderot l'affirme :

« Mme d'Houdetot, dit-il, fait de très jolis vers ; elle m'en a récité quelques-uns qui m'ont fait le plus grand plaisir. Il y a tout plein de simplicité, de délicatesse. Je n'ai pas osé les lui demander ; mais si je puis lui arracher un *Hymne aux tetons* qui pétille de feu, de chaleur, d'images et de volupté, je vous l'enverrai. Quoiqu'elle ait eu le courage de me le montrer, je n'ai pas eu celui de le demander. »

Cette pièce était une licence poétique dont elle ne paraît pas avoir été coutumière et qui était sans doute pour réjouir le païen et paillard Saint-Lambert. On a même pu prétendre avec raison qu'il y a erreur sur la personne et que Mme d'Houdetot a peut-être récité, mais pas composé cet

éloge « de la plus belle partie d'elle-même ». Dans une lettre à Grimm datée de Xanten, 2 juin 1761, Henri Charles de Bissy, comte de Thiard, écrit : « Les gens d'esprit, en appuyant sur les contraires, ont également raison. Cela me dégoûte, et fait que j'aime mieux l'*Hymne aux tetons* de M. Borde que tous vos systèmes de sagesse, de bonheur et de philosophie. » Borde paraît bien être l'auteur véritable, si l'on remarque en outre que Ducommun, faisant précéder de cet Hymne singulier son volume *Eloge des Tetons*, désigne l'auteur par B***. Peut-être y en eut-il deux? Cependant, la lyre de la comtesse a plus de réserve et de tenue pour l'ordinaire; on relit encore aujourd'hui avec plaisir ses délicates poésies, et celle qu'elle donna à Mme de la Vallière, « belle encore à plus de cinquante ans » :

La nature, prudente et sage,
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.

ou celle qu'elle envoie à sa belle-sœur Mme de la Briche, avec un panier qui renfermait un chat :

Jeune Eglé, vous aimez les chats.
On les accuse d'être ingrats,

Très volages et peu sincères;
Mais des gens avec qui l'on vit
On prend beaucoup, à ce qu'on dit.
Jeune Eglé, s'il sait vous plaire,
Ce chat, auprès de vous gardera son esprit
Et changera de caractère.

On remarquera combien les pièces sont élogieuses. Celles-là et les autres sont toutes des compliments. Mme d'Houdetot a la louange facile, ce qui est la marque d'un bon caractère. On l'a dit et redit : c'est la preuve d'un petit esprit de louer toujours médiocrement. La comtesse était bienveillante, et par conséquent sans envie. Le mérite d'autrui ne la gênait pas ; elle avait même du plaisir à lui en prêter. Suard a marqué avec raison ce trait saillant de sa physionomie :

« Jamais on n'a loué avec plus de grâce et de sincérité. Ses opinions comme ses sentiments s'exprimaient dans un langage remarquable par l'élégance et la précision, et par des formes piquantes qu'elle trouvait sans effort. On connaît d'elle un assez grand nombre de poésies fugitives, inspirées par des circonstances, et qui ont mérité de survivre aux circonstances. On trouve dans toutes de la grâce, du trait, de la facilité, et le sentiment devenu rare, du véritable langage poé-

tique. Quoiqu'elle eut particulièrement le genre de talent qui semble le plus propre à aiguiser le trait d'une épigramme, jamais elle ne s'en permit aucune. La bonté de son âme contrariait l'aptitude de son esprit. »

Crèvecœur ne parle pas autrement :

« Egalement éloignée par goût et par principe de tout ce qui tient à la médisance et à la malignité, elle n'a jamais eu d'ennemis. Je lui ai souvent entendu dire que le seul moyen d'éviter la satire et la médisance était de ne pas les mériter. Son silence envers ceux qui commettaient des actions indiscrètes ou répréhensibles n'était pas moins remarquable que son talent à louer, apprécier et faire valoir les bonnes. »

La bonté fut bien le trait distinctif de son caractère. Elle portait dans le monde un sentiment de bienveillance générale, d'indulgence naturelle, qui ne lui laissait voir, dans les personnes et dans les choses, que les côtés favorables. Il semblait que la nature lui eût donné une sagacité particulière pour découvrir aussitôt ce qu'il y avait d'aimable dans la personne avec qui elle causait. Dans une de ses lettres à Jean-Jacques, elle met le fond de son âme en cet aveu qui l'honore :

« Il est si dur de mal penser de quelqu'un. » Elle avait un égal besoin de faire partager ses plaisirs, et semblait s'être appliqué cette maxime du poète oriental : « Jouissez, c'est le bonheur ; faites jouir, c'est la vertu. »

Elle avait un culte pour les bonnes gens. Au milieu des statues de grands hommes qui décoraient son parc de Sannois, elle avait placé Fénelon avec cette inscription dont l'emphase ne détruit pas l'excellente intention : « Fuis, méchant ; Fénelon te voit ! » Elle était d'une famille où la bonté et la bienfaisance sont de tradition. C'est son petit-fils qui a inventé pour le salut des marins en détresse le canon porte-amarre d'Houdetot, toujours en usage.

Ces précieuses dispositions lui assuraient, avec la santé morale, une certaine stabilité d'humeur. Les caractères changeants sont les moins sociables ; quand on les quitte, on ne sait jamais qui on retrouvera à la prochaine entrevue. L'amitié ou simplement les relations mondaines se passent volontiers de ces surprises. Mme d'Houdetot fut toujours la même et son aimable bonté ne fit défaut à personne. Elle désarma le caustique Laclos lui-même, qui lui rendait hommage :

« Mme d'Houdetot vécut avec des athées, avec des dévots, avec des prudes, avec des étourdis et vécut avec tous sans leur sacrifier rien de son caractère primitif : ils n'eurent pas également à s'en louer ; aucun n'eut à s'en plaindre. »

La santé de l'âme engendre la belle humeur, comme celle du corps. La comtesse fut gaie, enjouée, étourdie, aimablement amusante. Elle riait même à travers ses larmes, et ses tristesses n'étaient jamais noires. Mme d'Epinay l'enviait, et n'avait pas tort. « La comtesse est désolée de l'absence du marquis ; mais le chagrin l'a-t-il jamais empêchée d'être gaie ? Elle pleure de la meilleure foi du monde, et rit de même. C'est la femme la plus heureusement née que je connaisse. »

Ce n'est pas que sa tête folle ne lui jouât des tours, et son étourderie lui fut quelquefois bien durement reprochée, comme lorsqu'elle utilisa de façon assez indiscrète l'influence de la maîtresse du prince de Soubise sur son amant. Mme d'Epinay, moins indulgente, ne manque pas de la juger rigoureusement : « Je ne sais si je vous ai mandé que le marquis de Saint-Lambert passait son hiver à Aix-la-Chapelle ? ce qui déplaît souverai-

nement à la comtesse. Eh bien, elle a écrit lettre sur lettre au prince de Soubise, ami de Saint-Lambert, de venir passer cet hiver à Paris ; ce qui a surtout choqué Mme de ***, c'est qu'elle l'a chargée d'y déterminer le prince : c'est une indiscrétion de lui supposer certain crédit sur lui. Tout cela est d'une tête et d'une imprudence qui me font de la peine ; car l'angélique créature est bonne et aimable, et elle finira par se perdre à force d'étourderies. »

Il est notable, dans tout ceci, combien, malgré les qualités aimables et séduisantes de la comtesse, les femmes elles-mêmes lui rendent justice. C'est la preuve de bien rares et de bien précieux mérites, car les femmes pardonnent difficilement la supériorité de leurs amies. La comtesse séduisait les plus malicieuses et les plus malveillantes, comme cette petite mademoiselle d'Ette, l'espionne de ce cercle, qui reconnaissait sans trop de mauvaise grâce les bons côtés de Mme d'Houdetot :

« Vous saurez d'ailleurs que la comtesse d'Houdetot est devenue très aimable ; son esprit s'est formé. Elle est bien un peu étourdie, mais elle est si naturellement honnête que c'est un agré-

ment de plus pour une femme aussi jeune. Il ne tiendrait qu'à nous de la croire coquette; mais Mme d'Epinay nous assure qu'il n'en est rien. »

Il y a bien à la fin une légère insinuation, et c'est qu'en vérité aussi, il y a bien quelque chose. Mme d'Houdetot fut aussi tendre que bonne, et ce n'est pas peu dire. Comme son mari ne sut pas ou ne voulut pas accepter ce trésor de tendresse, et comme c'eût été conscience de le laisser en friche, elle l'ouvrit tout grand à côté de son ménage. Elle était d'un caractère trop primesautier et trop étourdi pour songer à en faire mystère, et ce n'en fut un pour personne que sa liaison avec Saint-Lambert. Le charme de son humeur et la coutume du temps firent qu'on n'eût pas songé à l'en blâmer. La sage Mme d'Epinay ne gémit que faiblement.

« La comtesse d'Houdetot est venue hier me dire adieu. Que c'est une jolie âme, naïve, sensible et honnête ! Elle est ivre de joie du départ de son mari, et vraiment elle est si intéressante, que tout le monde en est heureux pour elle. »

Les plus beaux sermons du monde n'y font rien, et la comtesse est trop franche pour rien dissimuler. Elle semble n'y mettre pas malice, elle

rit ou pleure au gré de ses états d'âme avec une égale insouciance de la galerie.

— La comtesse d'Houdetot est venue hier souper avec nous, conte encore Mme d'Epinay. Le marquis de Saint-Lambert était avec elle, il venait m'apprendre son départ pour l'armée. Mme d'Houdetot en est désespérée : elle ne s'attendait pas à cette séparation. Elle ne se possède pas, et laisse voir sa douleur avec une franchise au fond très estimable, mais cependant embarrassante pour ceux qui s'intéressent à elle... Mon Dieu ! que j'ai d'impatience de voir dix ans de plus sur la tête de cette femme ! Si elle pouvait acquérir un peu de modération, ce serait un ange. »

Mais allez donc parler de modération à une femme dont la passion emplit le cœur et la vie, qui donne à son amour toutes les forces de son être et toutes ses facultés d'abandon, comme au plus noble, au plus élevé, au plus digne objet de ses bontés et de ses tendresses, à celle enfin qui jette ce cri délirant :

« Mon occupation la plus chère, la plus continue, la plus délicieuse, c'est de me livrer aux sentiments de mon cœur, de les méditer, de m'en nourrir, de les exprimer à ce qui me les donne.

Voilà ce qui compose ma véritable vie et qui me fait sentir le plaisir d'exister. » Son cœur était la partie d'elle-même qu'elle mettait au plus haut prix ; il y a comme un chant de reconnaissance pour les joies qu'elle lui dut dans une clause de son testament :

« J'ordonne que mon cœur soit mis à part et porté dans le tombeau ou près le tombeau de mon père et de ma mère à Epinay. »

C'était, au total, justice de le si bien traiter. Ne lui devait-elle pas les plus douces et les plus longues jouissances de son existence ? Comment pouvait-elle jamais oublier un sentiment qui a rempli sa vie, et qui lui a inspiré les plus délicieux vers d'amour qui soient :

L'amant que j'adore,
Prêt à me quitter,
D'un instant encore,
Voudrait profiter :
Félicité vaine,
Qu'on ne peut saisir,
Trop près de la peine,
Pour être un plaisir !

*
* *

Si nous n'avions hâte d'évoquer à côté de Mme d'Houtetot son malheureux ami Jean-Jacques,

il nous plairait de nous attarder un peu devant la figure de celui qui fut l'objet de ce tendre amour, ce Saint-Lambert qui emplit son cœur et sa vie. Né en 1716, il avait alors quarante ans, était fort répandu et fort recherché, et promenait avec orgueil par le monde sa réputation de soldat poète. Il n'avait pas encore à cette époque publié son chef-d'œuvre, *Les Saisons*, qui devaient précéder d'un an et annoncer les *Géorgiques* de Delille, et dont Boufflers disait : « Ce sont autant de myrtes dont une feuille ne passe pas l'autre. » Ses contemporains lui faisaient déjà le reproche que nous lui adressons, de n'avoir pas de vérité.

Ce poète rustique parle de la nature sans la connaître ni la regarder. Quand il va à la campagne, il emporte « Montaigne et la Pucelle » pour s'occuper, au lieu de courir les champs.

Sa conception de la nature, elle est toute dans son petit conte, joliment fait d'ailleurs, intitulé *Sarah Th...*, où la fermière a des livres des philosophes dans sa bibliothèque, et répand des fleurs sur la table et sur le sol au moment où l'on sert la viande, pour mêler leur parfum au fumet du rôti.

Combien il y a plus de vérité, d'émotion et de

sentiment dans *Ziméo*, qui est un bien éloquent plaidoyer en faveur de l'égalité et de l'abolition de l'esclavage. Il y a là des pages fortes et belles, qui viennent du cœur. Saint-Lambert eut de la sensibilité, à défaut d'yeux pour regarder la campagne avant de la décrire. Il est plus heureux dans la peinture des sentiments touchants que dans celle des *Saisons*.

Mme du Deffand jugeait sévèrement l'œuvre et l'homme. Elle trouvait le poème fastidieux, et elle disait de l'auteur :

« Ce Saint-Lambert est un esprit froid, fade et faux ; il croit regorger d'idées et c'est la stérilité même. Sans les roseaux, les ormeaux, les ruisseaux, il aurait bien peu de choses à dire. »

Mme d'Houdetot fut moins sévère ; au bout de cinq ans de ménage avec son mari, un homme brutal, joueur, buveur, trop grossier pour sa nature fine et tendre, elle se laissa, en 1753, gagner par le charme et l'affabilité du brillant officier, et Mme d'Epinay fit un jour cette constatation : « La comtesse d'Houdetot doit venir passer huit jours avec nous ; elle n'ira point cette année dans sa terre. Il me semble qu'elle s'est liée intimement, mais très intimement avec M. de Saint-Lambert.

Elle ne parle que de lui, elle ne cite que lui : c'est un enthousiasme si franc, si excessif, que le comte pourrait bien en mettre son bonnet de travers. Elle prétend qu'il meurt d'envie de m'être présenté. Cette envie ne lui a pas pris subitement, car je le connais depuis deux ans, et il ne m'en a jamais rien dit. Quoi qu'il en soit, elle l'amènera ; je suis curieuse de les voir ensemble. »

La liaison était déjà ancienne et toujours étroite quand Jean-Jacques parut, cinq ans après, et prit le triste rôle, en 1758, de vouloir se faire sa trouée dans ce nœud serré.

Cette aventure est aussi simple que vaudevillesque, c'est celle d'un homme qui aime en vain une femme éprise ailleurs, tandis qu'elle est assez aimable pour ne pas le décourager entièrement. Cette position fausse explique et provoque des fluctuations de sentiments, des audaces, des retenues, des manœuvres, des successions d'états d'âme qui font du faux roman de Rousseau un intéressant cas psychologique.

« Elle savait, dit-il, que j'étais instruit de leur liaison ; et, pouvant me parler de lui sans gêne, il était naturel qu'elle se plût avec moi. Elle vint ; je la vis : j'étais ivre d'amour sans objet : cette

ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle ; je vis ma Julie en Mme d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que Mme d'Houdetot, mais revêtue de toutes les perfections dont je venais d'orner l'idole de mon cœur. Pour m'achever elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour ! en l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étais saisi d'un frémissement délicieux, que je n'avais jamais éprouvé auprès de personne. Elle parlait, et je me sentais ému : je croyais ne faire que m'intéresser à ses sentiments quand j'en prenais de semblables ; j'avalais à longs traits la coupe empoisonnée, dont je ne sentais encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimait pour son amant. Hélas ! ce fut bien tard, ce fut bien cruellement brûler d'une passion non moins vive que malheureuse pour une femme dont le cœur était plein d'un autre amour. »

Quelle situation bizarre d'un homme qui est devenu fou d'une femme follement amoureuse elle-même d'un autre ; l'amant malheureux mit ses soins et son martyre à attiser ce feu qui ne brûlait pas pour lui, avec le secret espoir d'en recevoir

quelque étincelle, maigre et honteux partage ! Il entretint cette passion rivale de la sienne, et il en entretint assidûment sa cruelle, tantôt pour la blâmer, tantôt pour l'y exhorter, toujours par le souci constant d'en parler, et d'en faire jaillir des gerbes en la remuant. Tous les moyens lui sont bons, et ceux qu'il invente, et ceux qu'il accepte au hasard des circonstances. Tantôt il se fait confident de l'amour de son ami, se rappelant peut-être le rôle d'Atalide auprès de Bajazet, et tout disposé à jouer le rôle de messager infidèle. Tantôt il maudit cette liaison qui enchaîne son amie et lui ravit son cœur ; tantôt il s'en accommode et retombe dans une indifférence qui marque plus de besoin dans ses accès tendres que de sentiment dans son état.

Jamais correspondance amoureuse ne fut plus étonnante que la leur. Ils sont toujours trois, quand Rousseau rêvait de n'être qu'à deux. La figure aimée de Saint-Lambert s'insinue partout, et dans les entretiens les plus émus, apparaît entre les coupables comme pour les tenir à distance. Force est au pauvre Jean-Jacques d'accepter et de subir cette promiscuité. Les protestations de Mme d'Houdetot décourageraient un amant moins

obstiné ou l'éloigneraient par le dépit de voir toujours paraître l'autre. Jean-Jacques doit subir de pénibles aveux. Tantôt la cruelle lui écrit :

« Vous connaissez mon cœur et à quel point il est occupé : je vous ai promis et je vous garderai toujours toute l'amitié qui peut exister encore dans une âme remplie comme la mienne. »

Il y a même des jours où il ne compte pour rien, et où la triste amie pleure devant lui comme s'il était sans conséquence, sans songer qu'il puisse la consoler :

« Je suis malade et triste, mon cher citoyen, sans nouvelles de tout ce qui m'est cher, sans savoir s'il a des miennes, très incertain de son retour, inquiète même de sa santé ; mon âme ne sait où répandre sa tristesse et ses peines, et je ne trouve point de cœur qui m'entende. »

Rousseau n'est toujours que le deutéragoniste ; il faut partout qu'il s'efface, qu'il livre la place à l'autre ; et l'on comprend quel tourment de jalousie et d'envie ce doit être pour ce cœur sensible à l'excès. Il demande à Mme d'Houdetot : « Comment allez-vous ? »

On lui répond :

— Merci, Saint-Lambert va mieux.

Lisez ses lettres ; tantôt elle écrit à Rousseau : « L'ami (Saint-Lambert) est toujours à Aix ; les eaux continuent à lui faire du bien, et moi je suis toujours triste ici, séparée de lui et n'espérant de plaisir que quand le sort m'en aura rapprochée. »

Ailleurs, c'est la même note :

« La santé de mon ami va aussi de mieux en mieux, c'est ce qui a le plus contribué au rétablissement de la mienne. »

Ou si vous préférez :

« Quant à celui de la santé duquel la mienne dépend plus que de moi-même, il commence à retrouver un peu de sentiment dans les parties malades. »

Comme s'il jouait de malheur, chaque démarche de sa part est l'occasion d'un triomphe pour son rival. Il passe alors par les plus curieuses alternatives d'indulgence, de patience ou de dépit. Tantôt il tâche à noircir Saint-Lambert dans l'esprit de son amie pour mettre perfidement à profit l'absence du concurrent. Mais il se heurte à une passion solide que rien n'entame, et l'amie donne doucement une leçon au trop habile prétendant en prenant vivement la défense de Saint-Lambert : « Combien vous êtes injuste pour lui ! Corrigez-

vous de cela, mon cher citoyen. Il est cruel pour soi et dur pour ses amis d'être si prompt à les soupçonner de froideur et de négligence ! » En revanche on s'expliquerait mal la constance de Jean-Jacques s'il n'eût essuyé que des rebuffades, mais il n'en fut rien. Mme d'Houdetot lui témoigna une amitié assez vive et assez chaude pour faire comprendre qu'il pût prendre le change, et tenir pour réciprocité d'amour ce qui fut seulement une grande sympathie. L'âme tendre de Mme d'Houdetot avait des épanchements équivoques. Jean-Jacques, aveugle comme un amoureux, devait s'y méprendre quand il l'entendait lui faire des aveux pareils à celui-ci que gâtent un peu, il est vrai, la présence et la préséance de Saint-Lambert :

« Vous fûtes, après Saint-Lambert, le dernier attachement de mon cœur : ni lui ni vous n'en sortirez jamais ; il faut que je m'occupe de vous sans cesse et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. »

Les femmes sont si ondoyantes et diverses, leurs sentiments sont si subtils qu'il serait hasardeux de leur imposer une règle. Il est possible, il est probable que Mme d'Houdetot eut des instants d'oubli, de défaillance légère, dont s'encourageait

l'ami facilement abusé. Mais la tenue ordinaire de son âme ne varia guère ; sauf quelques moments restés célèbres, et que nous verrons, elle sut et elle vit nettement ce qu'elle voulut que fussent ses relations avec l'auteur de la *Nouvelle-Héloïse ;* elle lui précise son rôle dans cette page :

« Si la vivacité d'un sentiment que vous connaissez et qui m'unit à un être dont je suis inséparable, dérobe quelque chose dans mon cœur, à la perfection de l'amitié, il en reste une pour vous assez douce et assez tendre encore pour que je puisse vous la donner et que vous ne me fassiez point de reproche de ceux dont je ne puis disposer. Si l'amour et l'amitié réunis dans mon cœur pour un seul objet depuis cinq ans et pour toute ma vie, occupent la partie la plus sensible de mon âme, ils ne me laissent point sans sentiments pour le mérite et la vertu, pour un cœur sensible qui m'a promis de l'amitié et pour qui je conserverai toute ma vie toute celle dont je puis être encore susceptible. Croyez que la vertu m'est précieuse, que je la désire pour moi, que je la veux pour l'objet qui m'attache ; j'en connais trop le prix, c'est un bien que je veux encore partager avec lui. Aimez, mon cher citoyen, deux cœurs

honnêtes qui se réuniront encore pour vous aimer : respectez et ne condamnez point une passion à laquelle nous avons su joindre tant d'honnêteté ; et dans le rang sublime où la vertu doit vous mettre et où vous pouvez atteindre, excusez deux cœurs que l'amour et la vertu n'abandonnera jamais. Voilà comme vous devez être, voilà comme je désire que vous soyez, voilà comme je vous verrai toujours pour conserver dans mon cœur pour vous les sentiments qui y sont, et qu'il m'est doux d'y avoir. »

Ce partage ne pouvait mécontenter que Rousseau. Saint-Lambert n'y prenait pas garde. Mme d'Houdetot en était ravie, heureuse d'avoir tout ensemble et un amant adoré et un ami si tendre. Elle s'écriait un jour : « O amour ! ô amitié ! tant que vous existerez pour moi, vous embellirez mes jours ! » Rousseau venait à point pour compléter ce qui eût manqué à sa vie si elle n'eût rencontré que l'amour, Il la rendit parfaitement heureuse, à ses frais. Elle lui déclarait :

« Oui, mon ami, soyez toujours tel que vous avez paru à mes yeux. Vous avez vu comme nous savons aimer, et notre amitié n'est pas indigne de vous. Croyez, mon ami, que rien n'est échappé

de ce qui était en vous à mon cœur si sensible aux vertus et aux sentiments tendres et honnêtes : il est aussi incapable de manquer à l'amour qu'à l'amitié. La vôtre ajoute au bonheur de ma vie, que l'amour faisait déjà, je jouis du plaisir de les voir réunis pour embellir mes jours et pour me faire goûter toute la félicité dont une âme sensible puisse être susceptible. Si j'avais pu former encore quelque désir, ç'aurait été sans doute après un amant tel que lui d'avoir un ami tel que vous. »

Tantôt Jean-Jacques se contentait de cette maigre part et tantôt il en enrageait. Il s'érigeait en juge, il sermonnait l'heureux couple au nom de la vertu, et rien n'est comique, bouffon même, comme ces remontrances morales de la part de celui qui blâme un bonheur qu'il envie. Le renard de la fable se contentait de trouver les raisins trop verts ; Rousseau les trouve empoisonnés. Qu'il changerait d'avis, s'il pouvait y mordre !

« Je blâme vos liens, écrit-il à Saint-Lambert, vous ne sauriez les approuver vous-même ; et tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite

aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. »

Soit fausseté, soit inconstance et inconsistance dans les sentiments, Rousseau passe par toutes les phases et se dédit à plaisir. Un mois après ce blâme énergique, il déclarait au même Saint-Lambert :

« Si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurais m'empêcher de vous mépriser. »

L'aspirant malheureux se consolait de ses déboires en se faisant arbitre pour juger les coups ; et c'était comme un moyen de rendre quelque dignité à son rôle de comparse. Il condamnait, il absolvait, selon les temps, mais il intervenait toujours, et sa passion insinuante trouvait son compte à ce jeu. Quand il ne flétrissait pas l'amour de Mme d'Houdetot pour le rival, il l'exaltait : il alla même un jour jusqu'à l'élever à la hauteur d'une vertu !

« Notre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée : j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos cœurs vous plaçaient entre eux, et nos yeux n'étaient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous était désormais

une vertu ; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je l'écrivisse, et je lui obéis volontiers. Oui, mes enfants, soyez à jamais unis ; il n'est plus d'âmes comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau ! »

Est-ce candeur ? est-ce hypocrite habileté ? Quoi qu'il en soit, Jean-Jacques avait touché juste. Mme d'Houdetot ne se sentit plus d'aise à ce mot, qui la transporta. Ce fut comme un souffle qui avive un brasier. Mais, hélas ! ce ne fut pas encore le pauvre Jean-Jacques qui bénéficia de ce transport, et il avait une fois de plus travaillé pour son rival. C'est toujours ce dernier qui bénéficiait des excitations préparées par Rousseau. Les remerciements que Mme d'Houdetot lui adressa pour son mot de vertu sont encore un hymne à Saint-Lambert :

« Conservez cette lettre, mon ami, et qu'elle soit le premier gage des sentiments que je conserverai toujours pour vous, et d'une amitié à laquelle ce que j'aime applaudit, où il m'invite lui-même, qu'il veut partager et dont je n'apprendrai qu'à être plus digne de tous deux. Je me ressouviendrai toute ma vie, mon cher citoyen, d'avoir entendu de votre bouche sortir ces mots

d'un air pénétré, que mon amour pour lui était désormais une de mes vertus. Ah ! n'oubliez jamais ce mot qui m'attache à vous d'un nœud nouveau et qu'il me fut si doux d'entendre. »

En pareille conjoncture Rousseau tâchait à donner à son triste rôle un vernis d'honorabilité. Quand il ne se faisait pas le juge de ses amis, il se résignait à une mission haute. Il se chargeait, en l'absence de Saint-Lambert, de la surveillance de son bien ; il en prenait la gérance, il se faisait fermier d'amour, et certaines de ses lettres à son ami ressemblent à un rapport de bon et loyal dépositaire :

« Je ne dois point finir cette lettre, sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie ; son estomac va mal ; elle ne digère point, elle n'a plus d'appétit ; et ce qu'il y a de pis, est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle était déjà changée avant votre accident : jugez de ce qu'elle est, de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé : on lui a conseillé les eaux de Passy : mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller, est le choix d'un médecin qui sache l'examiner et

la conduire, et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. »

Il veillait sur elle, sur son corps et sur son âme, avec une sollicitude intéressée qu'elle-même se chargeait de rassurer :

« Ah ! lui écrivait-elle, si notre ami, si vous aussi me connaissiez bien, vous n'auriez jamais d'alarmes, lui pour mon cœur, vous pour les dangers que vous craignez pour moi ! »

Saint-Lambert laissait faire le bon chien, tant qu'il crut ne pas devoir prendre ombrage de ses caresses. Quand il le trouva trop empressé, il fronça le sourcil ; la défense de Rousseau vis-à-vis de celui qu'il eut trompé avec délices est d'une habileté savante, d'une rhétorique subtile :

« Un excès de délicatesse vous aurait-il fait croire aussi, que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentiments que j'obtiendrais, nuiraient à ceux qui vous sont dus. Mais dites-moi qu'est-ce qui fait aimer, si ce n'est un cœur sensible ? Les cœurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes ces sortes d'affections, et peut-il naître un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine ? Où est l'amant qui n'en devient pas plus tendre en parlant de celle qu'il aime, à son ami ?

Où est le cœur plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'absence, d'un autre cœur pour s'épancher. Quoi? ne vous est-il point doux dans l'éloignement qu'il se trouve un être sensible, à qui votre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre? »

Nous verrons l'issue de cet imbroglio ; mais il fallait montrer dès l'abord de quelle nature fut la liaison de Rousseau avec Mme d'Houdetot, avant d'en entreprendre l'historique, qui a tout l'air d'un roman.

* * *

Le 9 avril 1756, Rousseau s'installa à l'Ermitage, dans la maisonnette que lui offrit Mme d'Epinay, et qui existe encore, dans ce coin pittoresque et ombragé, près de Montmorency et des fermes au nom si vieillot et si charmant, le *Vert galant* et le *Temps perdu*. En partant de Deuil, on passe devant le fameux château de la Chevrette, la résidence des d'Epinay, dont il ne reste plus qu'un fossé de pierre à balustrade de bois, une grille et un corps de bâtiment, envahi par le lierre, le sénevé, le bassinet et la chélidoine. Un peu plus

loin, on rencontre l'Ermitage, ainsi nommé parce qu'en cet endroit se succédèrent plusieurs ermites, au XVIIe siècle. L'un d'eux fit bâtir une chapelle, un suivant eut une cabane et un jardin. D'autres cabanes y poussèrent. Au début du XVIIIe siècle, le terrain et les constructions appartenaient au prince de Condé. M. de la Live Bellegarde acheta le tout, et voilà comme Mme d'Epinay put disposer de la maisonnette qui fut bâtie sur cet emplacement, — résidence célèbre par ses propriétaires successifs, de Rousseau à Robespierrre et à Grétry. Ce dernier montrait avec orgueil le bois du lit de Jean-Jacques, la table sur laquelle a dû être écrite la *Nouvelle Héloïse*, un petit corps de bibliothèque, un baromètre, deux gravures, *The Soldier's Return* et *les Vierges sages et les Vierges folles*, et le rosier de la chanson :

« Je l'ai planté, je l'ai vu naître. »

C'est un curieux pèlerinage que de visiter aujourd'hui le pays où habita Rousseau, à Montmorency. Les guinguettes, les casinos, les loueurs d'ânes, les restaurants à bas prix ont envahi les allées où l'ermite cheminait en rêvant à Sophie. Son nom sert d'enseigne à tous ces cabarets, et sa gloire fait

encore vivre les aubergistes, après avoir enrichi ses éditeurs. Des jardiniers annoncent des bouquets à la main là où le philosophe se plaisait à herboriser. Un de ces hôtels s'intitule à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau. Sur l'esplanade qui précède la modeste habitation sont espacés de gros chênes et des châtaigniers à l'ombre desquels s'élève un kiosque en bois découpé pour les musiciens. Les arbres alternent avec des réverbères de forme ancienne dont la lanterne surmonte de gros poteaux de bois. On danse là le dimanche, et la patronne du lieu explique avec emphase :

— C'est la Châtaigneraie de J.-J. Rousseau, c'est là qu'il se promenait en préparant ses fameux écrits.

Des liserons et des vignes vierges enlacent les troncs verdis par la mousse, et l'ombre de ce bocage silencieux et désert dans les jours de semaine semble avoir conservé encore l'écho des pas du philosophe et des criailleries de Thérèse.

Vous demandez aux passants :

— La maison de Jean-Jacques, je vous prie? Tous la connaissent et vous l'indiquent. C'est la curiosité du pays. Ces gens en vivent, comme les hôteliers en Suisse vivent de la Jungfrau ou du

lever du soleil sur le Righi. Rousseau est l'attraction, la richesse de la contrée. Une aubergiste déplorait devant moi qu'on eut vendu la maison à des particuliers, parce qu'on ne la visite plus.

— Il n'y a plus, continuait-elle, que la Châtaigneraie, qui est le jardin de notre restaurant. Il est question de le vendre pour y faire des villas, et alors il n'y aura plus rien de *joli* dans le pays.

Montrer aux Anglais quelque chose de Rousseau, des pierres de son habitation, des traces de ses pas sur le sol, voilà le rêve et l'ambition de l'indigène. Il se fait le barnum rétrospectif du philosophe, et accole sur ses pancartes ce nom illustre aux omelettes à bas prix. Il ne manque que des marchands de souvenirs qui feraient voir la photographie de l'ermite dans le manche d'un porte-plume. Bientôt on ne pourra plus guère montrer que les champs où il erra, les arbres sous lesquels il abrita ses promenades, et l'air qu'il a respiré.

Ce sont des particuliers qui occupent aujourd'hui sa maisonnette, toute blanche avec des volets blancs au détour d'une rue que bordent les murs et les grillages des petits cottages parisiens. Plus rien ne subsiste de l'état primitif, et l'historien n'y retrouve que les pierres. A présent, c'est une villa

commode, qu'entoure un parc très fleuri, que clôt une muraille, et qu'on aperçoit de la route par-dessus une vilaine grille peinte en noir. Il n'y a pas ici la poésie si touchante des Charmettes respectées dans leur intégrité primitive. Une potence de fer dépasse encore le pignon ; elle supportait une cloche, mais tout a disparu, battant, poulie, chaîne — la chaîne peut-être que tira Mme d'Houdetot de sa main gantée quand elle vint faire visite à l'Ermitage, bottée et riant aux éclats sous la pluie battante.

Par les volets mi-clos, l'imagination pénètre dans ce réduit qu'elle repeuple et reconstitue, aidée par les plus précis documents, tels que la reconnaissance de propriété faite par J.-J. au profit de Thérèse « sa servante » à qui il reconnaît tous les droits sur son mobilier de Montmorency depuis les deux petits chenets, les chandeliers et mouchettes, les fers à repasser et la housse de lit en serge verte ornée de rubans de soie à chenille jaune à dessins, et la tapisserie de Bergame, le miroir de toilette dans sa bordure de bois rouge, le fauteuil de commodité couvert de tapisserie à l'aiguille, la pendule de bois, les deux estampes, le vaisselier fermant à clef, — tout ce matériel bien

modeste qui donne l'idée d'un intérieur pauvre et humble, et dont l'emménagement à l'Ermitage a été conté par Mme d'Epinay avec la verve d'un roman comique.

A ceux que cette visite incomplète laisse mal satisfaits, on montre une petite masure, sur l'autre route ; il s'y était établi jadis un débit de boissons, dont le patron achalanda son commerce en la couvrant d'inscriptions, en l'ornant de bustes, comme si là eussent véritablement habité Rousseau d'abord, puis Grétry. Un hôtelier voisin m'a assuré que c'était là pure supercherie de cabaretier. Cette assertion est-elle l'expression de la vérité ou la diffamation intéressée d'un concurrent ? C'est ce qu'il est difficile de préciser.

On se dispute pour le séjour de Rousseau comme pour celui d'Homère.

S'il n'habita pas cette modeste maisonnette, c'est presque tant pis pour lui, tant elle est joliment sise. Aujourd'hui le débit de vins a disparu, et les ruines elles-mêmes sont en voie de tomber en ruines. De Rousseau, de Grétry, du cabaretier, il ne demeurera plus bientôt qu'un souvenir. Sur les côtés, le terrain est mordu et défoncé par l'amorce profonde d'une route qui troue sa tran-

chée dans le sable réglé par les rails des wagonnets. L'enclos est entouré d'un treillage et fermé d'une porte de bois vermoulu. L'herbe haute a envahi les sentiers et pousse drue sous les beaux arbres. Sur le flanc du coteau, la masure est trouée, effritée, avec un air d'abandon, de solitude, de détresse qui convient à la mélancolie de sa position et de ses souvenirs. Le toit en tuiles brunes est défoncé, il pleut dans le grenier ; les fenêtres sont murées en partie ; quelques-unes, toutes démantelées, sont fermées par des ais grossièrement joints ; une inscription aux deux tiers effacée couvrait une large surface du pignon, et disait le séjour de Rousseau et de Grétry. Un trou dans les pierres marque la place du point d'attache d'un ancien buste qui est tombé, le buste de Jean-Jacques. Les visiteurs ont signé leurs noms, inscrits ou gravés dans le plâtre. Sous la gouttière, en grosses lettres mal formées et tracées au charbon, on lit encore l'hommage aérien d'un bataillon scolaire : *Vive la Scolaire de* 1891 ! Au milieu du pré se dresse un écriteau de notaire : *Propriété dit Grétry à vendre*. Tout cela est désolé, désert, navrant. C'est le deuil de la gloire, plus triste peut-être que celui des humbles. D'une villa voisine

s'envolent des notes légères à travers le feuillage ; c'est quelque jeune fille qui pianote, insouciante et ignorante des amours de Sophie. Au loin, vers Sannois, dans l'air que la pluie a fait plus limpide, des toits sortent des bosquets d'arbres, et piquent des points éclatants sur la verdure assombrie, avec l'aspect de maisonnettes anciennes qui auraient vu passer les équipages des châteaux d'Epinay ou d'Eaubonne, au temps de leurs illustres hôtes.

C'est là que vint demeurer Rousseau. C'était au mois d'avril. Mme d'Epinay a joliment conté l'emménagement.

« Le matin, Mme d'Epinay envoya une charrette à la porte de Rousseau prendre les effets qu'il voulait emporter ; un de ses gens l'accompagnait. M. Linant monta à cheval dès le matin pour faire tout ranger, et pour que Mme d'Epinay ne revînt pas seule. A dix heures, elle alla prendre Rousseau dans son carrosse, lui et ses deux gouvernantes. La mère Le Vasseur était une femme de soixante-dix ans, lourde, épaisse et presque impotente. Le chemin, dès l'entrée de la forêt, est impraticable pour une berline ; Mme d'Epinay n'avait pas prévu que la bonne vieille serait embarrassante à trans-

porter, et qu'il lui serait impossible de faire le reste de la route à pied ; il fallut donc faire clouer de forts bâtons à un fauteuil et porter à bras la mère Le Vasseur jusqu'à l'Ermitage. »

Il était dit qu'on n'approcherait de l'Ermitage qu'en faisant équipage. C'est fort drôlement aussi que Mme d'Houdetot y vint. Elle avait vu Rousseau à la Chevrette. Elle lui fit visite.

« Cette visite, conte Jean-Jacques, eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournait, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Ermitage : son carrosse s'embourba dans le fond du vallon : elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt percée ; elle enfonçait dans la crotte ; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Ermitage en bottes, et perçant l'air d'éclats de rire auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout. Thérèse y pourvut, et je l'engageai à oublier la dignité pour faire une collation rustique dont elle se trouva fort bien. Il était tard, elle resta peu ; mais l'entrevue fut si gaie qu'elle y prit goût et parut disposée à revenir. »

Le lendemain de ce roman comique, elle renvoya à Rousseau les nippes qu'il avait prêtées, en les accompagnant de ce billet sympathique :

« Je vous renvoie, mon cher citoyen, les nippes que vous avez bien voulu me prêter. J'ai trouvé en m'en allant un chemin bien meilleur, et je vous fais part de la joie que j'en ai, parce qu'il m'assure la possibilité de vous voir encore. J'ai bien regret de vous avoir vu si peu. Restez dans vos bois, puisque vous vous y plaisez, mais permettez-nous de nous plaindre que vous vous y plaisiez tant. »

Elle avait promis de revenir ; mais sa vie occupée de femme du monde ne lui permit pas de renouveler sa promenade durant la saison.

Elle ne revint que durant l'été de l'année suivante, en 1757. Ce jour-là, conte Jean-Jacques, « j'eus de Mme d'Houdetot, une seconde visite imprévue. En l'absence de son mari, qui était capitaine de gendarmerie, et de son amant qui servait aussi, elle était venue à Eaubonne, au milieu de la vallée de Montmorency, où elle avait loué une assez jolie maison. Ce fut de là qu'elle vint faire à l'Ermitage une nouvelle excursion. A ce voyage, elle était à cheval et en homme.

Quoique je n'aime guère ces sortes de mascarades, je fus pris à l'air romanesque de celle-là, et pour cette fois ce fut de l'amour ».

Plus tard, quand il s'excusait à Saint-Lambert de sa tendresse pour son amie, il expliquait à sa façon la genèse de sa passion, qu'il dépeint beaucoup moins brûlante ici que dans ses *Confessions;* en s'adressant à l'amant de sa dame, cette modération était de convenance.

« Je songeais à vous sans songer guère à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé à me rechercher. Connaissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles; et il y avait quatre ans qu'elle m'offrait l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir : je l'ai vue : j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étais solitaire et triste, mon cœur affligé ne cherchait que des consolations ; je les trouvais auprès d'elle ; elle en avait besoin à son tour ; elle trouvait un ami sensible à ses peines. »

Il fait le petit, et, à l'en croire, ce serait Mme d'Houdetot qui aurait tout commis, pour amollir ce cœur de marbre.

Nous savons ce qu'il faut en penser, et les contemporains ne s'y trompèrent pas. On s'aperçut vite de la passion du philosophe, de l'aise que lui donnaient les absences du soldat, du malaise avec lequel il le voyait revenir. Un soir, Saint-Lambert arriva à l'improviste, et Mme d'Epinay observe : « Je vois quelqu'un qui en est visiblement dans une amère douleur : il me ferait pitié, si tout sentiment qui n'est ni honnête, ni raisonnable, pouvait en faire ; l'effet qu'a produit sur Rousseau l'apparition du marquis, ne me laisse presque pas douter qu'il soit amoureux de la comtesse. »

Il l'était, follement épris, avec tous les symtômes habituels de ses passions, dont les phases le font ordinairement passer par toutes les alternatives du soupçon, du doute, de la méfiance ou de l'assurance. Tantôt il se raille lui-même, et trouve l'excuse de ses sentiments dans sa présomptueuse illusion ; avec un art savant de la casuistique, il proclame l'innocence des intentions qui ne sauraient avoir d'effet : « Quel scrupule, pensai-je, puis-je me faire d'une folie nuisible à moi seul ? Suis-je donc un jeune cavalier fort à craindre pour Mme d'Houdetot ? Ne dirait-on pas, à mes présomptueux remords, que

ma galanterie, mon air, ma parure vont la séduire ? Eh ! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise, en sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert. »

Tantôt l'orgueil et les exigences de son égoïsme toujours en éveil reprenaient le dessus, et lui montraient la perspective d'être ridicule. Sa personnalité envahissante et exubérante lui figurait le monde entier occupé de lui, et s'étudiant à le berner. Mme d'Houdetot n'échappait pas à ce soupçon. « Cette amitié m'eût suffi, je le proteste, si je l'avais crue sincère ; mais la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tète que l'amour, désormais si peu convenable à mon âge, à mon maintien, m'avait avili aux yeux de Mme d'Houdetot ; que cette jeune folle ne voulait que se divertir de moi et de mes douceurs surannées ; qu'elle en avait fait confidence à Saint-Lambert, et que l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendaient tous les deux pour achever de me faire tourner la tête et me faire persifler. » C'était souvent la tournure que prenait l'amour soupçonneux et défiant de Rousseau, il recommençait avec celle-ci son aventure avec Mme de Larnage et sa

perpétuelle appréhension de « fournir une histoire à table ». Mme d'Houdetot fut moins pressée et moins pressante que l'autre, et les choses n'allèrent jamais ni si vite ni si loin.

*
* *

Ce furent d'abord d'aimables propos, des invitations gracieuses, de galantes protestations. Les lettres de Mme d'Houdetot sont charmantes de douceur et de tendre intérêt :

« Comptez à jamais sur moi, mon ami, et puisque cette amitié vous est chère, croyez que je ne suis pas plus capable d'y manquer qu'à l'amour. »

Entendez « mon amour pour Saint-Lambert ». Dans les plus aimables propos, le marquis fait toujours cette intervention fâcheuse, dont Rousseau prend mal son parti, et qui irrite sa passion des feux de la jalousie. Dans les débuts, il portait son mal en patience, caressé par les affectueuses douceurs de son amie. Ils se cherchent et prévoient leurs rendez-vous. Mme d'Houdetot le prévient :

« Vous devriez aller mardi dîner à Epinay, je

tâcherai d'y aller si je suis libre ; il y a un temps infini que je ne vous ai vu. » Elle appelle et provoque ses confidences ; elle prend un secret plaisir et une sorte d'orgueilleuse joie à se faire complice du grand homme, à dissimuler ses papiers, à lui indiquer des cachettes, à se mettre de moitié pour ainsi dire dans les dangers qu'il peut courir :

« Si vous aviez, lui dit-elle, quelques papiers que vous fussiez en peine qui demeurassent chez vous, faites-les remettre au curé de Deuil avec une enveloppe à mon adresse, et le priez de les garder jusqu'à ce que vous ou moi les envoyions chercher. »

Les relations se resserrent, les rencontres deviennent plus fréquentes ; Rousseau est pris et épris ; on ne le voit plus ailleurs ; il donne tous ses moments à son idole, et on en fait la remarque.

« Rousseau, déclare Mme d'Epinay, ne vient presque plus me voir : il est sans cesse chez la comtesse d'Houdetot ; il n'a dîné qu'une seule fois ici pendant le séjour du baron. »

Cette fois, on en glose, et le bruit court de la nouvelle ; Rousseau est amoureux ; on parle même de mystérieux rendez-vous dans la forêt :

« On prétend, dit tout bas Mme d'Epinay à Grimm, que Rousseau et la comtesse continuent leurs mystérieux rendez-vous dans la forêt. Il y a trois jours qu'il me fit dire par le jardinier qu'il ne venait pas me voir parce qu'il était incommodé. Le même soir j'envoyai chez la comtesse ; il y était établi tête à tête et y est resté deux jours. Cela me paraît si bizarre et si comique, que je crois rêver. Il est venu hier passer la journée ; il m'a paru embarrassé, mais je n'ai pas eu l'air de rien savoir, ni de rien remarquer. »

De fait, il y avait quelque chose. Rousseau allait souvent retrouver Mme d'Houdetot.

« C'était par Margency, assure M. Boiteau, qu'il allait d'Andilly à Eaubonne, et comme le passage par le parc raccourcissait le chemin, Mme de Verdelin en avait donné une clef à Mme d'Houdetot, qui s'en servait avec Rousseau pour aller au mont Olympe. »

Jean-Jacques nous fait lui-même le récit de ces périlleux tête-à-tête :

« Elle aimait à marcher ainsi que moi : nous faisions de longues promenades dans un pays enchanté. Content d'aimer et de l'oser dire, j'aurais été dans la plus douce situation si mon extra-

vagance n'en eût détruit tout le charme. Elle ne comprit rien d'abord à la sotte humeur avec laquelle je recevais ses caresses : mais mon cœur incapable de savoir jamais rien cacher de ce qui s'y passe, ne lui laissa pas longtemps ignorer mes soupçons. Elle en voulut rire : cet expédient ne réussit pas : des transports de rage en auraient été l'effet : elle changea de ton. Sa compatissante douceur fut invincible ; elle me fit des reproches qui me pénétrèrent ; elle me témoigna sur mes injustes craintes, des inquiétudes dont j'abusai, j'exigeai des preuves qu'elle ne se moquait pas de moi. Elle vit qu'il n'y avait nul autre moyen de me rassurer. Je devins pressant, le pas était délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être qu'une femme ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder. Elle ne m'accorda rien qui pût la rendre infidèle, et j'eus l'humiliation de voir que l'embrasement dont ses légères faveurs allumaient mes sens n'en porta jamais aux siens la moindre étincelle. »

Et c'est bien là où le bât le blesse. Etrange et délicate occupation que celle de souffler sur un

feu qui chauffe un autre ! Si la difficulté excite certains courages, elle exaspérait l'amour de Jean-Jacques, ou, disons plus juste, ses sens. Car toute cette histoire est si matérielle qu'il y est plus communément question de sensations que de sentiments, de privations que de remords, de besoins que de poésie. Tout ce roman est celui d'un voisin tenté, gêné, mis en train et en appétit par un joli voisinage, et pleurant sur sa faim inassouvie. L'amour de Jean-Jacques est fait du désir du fruit défendu, de l'attrait d'un objet convoité et inaccessible, de la jalousie de voir qu'un autre en jouit. Quelques-uns, très complaisants, louèrent Mme d'Houdetot de son honnêteté pour n'avoir voulu qu'un amant à la fois; on peut la féliciter aussi de sa politique. Sa résistance l'a mieux servie que l'eût fait sa complaisance. Jean-Jacques eût oublié la maîtresse d'un soir ou de plusieurs ; il a gardé le constant souvenir de la chère cruelle. C'est un sage exemple à proposer aux femmes.

Rousseau a d'ailleurs une merveilleuse faculté d'accommodation aux circonstances. Il sait prendre le temps comme il vient, quand son orgueil trouve son compte à jouer l'abnégation. A garder le rôle d'amant éconduit et à conter ses entreprises mal-

heureuses, il serait ridicule ou pitoyable. Rousseau déteste le rire ou la pitié pour lui-même. C'est merveille alors comme il sait ingénument conter et tourner les choses, et c'est miracle si vous ne le complimentez pas de sa modération, de son abstinence volontaire, de son dédain des jouissances. Il se drape dans sa vertu, il a le beau rôle, et pose pour le martyr des sacrifices de l'amour ; il force notre admiration par l'élévation prodigieuse des nobles sentiments que lui ont dicté sa conduite.

« Quels sont donc les transports qu'on doit éprouver auprès d'un objet aimé qui nous aime, si même un amour non partagé peut en inspirer de pareils !

« Mais j'ai tort de dire un amour non partagé : le mien l'était en quelque sorte, il était égal des deux côtés, quoiqu'il ne fût pas réciproque. Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre, elle pour son amant, moi pour elle ; nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondaient. Tendres confidents l'un de l'autre, nos sentiments avaient tant de rapport, qu'il était impossible qu'ils ne se mélassent pas en quelque chose ; et toutefois, au milieu de cette dangereuse ivresse, jamais elle ne s'est oubliée un moment ; et moi je proteste, je jure que si, quel-

quefois égaré par mes sens, j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désiré. La véhémence de ma passion la contentait par elle-même. Le devoir des privations avait exalté mon âme. L'éclat de toutes les vertus ornait à mes yeux l'idole de mon cœur ; en souiller la divine image eût été l'anéantir. J'aurais pu commettre le crime, il a été cent fois commis dans mon cœur ; mais avilir ma Sophie ! Ah ! cela se pouvait-il jamais? Non, non, je le lui ai cent fois dit à elle-même, eussé-je été le maître de me satisfaire, sa propre volonté l'eût-elle mise à ma discrétion, hors quelques courts moments de délire, j'aurais refusé d'être heureux à ce prix. Je l'aimais trop pour vouloir la posséder. »

Ah ! le bon billet qu'a Sophie ! Elle eût été imprudente de s'y fier. Quand le philosophe parlait ainsi, c'est qu'il s'était rassasié ailleurs ou autrement. Mais il faut l'écouter aux heures périodiques de fringale, à ce moment qu'il rappelle lui-même plus tard.

« Rappelle-toi, dit Rousseau à Mme d'Houdetot dans une de ces lettres où il la tutoie à dessein pour la compromettre, rappelle-toi ces temps de félicité qui pour mon tourment, ne sortiront jamais

de ma mémoire. Cette flamme invisible, dont je reçus une seconde vie plus précieuse que la première, rendait à mon âme ainsi qu'à mes sens toute la vigueur de la jeunesse. L'ardeur de mes sentiments m'élevait jusqu'à toi. Combien de fois ton cœur plein d'un autre amour, fût-il ému des transports du mien ! Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : « Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée ; non, jamais homme n'aima comme vous ! Quel triomphe pour moi que cet aveu dans ta bouche ! »

Il fallait une certaine dose de sang-froid, d'énergie, de volonté pour résister à un candidat si pressant qui nous a dépeint ses transports avec une éloquence presque inconvenante.

« Je ne décrirai ni les agitations, ni les frémissements, ni les palpitations, ni les mouvements convulsifs, ni les défaillances de cœur que j'éprouvais continuellement : on en pourra juger par l'effet que sa seule image faisait sur moi. J'ai dit qu'il y avait loin de l'Ermitage à Eaubonne : je passais par les coteaux d'Andilly, qui sont charmants. Je rêvais en marchant à celle que j'allais voir, à l'accueil caressant qu'elle me ferait, au baiser qui m'attendait à mon arrivée. Ce seul baiser, ce

baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasait le sang à tel point, que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir ; j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir : toute ma machine était dans un désordre inconcevable ; j'étais prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tachais en partant de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avais pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidents qui en étaient la suite revenaient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivais à Eaubonne faible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyais, tout était réparé, je ne sentais plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile. »

C'est là parler clair, et la brutalité de la confidence nous éclaire sur la nature de cette passion de Tantale. Après tout, Mme d'Houdetot n'était qu'une femme, elle avait pour Jean-Jacques de l'estime, de l'affection, elle errait seule avec lui au fond des bois ; il fallait qu'elle fût bien forte

10

ou bien tiède pour avoir pu affronter sans dommage des démonstrations si hardies et si pressantes. La vérité est peut-être que Rousseau amusait sa curiosité, flattait sa coquetterie, mais n'émut jamais ses sens. Sa froideur contre-balance les excès brûlants de son partenaire qui n'a jamais si totalement oublié ses belles pages sur l'amour pur et platonique au temps de Mlle Goton. Il est dangereux de jouer avec le feu. Mme d'Houdetot faillit une fois l'éprouver. Il faut laisser au héros le soin de nous dire cette histoire.

« Il y a, dit Jean-Jacques, près d'une lieue de l'Ermitage à Eaubonne ; dans mes fréquents voyages, il m'est arrivé quelquefois d'y coucher. Un soir, après avoir soupé tête à tête, nous allâmes nous promener au jardin par un beau clair de lune. Au fond de ce jardin était un assez grand taillis, par où nous fûmes chercher un joli bosquet orné d'une cascade dont je lui avais donné l'idée, et qu'elle avait fait exécuter. Souvenir immortel d'innocence et de jouissances ! Ce fut dans ce bosquet qu'assis avec elle sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai pour rendre les mouvements de mon cœur un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la pre-

mière et unique fois de ma vie ; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux ! Que je lui en fis verser malgré elle ! Enfin, dans un transport involontaire, elle s'écria : « Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais « amant n'aima comme vous ! Mais votre ami « Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne sau- « raitaimer deux fois. » Je me tus en soupirant ; je l'embrassai... Quel embrassement ! Mais ce fut tout. Il y avait six mois qu'elle vivait seule, c'est-à-dire loin de son amant et de son mari ; il y en avait trois que je la voyais presque tous les jours, et toujours l'amour en tiers entre elle et moi. Nous avions soupé tête à tête, nous étions seuls, dans un bosquet au clair de la lune, et après deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre, elle sortit au milieu de la nuit de ce bosquet et des bras de son ami aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y était entrée. »

Dans la lettre à Sophie que nous citions plus haut, Rousseau s'écrie : « Combien de fois ne m'as-tu pas dit : Vous êtes l'amant le plus tendre. » Dans son

récit, Sophie ne l'a dit qu'un soir. Il faut voir dans cette multiplication une complaisance de l'imagination de Jean-Jacques pour son orgueil. Mais quelle soirée, et quel amour ! Quelle plaisante confidence, que cette excuse ou cette explication d'un homme exubérant isolé au fond des arbres avec une femme sevrée depuis plusieurs mois ! La logique de Rousseau est quelquefois d'une physiologie inquiétante. Son étonnement final est comique par sa candeur. Il est ridicule, et il ne le sent pas, et il cherche à en tirer gloire. Voudrait-il pas qu'on le complimentât, quand don Juan l'eût appelé nigaud ! Cette soirée est restée mémorable pour Rousseau, sans doute par le regret de l'occasion perdue. Cet homme avait l'esprit de l'escalier, et ne voyait clairement les choses qu'après. J'imagine que Mme d'Houdetot a dû un peu sourire en se couchant. On aime à revivre ce petit moment critique de sa vie, où il s'en fallut de l'épaisseur d'un doigt que la comtesse prît le roman par la fin, comme dit Polyxène.

« L'acacia était en fleurs, dit M. Boiteau, c'était donc à la fin de mai, et, tout au plus tard au commencement de juin si l'année avait été froide. Il existe, il vit encore cet acacia d'Eaubonne, et,

à chacun des mois de mai qui reviennent, il se couronne de ces mêmes fleurs dont le parfum enivra si doucement, si purement Rousseau et son amie. La maison occupée par Mme d'Houdetot est le pavillon du jardinier de la propriété de Mme Pérignon. C'était alors le petit château de Meaux. Le jardin était grand et s'étendait bien au delà du terrain qu'il occupe. La cascade du parc était du côté du bois Jacques, et l'acacia resté en dehors de la propriété actuelle ombrage à présent le lavoir du village. » Ce lavoir vient poétiquement orner ce tableau d'idylle, au pied du mur derrière lequel se jouait la vertu de la comtesse, comme dans les vaudevilles. Et voyez à quoi tiennent les choses! Népomucène Lemercier sait de Mme d'Houdetot elle-même « qu'elle courut en effet du danger dans cette soirée mémorable, mais qu'elle fut sauvée par le juron inattendu d'un charretier qui suivait le mur du parc et qui faisait relever sa bête. Un de ses jeunes éclats de rire si francs, si vifs, partit de sa bouche. Rousseau frémit de colère et de honte, et la poésie seule resta maîtresse de la nuit ».

Ces mois de trouble et de tension prolongée de ses facultés eurent des conséquences diverses. La première met au roman une conclusion digne de

ses prémices : Jean-Jacques y gagna « une descente de vessie ». C'est lui-même qui nous l'apprend sans ambages :

« Cet état, et surtout sa durée, pendant trois mois d'irritation continuelle et de privation, me jeta dans un épuisement dont je n'ai pu me tirer de plusieurs années, et finit par me donner une descente que j'emporterai ou qui m'emportera au tombeau. »

L'autre conséquence est d'un ordre moins bas. Jean-Jacques romança ses amours, et en laissa s'infiltrer la chaleur et la tendresse dans les lettres de sa nouvelle Héloïse.

« Le retour du printemps avait redoublé mon tendre délire, et dans mes érotiques transports, j'avais composé pour les dernières parties de la Julie plusieurs lettres qui se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis. Je puis citer entre autres celles de l'Elysée et de la promenade sur le lac, qui, si je m'en souviens bien, sont à la fin de la quatrième partie. Quiconque, en lisant ces deux lettres, ne sent pas amollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre : il n'est pas fait pour juger les choses de sentiment. »

C'est là le plus beau de son affaire, et les lettres ont encore cette grâce de plus à rendre à Mme d'Houdetot. Jean-Jacques vivait le roman en l'écrivant, avec cette pittoresque et presque poétique mise en scène dont il nous fait joliment le détail pour ce qui concerne les premières parties :

« Je fis la Julie et je la mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la nonpareille bleue pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon pour les charmantes filles dont je raffolais comme un autre Pygmalion. Tous les soirs, au coin de mon feu, je lisais et relisais ces deux parties aux gouverneuses. La fille sans rien dire sanglotait avec moi d'attendrissement ; la mère qui, ne trouvant point là de compliments, n'y comprenait rien, restait tranquille et se contentait, dans les moments de silence, de me répéter toujours : « Monsieur, cela est bien beau. »

Son livre fut l'événement littéraire de la saison dans cette petite société du pays d'Eaubonne et d'Enghien, qu'il avait régalée du léger scandale de ses amours. On le lisait le soir au château, et

toutes les dames n'eurent pas pour ce romanesque récit la tiédeur, peut-être jalouse et intéressée, de Mme d'Epinay disant à Grimm :

« Après le dîner, nous avons lu les cahiers de Rousseau. Je ne sais si je suis mal disposée, mais je n'en suis pas contente ; c'est écrit à merveille, mais cela est trop fait et me paraît être sans vérité et sans chaleur. Les personnages ne disent pas un mot de ce qu'ils doivent dire, c'est toujours l'auteur qui parle : je ne sais comment m'en tirer, je ne voudrais pas tromper Rousseau, et je ne puis me résoudre à le chagriner. »

*
* *

Après la scène de la cascade, le roman ne pouvait plus se tenir à cet état de tension excessive. Il fallait qu'un des deux partenaires reculât, soit que Mme d'Houdetot cédât, soit que Jean-Jacques renonçât à ses chaleureux projets.

Mme d'Houdetot ne fut jamais assez prise ni éprise pour subir autre chose que des instants de faiblesse, quelquefois, au bout de tête-à-tête prolongés, après des déclarations enflammées et engageantes. A l'état normal, elle demeurait tendre,

attentive, souriante, consolante et bonne conseillère. C'est la grande dame qui prend en amitié un grand homme, sans rien sentir pour lui que l'intérêt et la sympathie. Ses lettres sont d'une sage amie, plus que d'une folle amante. Ce sont d'excellents préceptes, des conseils, des avis comme en donnerait une sœur, et jamais un cri ou un soupir de passion. Le plus pur calme préside à sa correspondance, qui est des plus sensées et nullement amoureuse, car tout l'amour qui y paraît va non au correspondant, mais à Saint-Lambert par-dessus les épaules de Jean-Jacques agacé.

Pour le reste, c'est une manière de traité de morale pratique :

« Je vous en conjure, mon cher citoyen, défendez-vous du chagrin et ne vous en laissez pas abattre ; il flétrit l'âme, lui ôte toute l'énergie, et la rend incapable de tout effort, il met tous les objets dans un faux jour ; il rend injuste et nuit également à tout bonheur et à tout travail. »

On y ferait un agréable choix de maximes justement pensées et finement écrites :

« Il faut se défier du premier moment, je vous l'ai dit, mon ami ; il faut tâcher toujours de mettre un intervalle entre la chaleur de la passion et les

réponses que vous faites, sans cela vous êtes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après. »

C'est la sagesse même. Jean-Jacques devait trouver un peu froids ces sermons pourtant si élégants :

« Puisque vous n'êtes pas toujours maître de vous, songez que les autres peuvent ne pas l'être; il faut donc tâcher de se retenir soi-même dans un mouvement de passion. On y trouve un double avantage, c'est qu'on ne court pas risque d'exciter celle des autres, car on ne manque guère d'attirer un tort, quand on a commencé à en avoir; ils se multiplient, les liens se relâchent et se rompent. Si l'on pouvait obtenir de soi de modérer un premier mouvement ou de se porter à l'indulgence de part et d'autre, à avouer de bonne foi sa vivacité quand elle s'est échappée, les amitiés seraient éternelles et n'éprouveraient pas d'altération. »

L'âme d'où partent ces judicieuses pensées n'est pas troublée par le délire des passions et le tumulte des désirs. Pourquoi Mme d'Houdetot l'eût-elle été ? Son cœur était occupé par ailleurs; Rousseau n'intéressait que son esprit et sa bonté ;

il avait mille travers, y compris sa mauvaise humeur, qui étaient plutôt autant d'objets d'éloignement ou d'aversion, à moins qu'on n'apportât dans ses relations avec lui une extrême patience. La colère ou le dépit lui font si souvent oublier les devoirs de la galanterie, qu'il s'emporte en injures d'autant plus violentes qu'il aime davantage. Il prouve sa flamme par des sévérités, et ses irritations ont autant de brutalité que de tendresse. Il aime furieusement ; sa sève contenue éclate en fusées d'invectives. Alceste ne peut plus dire que personne n'a aimé comme il fait, car à Rousseau aussi Mme de Houdetot pourrait répondre :

En effet, la méthode en est toute nouvelle,
Car vous aimez les gens pour leur faire querelle,
Ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate votre ardeur
Et l'on n'a vu jamais un amant si grondeur.

A ces duretés chroniques elle répond par une patiente indulgence pour cette « sincérité rustique » dont Jean-Jacques se vante lui-même, par des appels à la modération et par une sincérité toute chrétienne qui est peut-être le masque de l'indifférence.

« Comptez toujours sur les sentiments d'une amitié qui ne s'étonne point des injures, qui par-

donne les injustices et qui plaint les fautes et les faiblesses. »

Çakyamouni lui-même ne parlerait pas autrement. La comtesse, au fond, ne s'inquiétait guère. Plus l'autre vociférait, plus elle tenait son calme, le flattant de la main, comme on apaise un molosse irrité :

« Votre lettre ne m'a point offensée ; je méritais trop peu les injures que vous m'avez dites pour en être en colère. »

Elle lui écrit encore : « sans m'offenser plus de cette injure-là que je n'ai fait des autres que je ne mérite pas ».

La phrase passe à l'état de cliché tant elle sert souvent. Quinze jours après, le même refrain revient :

« Je vous le dis encore, je rends justice à vos vertus, et malgré vos injures et ce que je vois dans votre caractère qui ne s'accorde pas avec le mien, je ne cesserai point de vous estimer et même de vous aimer, et pour ne pas avoir un commerce si suivi, nous n'en serons que plus tranquilles et meilleurs amis. »

Cette fois, la froideur est manifeste, et il y a comme des apparences de congé.

Nous touchons à la fin du roman, qui se dénoua de façon bien banale et bien calme. L'engagement n'avait jamais été assez vif pour laisser place à une fin dramatique. Ce furent des tracasseries, de menus ennuis, une lassitude de trop de vacarme qui détacha la comtesse avide de retrouver le repos près de son ami Saint-Lambert. Son amitié pour Rousseau la mêlait à des querelles et à des difficultés où son intervention pouvait la compromettre sans profit. C'était à l'époque du départ de Mme d'Epinay pour Genève ; Rousseau voulait mal de mort à Diderot de lui avoir conseillé de faire aussi le voyage. A ce propos il avait insulté tout le monde, comme un sanglier éclabousse les alentours en se roulant de fureur ; il avait porté les plus grosses accusations contre la vertu de Mme d'Epinay, il vilipendait Grimm, il maltraitait Diderot, ils se mettait en boule, et ces criailleries n'étaient pas faites pour fondre le cœur de Mme d'Houdetot, qui avait d'autres raisons plus graves de se reprendre et de quitter le jeu. Cette fois, on jasait trop, et la passion malheureuse de Jean-Jacquès faisait les frais des menus propos, d'Epinay à Ermont. Quand Jean-Jacques explique ses imprudences par son innocence, il lui plaît à

dire, mais nous savons que l'hermite n'était pas aussi blanc qu'il se fait.

« Notre intimité dit Rousseau, frappait tous les yeux ; nous n'y mettions ni secret ni mystère. Elle n'était pas de nature à en avoir besoin, et comme Mme d'Houdetot avait pour moi l'amitié la plus tendre qu'elle ne se reprochait point, que j'avais pour elle une estime dont personne ne connaissait mieux que moi toute la justice ; elle, franche, distraite, étourdie ; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette ; nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par un rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant tous les jours tête à tête, en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos innocents projets, dans le parc. »

Aussi les clabauderies allaient-elles leur train. Ce n'étaient que questions, hypothèses, informations avides. Grimm écrit de loin à Mme d'Epinay pour savoir :

« Pourquoi donc, ne me parlez-vous plus des amours de Rousseau ? Est-ce que vous n'en avez plus de nouvelles depuis l'arrivée du marquis ? Vous avez de bons yeux, mandez-moi, je vous prie, ce que vous pensez de la comtesse dans cette aventure. Il me semble que vous ne lui supposez aucun tort. Je suis porté à la juger comme vous, mais encore faut-il savoir à qui l'on a affaire. Il y a quelque temps qu'elle mandait à Saint-Lambert que Rousseau était fou. Il faut que cela soit bien fort puisqu'elle s'en aperçoit. »

Mme d'Epinay, dans sa correspondance, fait preuve de grande sagesse et de bon sens. Elle sait mettre chacun à sa vraie place, elle pose Mme d'Houdetot en femme d'esprit qui s'amuse, et Jean-Jacques en amoureux transi qui perd ses pas. Peut-être doit-on seulement lui reprocher de feindre à l'endroit de cette aventure une indifférence complète qui n'était pas tout à fait son cas. Elle était plus curieuse qu'elle le dit ; mais il est naturel qu'il n'ait pas voulu le paraître devant Grimm, son amant très jaloux, qui l'eût blâmée si elle eût paru s'intéresser à Jean-Jacques, comme d'une infidélité. Son récit est raisonnable, il respire la vraisemblance et la sérénité.

« Certainement si je l'avais voulu, je serais très fort au courant des amours de Rousseau, ou du moins au courant du bavardage de Thérèse ; elle est même venue plusieurs fois pour me porter ses plaintes, mais je l'ai toujours fait taire. Au défaut de ma complaisance, elle est allée se confier à M. de Margency, qui rit et s'accommode de tout. Quoiqu'il ne semble pas ajouter plus de foi que moi aux propos de cette créature, il les répète cependant et s'en amuse. J'ai même été obligé de lui rappeler plus d'une fois que ces contes vrais ou faux me déplaisaient, et que mes amis devaient ménager ma belle-sœur, à plus forte raison si elle ne méritait pas qu'on la déchirât. En effet, sur quel fondement? Sur le rapport d'une fille jalouse, bête, bavarde, et menteuse, qui accuse une femme qui nous est connue pour étourdie, confiante, inconsidérée à la vérité, mais franche, et très honnête, sincère et bonne au suprême degré de bonté. J'aime mille fois mieux croire que Rousseau s'est tourné la tête tout seul, sans être aidé de personne, que de supposer que Mme d'Houdetot s'est réveillée un beau matin coquette et corrompue.

« Mon opinion est donc, d'après ce que j'en ai

appris comme je vous dis à bâtons rompus, que, prévenue comme elle l'était de la vertu de notre hermite, elle n'a jamais vu en lui qu'un ami, un confident, un consolateur, un guide, et qu'elle n'est que pour son inadvertance dans le mal qu'elle a fait ; leurs promenades solitaires n'avaient sûrement pas d'autre but de la part de la comtesse que de métaphysiquer sur la morale, la vertu, l'amour, l'amitié et tout ce qui s'ensuit : si l'hermite avait un but plus physique, je n'en sais rien ; mais la comtesse n'en aura rien vu : s'il l'a expliqué de la manière à n'en pouvoir douter, elle sera tombée des nues ; je la vois d'ici, elle aura fait l'impossible pour le ramener à ce qu'il se doit. Peut-être aura-t-elle tu cette folie au marquis par égard pour Rousseau ? Je ne réponds pas que par bonté d'âme, par honnêteté, elle n'ait entassé sottise sur sottise : peut-être finira-t-elle même par en être la victime et avoir toute l'apparence d'un tort qu'elle n'aura point : je ne sais que trop que cela se passe ainsi. J'ignore ce que l'on murmure d'une lettre d'elle que Thérèse a trouvée. Il faudrait avant tout savoir si le fait est vrai, et ensuite voir la lettre et connaître toutes les circonstances avant de juger. Ce qu'il y a de

certain, c'est que l'on ne peut voir Rousseau sans compassion : il a l'air désespéré. »

Le ton de cette page est sincère, et le fond en est si naturel qu'il ne saurait être suspect. C'est Rousseau qui a imaginé la passion de Mme d'Epinay pour lui, sa jalousie contre Mme d'Houdetot, et la fureur de ses yeux « s'assouvissant de rage » quand il les voyait ensemble. Jean-Jacques a toujours poussé à ses dernières limites les illusions de son imagination. Mme d'Epinay n'avait aucun motif d'animosité ni d'envie contre le couple qui faisait tant de bruit, et c'est avec une placide lucidité, avec une grande sympathie pour la comtesse qu'elle en parle. Elle est heureuse d'avoir découvert le mot de l'énigme et de vérifier ses bienveillants pressentiments. Avec quel entrain elle l'annonce !

« Eh bien ! j'avais raison lorsque je soutenais que les amours de Rousseau n'étaient qu'un bavardage, il n'y a pas un mot de vrai à tous les propos de Thérèse. Que je me sais de gré de n'avoir jamais voulu y prêter l'oreille ! Le marquis de Croismare, qui nous est arrivé hier (par parenthèse plus gai, plus aimable, plus lui que jamais), a fait une promenade tête à tête avec la comtesse,

qui n'a fait que l'entretenir à mots couverts plus clairs que le jour, de sa passion pour le marquis de Saint-Lambert. M. de Croismare l'a mise fort à son aise, et au bout d'un quart d'heure elle lui a confié que Rousseau avait pensé se brouiller avec elle dès l'instant qu'elle lui avait parlé sans détour de ses sentiments pour Saint-Lambert. La comtesse y met un héroïsme qui n'a pu rendre Rousseau indulgent sur sa faiblesse. Il a épuisé toute son éloquence pour lui faire naître des scrupules sur cette liaison qu'il nomme criminelle ; elle est très loin de l'envisager ainsi, elle s'en fait gloire et ne s'en estime que davantage. Le marquis m'a fait un narré très plaisant de cette effusion de cœur. Quoi qu'il en soit, voilà, ce me semble, l'énigme expliquée des fréquentes conférences de Rousseau et de la comtesse. Cette chaleur, cette activité, ces mystères réciproques, se réduisent à rien, et s'ils ne font pas honneur à leur prudence, ils font au moins l'éloge de leur honnêteté ; j'en étais sûre. Oh ! que j'aurais de regret si je m'étais pressée de juger! »

A vrai dire, il y avait cependant bien des apparences étonnantes, car tout, dans ce roman, fut en apparence, et Mme d'Epinay avait bien de la peine

à coordonner l'évidence et sa conviction avec certains faits.

« Ce qui me paraît incroyable, c'est que Mlle Le Vasseur assure que la comtesse d'Houdetot va voir l'hermite presque tous les jours, et qu'ils ont défendu à ces femmes de me le dire : elle laisse ses gens dans la forêt, vient seule et s'en va de même. La petite Le Vasseur est jalouse ; moi je crois qu'elle ment ou que la tête leur tourne à tous. »

Elle avait raison de soupçonner la Le Vasseur de jalousie et de basses manœuvres. Comment cette fille n'aurait-elle pas souffert de se voir voler son amant par une comtesse qui le lui prenait tout entier, fût-ce sans le vouloir, et dont l'amour lui ôtait jusqu'à la santé? Rousseau raconte les choses à sa façon, et il vaut la peine de l'entendre :

« Mes soupçons sur Mme d'Epinay se changèrent en certitude quand j'appris ce qui s'était passé chez moi. Quand j'étais à la Chevrette, Thérèse y venait souvent, soit pour m'apporter mes lettres, soit pour me rendre des soins nécessaires à ma mauvaise santé. Mme d'Epinay lui avait demandé si nous ne nous écrivions pas, Mme d'Houdetot, et

moi. Sur son aveu, Mme d'Epinay la pressa de lui remettre les lettres de Mme d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachetterait si bien qu'il n'y paraîtrait pas. Thérèse, sans montrer combien cette proposition la scandalisait, et même sans m'avertir, se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportait : précaution très heureuse, car Mme d'Epinay la faisait guetter à son arrivée, et l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus : s'étant un jour invitée à venir avec M. de Margency dîner à l'Ermitage, pour la première fois depuis que j'y demeurais, elle prit le temps que je me promenais avec Margency pour entrer dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser de lui montrer les lettres de Mme d'Houdetot.

« Thérèse eut la discrétion de me taire assez longtemps toutes ces tentatives ; mais, voyant mes perplexités, elle se crut obligée de tout me dire, afin que sachant à qui j'avais affaire, je prisse mes mesures pour me garantir des trahisons qu'on me préparait. Mon indignation, ma fureur ne peut se décrire. Au lieu de dissimuler avec Mme d'Epinay, à son exemple, et de me servir de contre-ruses, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon

naturel, et avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai tout ouvertement. »

Qu'y a-t-il de vrai dans le récit que nous fait Jean-Jacques des tentatives indiscrètes de Mme d'Epinay auprès de Thérèse pour la corrompre et la faire parler? Rien sans doute. Dans quelle intention et avec quel intérêt l'eût-elle fait? Il est possible que M. de Margency et elle, ou M. de Margency tout seul, ait fait allusion à ces amours ou en ait demandé des nouvelles ; mais pourquoi Mme d'Epinay eût-elle cherché à prendre en faute la comtesse ou à se convaincre de l'amour de Jean-Jacques, lequel ne faisait plus de doute pour personne? A quoi bon cette investigation, et pour quel but? Mme d'Epinay n'était pas amoureuse, et partant pas jalouse de Jean-Jacques ni de Saint-Lambert ; la seule curiosité féminine pouvait l'intéresser à l'histoire de ces amours. Quand Jean-Jacques l'accusa de perfidie, d'envie et de trahison, il se trompait, et il dut le reconnaître lui-même dans la fameuse scène que Mme d'Epinay nous a conservée.

« Rousseau est arrivé l'après-dînée ; nous étions tous à la promenade. Voyant qu'il ne pouvait me parler, il me demanda permission de me dire un

mot. Je restai à quelque distance de la compagnie. « Je ne veux point, lui dis-je, par égard pour vous, faire de ceci une scène publique, à moins que vous m'y forciez ; remettons notre conversation après la promenade, supposé que vous soyez avec les dispositions dans lesquelles je puis me permettre de vous entendre ; sinon, je n'ai rien à vous dire ; vous pouvez repartir.

« Après ces deux mots je rejoignis tout le monde. Il fut très mal à son aise pendant la conversation : il feignit même une ou deux fois s'en aller ; ces messieurs le retinrent, il resta. On le plaisanta sur ce caprice ; il s'en tira assez mal, mais il resta. Je ne lui dis pas un mot. Le marquis de Croismare me dit à l'oreille : « Vous voyez d'un sang-froid de Pénélope le tourment de ce pauvre diable, comme si vous n'en étiez pas la cause. Je suis sûr que c'est vous qui lui faites tourner la tête. »

Lorsque nous fûmes rentrés, j'allai dans mon appartement, et je dis à Rousseau de me suivre. « Quittez, me dit-il, lorsque nous fûmes seuls, cet air froid et imposant avec lequel vous m'avez reçu ; il me glace : en vérité c'est me battre à terre. — N'êtes-vous pas trop heureux, lui dis-je,

que je veuille bien vous recevoir et vous entendre après un procédé aussi indigne qu'absurde.

« Je ne saurais vous rendre le détail de cette explication. Il s'est jeté à mes genoux avec toutes les marques du plus violent désespoir, il n'a pas hésité à convenir de ses torts : sa vie, m'a-t-il juré, ne suffira pas à son gré pour les réparer. Il a été abusé, dit-il encore, par l'assurance qu'on lui avait donnée que j'avais une passion invincible pour le marquis de Saint-Lambert. « C'est, lui ai-je répondu, un premier tort de l'avoir cru, et c'en est un impardonnable d'avoir supposé que je fusse capable d'une infamie, pour me venger d'une prétendue passion malheureuse. »

« Il a cherché à me faire l'apologie de sa conduite avec la comtesse ; mais je n'ai rien voulu entendre sur cet article : « Je n'aime point, lui ai-je dit, à m'entretenir sans nécessité des affaires des autres, et je n'ai pas besoin de leur témoignage pour les croire honnêtes : il m'en coûterait de les voir autrement, pour laisser l'entrée aux soupçons dans mon cœur. » J'ai repassé ensuite tous ses torts avec ses amis ; vous pensez bien que je ne vous ai pas oublié. Le résultat de notre conversation a été de lui promettre d'oublier ce qu'il venait

d'avoir avec moi, si je le voyais à l'avenir s'en souvenir assez pour ne plus faire injure à tous ses amis. Il me paraît déterminé à quitter ce pays-ci et à s'en retourner dans sa patrie. »

Les choses se gâtaient. La comtesse s'aperçut aux ennuis et aux déplaisirs qu'elle eut, aux dangers que courut sa véritable tendresse pour Saint-Lambert, qu'on ne badine pas avec l'amour. Les rapports, les chuchotements, les calomnies allaient leur train, et Mme d'Houdetot gémissait de ce succès qu'elle n'avait ni souhaité ni cherché ! Elle tremblait à présent et pour sa réputation et pour sa liaison, que les soupçons pouvaient disloquer. Elle connut les transes de l'incertitude, les cruautés de la délation, les déboires et les inquiétudes que calmaient mal les bruyantes déclamations de Jean-Jacques. Celui-ci menait si grand bruit qu'elle était obligée de le calmer en lui criant :

« Mais enfin, mon cher citoyen, je suis plus compromise que vous ! »

Elle se trouva prise alors dans l'engrenage des tracasseries mondaines, avec la peur que son amant apprît tout, là où il n'y avait rien. Ce sont, dans sa correspondance, des billets fiévreux et mal rassurés : « Dites-moi si je suis mêlée à tout

cela? » et peu de jours après : « Suis-je mêlée à tout cela? » Elle fait peine à voir, elle ne vit plus. Mme d'Epinay le constate :

« La comtesse a passé hier au soir un moment ici pour la première fois depuis un siècle. Elle avait les yeux gros comme des poings, grand mal à la tête, et ne cessait de se lamenter sur l'injustice des hommes, sur l'inconvénient des gens qui font du noir. »

Avec un homme ordinaire, il eût été possible de s'expliquer, de tout arranger et de tout prévoir. Mais Rousseau n'est pas maniable, et la comtesse a une peur affreuse de ses coups de tête, de ses emportements, qui sont autant de maladresses et de dangers. Elle lui ordonne le calme, comme fait un docteur à un malade :

« Surtout n'écrivez à personne et ne prenez aucun parti dans l'état violent où vous êtes. Renvoyez mon commissionnaire le plus tôt que vous pourrez, car vous m'inquiétez cruellement, mais n'écrivez à personne que vous ne soyez plus de sang-froid. »

La gamme recommence aussitôt :

« Vous me feriez frémir à mon tour, si je ne connaissais la vivacité de vos premiers mouvements.

Quelle est donc cette lettre de Grimm ? Tachez de l'expliquer mieux. Surtout calmez-vous, ne prenez un parti sur rien que vous ne soyez plus de sang froid et n'écrivez à personne ; voilà ce que je vous recommande au nom de l'amitié. »

Une correspondance aussi épileptique ne pouvait durer bien longtemps. La comtesse commencait a être gênée et embarrassée de sa conquête dont l'assiduité exigeante l'encombrait. Elle espaça ses missives. Jean-Jacques redouble ses gémissements, sûr d'attendrir la bonne âme de son amie qui ne manquait pas de le rassurer, par pitié :

« Apprenez donc à ne plus vous croire abandonné quand on ne répond pas dans l'instant à vos lettres où l'on a déjà répondu un mot et où l'on vous prévient qu'on prendra son temps pour répondre. Tenez-vous tranquille et occupez-vous de quelque chose... Mais ne soyez ni injuste ni inquiet, quand ces preuves (les lettres) seront moins fréquentes que peut le désirer un ami. »

Jean-Jacques comprenait trop le sens de ce ralentissement. Il bouda, puis reprit, de peur de se laisser tout à fait oublier, en envoyant sa copie, avec un mot maussade.

« Quant à Julie, ne vous gênez point pour elle.

Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins ; et si je les ai suspendues après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que m'ayant tout à fait oublié, vous ne vous souciez plus de rien qui vînt de moi. »

L'insistance est vite lassante. Jean-Jacques épuisa les trésors d'indulgence, de pitié et de bonté de la comtesse. Elle s'énerva et s'alarma d'un soupirant trop assidu et trop compromettant qui aggravait ses instances chroniques de sommations brusques. Elle finit par verser un filet d'aigreur dans ce dialogue jadis si tendre et l'autre cria comme un bon diable :

« Insensiblement, vos lettres ont changé de style ; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels ; au bout d'un mois il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'était plus votre ami... Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre ; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrage : mon cœur et ma main s'y refuseront toujours avec vous. »

La comtesse était à bout. Il fallait en finir et se

débarrasser d'assiduités autrefois flatteuses, aujourd'hui dangereuses, qui lui faisaient courir sans profit le risque de perdre Saint-Lambert. On lui trouva l'air préoccupé dans le monde. Mme d'Epinay en fait part à Grimm :

« La comtesse d'Houdetot vient de souper avec nous ; elle a amené avec elle le marquis de Saint-Lambert et Rousseau. Le marquis de Croismare dit qu'elle est entrée comme une princesse sur le théâtre au moment de la catastrophe. Je lui ai demandé ce que cela signifiait ; il m'a répondu qu'il ne se rendait jamais compte de ce qu'il disait. Et moi, je vous promets qu'il ne l'a pas dit sans intention. Saint-Lambert et elle avaient l'air très soucieux, et Rousseau n'était pas plus gai. J'ai pris le parti, au sortir de la table, de les quitter sous le prétexte d'avoir besoin de repos. »

Il y avait des soupçons en l'air, des lettres anonymes en route, des délations toutes prêtes ou déjà commencées. Saint-Lambert était instruit et fronçait le sourcil, la comtesse n'osait souffler mot et attendait son arrêt. Elle signifia cette fois son congé à Jean-Jacques, s'il ne renonçait pas à son rôle de soupirant.

« Un jour que j'allai voir Mme d'Houdetot à

Eaubonne, conte Jean-Jacques, au retour d'un de ses voyages à Paris, je la trouvai triste, et je vis qu'elle avait pleuré. Je fus obligé de me contraindre, parce que Mme de Blainville, sœur de son mari, était là ; mais sitôt que je pus trouver un moment, je lui marquai mon inquiétude. « Ah ! me dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit et mal instruit. Il me rend justice, mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il me cache une partie. Heureusement je n'ai rien tu de nos liaisons, qui se sont faites sous ses auspices. Mes lettres étaient pleines de vous, ainsi que mon cœur ; je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérais vous guérir, et dont, sans me parler, je vois qu'il me fait un crime. On nous a desservis, on m'a fait tort ; mais n'importe. Ou rompons tout à fait ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant. »

Il était trop tard. Saint-Lambert venait de tout apprendre, et au delà même de la vérité.

« A peu près dans ce temps-là, dit Mme d'Epinay, le marquis reçut une lettre anonyme qui lui apprenait que Rousseau et Mme d'Houdetot le

jouaient et vivaient ensemble dans l'union la plus intime et la plus scandaleuse. On lui donnait la conviction de cet avis par des circonstances réelles, mais déguisées et calomnieusement arrangées aux vues de l'auteur de la lettre. J'ai toujours soupçonné Thérèse et cette idée est venue à presque tous ceux qui ont été témoins de cette aventure. »

Jean-Jacques ne fut pas long à ressentir le contre-coup de la catastrophe. Avec cette finesse particulière aux femmes d'esprit et de cœur, Mme d'Houdetot ne fit pas de grands éclats, elle se contenta de faire comprendre à son galant qu'il serait désormais en trop.

« Quand Saint-Lambert fut reparti, dit Rousseau, je trouvai Mme d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris comme si je n'avais pas dû m'y attendre ; j'en fus touché plus que je n'aurais dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal. Il semblait que tout ce dont j'attendais ma guérison ne fît qu'enfoncer dans mon cœur davantage le trait que j'ai plutôt brisé qu'arraché.

« J'étais déterminé tout à fait à me vaincre, et à ne rien épargner pour changer ma folle passion en une amitié pure et durable. J'avais fait pour

cela les plus beaux projets du monde pour l'exécution desquels j'avais besoin du concours de Mme d'Houdetot. Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite et embarrassée, je sentis qu'elle avait cessé de se plaire avec moi, et je vis clairement qu'il s'était passé quelque chose qu'elle ne voulait pas me dire, et que je n'ai jamais su. »

Mais dans son for intérieur, la comtesse était bouleversée ; elle aimait Saint-Lambert d'un amour profond, sincère, durable, et l'idée d'une rupture faillit lui faire perdre la vie. On juge aisément qu'en pareille circonstance Rousseau et son amour devaient descendre dans les plus profonds dessous, et si Mme d'Houdetot nourrissait quelque sentiment à son endroit, ce devait être la plus impérieuse envie de l'envoyer au diable.

Elle était désolée et ne savait à quel saint se vouer pour rétablir la confiance au cœur de Saint-Lambert. Il est si difficile de lutter contre les soupçons. Les soupçons sont comme les limaces, ils laissent toujours des traces derrière eux. Mme d'Houdetot recourait à tout et à tous pour rendre à son ami la foi en elle. Elle suppliait Mme d'Epinay de l'aider, et celle-ci n'avait guère envie de se mêler à ce qu'elle appelle ce tripotage :

« Et cette comtesse, qui m'écrit lettre sur lettre! En voilà trois depuis hier, pour me demander avec les plus vives instances d'écrire au marquis, pour lui persuader, si je puis, qu'elle l'adore ; elle me fait tout plein de détails qui montrent assez clairement qu'il voudrait se débarrasser d'elle. J'ai répondu comme je devais, et je ne me mêlerai en aucune façon de tout ce tripotage. »

Quant à Rousseau, son état n'était guère meilleur. Voilà les leçons de l'amour. Ces deux cœurs étaient calmes et joyeux, chacun de son côté ; la comtesse et le philosophe se virent, s'attirèrent, le philosophe s'enflamma, la comtesse s'amusait à le regarder brûler, et l'incendie faillit les dévorer. Sans avoir connu les joies et le délire d'une passion complètement partagée, sans avoir rien été l'un pour l'autre, pour avoir badiné avec l'amour, ils étaient à présent en proie au désespoir, et il faillit y avoir un cadavre entre Rousseau le seul coupable, et Saint-Lambert le seul ignorant.

Rousseau était dans une grande inquiétude sur ce qui allait se produire. Que ferait Saint-Lambert? Pareil à ces criminels qui se font prendre

parce qu'ils reviennent rôder sur le lieu de leur crime, Rousseau ne put attendre dans l'incertitude, et il ne put résister au désir de solliciter un mot de Saint-Lambert en lui écrivant pour être fixé sur son attitude. Il feignit l'innocence et l'ignorance de tout ce scandale dont il était l'auteur, et il prit le ton candide d'un pauvre homme désolé qui demande aide et protection. Par un coup hardi de cynisme, ou par un acte d'inconscience, il s'adressait à celui qu'il avait voulu tromper pour lui réclamer et se faire rendre le cœur de Mme d'Houdetot. Ce n'était pas si maladroit, de saisir ainsi la situation corps à corps, et de parler le premier, pour donner le change, colorer sa flamme des teintes pures et aimables de la seule amitié. Il écrivit donc à son rival cette humble et bien étrange requête :

« Tout est changé, hormis mon cœur. Depuis votre départ, elle me reçoit froidement : elle me parle à peine, même de vous ; elle trouve cent prétextes pour m'éviter : un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traité que je le suis d'elle : du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai

mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé ; si c'est légèreté, qu'on me le dise encore : je me retire aujourd'hui et serai consolé demain. Mais après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue si nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'était offerte ; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards : et et quand je vous demande compte de l'amie que vous m'aviez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité. »

Ce qui est admirable dans cette lettre, c'est le ton impérieux d'injonction qui y règne. Comme toujours et partout, l'égoïsme et la personnalité de Rousseau priment le reste, et s'il est quelqu'un à plaindre, s'il est quelqu'un qui est l'infortuné, à qui l'on fait tort et injustice, Rousseau vous le démontre, c'est lui-même. Il fut mieux mis au fait et au point quand Mme d'Houdetot lui eut écrit : c'était l'explication finale, et le congé en forme.

« J'ai à me plaindre de votre indiscrétion et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion pour

moi et je la cachais à ce que j'aime pour ne pas lui donner de l'éloignement pour vous. Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvaient nuire à ma réputation, ces bruits sont parvenus depuis quelque temps à mon amant qui a été affligé que je lui eusse fait mystère d'une passion que je n'ai jamais flattée et que je lui taisais dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être notre ami. J'ai vu en lui un éloignement qui a pensé me coûter la vie. La justice qu'il me rend enfin sur l'honnêteté de mon âme et son retour à moi m'ont rendu mon repos, mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage, et je me dois à moi-même de ne pas m'y exposer. Je dois aussi à ma réputation de rompre tout commerce avec vous, je ne puis en conserver qui ne soit dangereux pour elle. Vous savez que presque tout ce qui compose ma société vous déplaît et que vous n'avez jamais cherché à me voir avec mes amis. Depuis qu'il est établi dans le monde que vous êtes amoureux de moi, il ne serait pas décent pour moi de vous voir en particulier. Je l'ai fait dans un temps où j'ai cru que votre passion resterait cachée, et où vous

demandiez à mon amitié de vous aider à vous guérir. Vous pouvez être tranquille sur la manière dont nous pensons de vous, mon amant et moi. Dans les premiers moments qu'il a appris votre passion et ce qu'elle vous avait fait faire, il a cessé un instant de voir en vous la vertu qu'il y cherchait et qu'il y croyait trouver. Depuis, il vous plaint plus de votre faiblesse qu'il ne vous la reproche, et l'un et l'autre nous sommes fort éloignés de vous unir aux gens qui veulent vous noircir ; nous osons et nous oserons toujours parler de vous avec estime. Au reste, vous sentez que vous me devez de n'avoir là-dessus ni confidence, ni explication, et qu'il faut laisser oublier parfaitement et votre passion et les peines qu'elle m'a faites. Tout ce que vous devez est de rester tranquille, vu que mon repos est rétabli, que mon innocence, que vous pourriez vouloir défendre, est reconnue, que nous ne pensons pas mal de vous, et que nous n'en laisserons jamais dire. »

C'était le dénouement heureux, comme dans les comédies. Le perfide et insinuant séducteur reste seul avec son déshonneur, tandis qu'on voit s'éloigner enlacés, dans une gloire, les amants réconciliés.

Demeuré seul, berné, joué, mortifié, Rousseau pesta, et fit de grands serments pour justifier son passé avec autant de sincérité, peut-être, qu'il en mettait à séduire la comtesse dans le bosquet. Il protesta que ses intentions avaient toujours été pures, que son amitié pour Mme d'Houdetot ne pouvait avoir rien d'inquiétant pour Saint-Lambert, qu'elle lui rendait service, au contraire, car ils parlaient de l'absent, et Jean-Jacques entretenait, en sa qualité de souffleur, le feu du cœur de la comtesse. Il fit de grands bras et de grosses phrases :

« L'œil du mépris n'a jamais, jamais souillé ma personne... Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de Jean-Jacques Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître, et je me mépriserais bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avais essayé de vous ôter le sien. »

En même temps il se retournait vers Mme d'Houdetot qu'il essayait de fléchir avec tout le jargon banal de l'amant repentant, qui offre sa vie à la femme outragée, et son corps aux pieds de ses chevaux :

« Je porte dans un cœur innocent toutes les horreurs du crime ; je ne fuis point les humiliations

qui conviennent à mon infortune; et si j'espérais vous fléchir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds de vos chevaux, écrasé sous votre carrosse et de vous arracher au moins un regret à ma mort. »

Dans son désarroi, Rousseau alla consulter Diderot, qu'il avait si injustement traité peu de temps auparavant. Il l'avait grossièrement malmené à deux reprises assez rapprochées, et quand Diderot lui avait déconseillé de s'établir à l'Ermitage, et quand il lui avait donné le conseil d'accompagner Mme d'Epinay à Genève. Mais les amis sont des êtres qu'on sait toujours retrouver le jour où l'on a un ennui à raconter, un service à demander, une confidence fâcheuse à faire. On se passe d'eux quand tout va bien, on les recherche quand on a besoin d'eux. Rousseau exagérait même ces vils principes. Diderot, en particulier, avait la bonne fortune d'être sujet aux traitements les plus cavaliers de son ami. Il y a une plaisante histoire, dans Grimm :

« J'ai reçu hier une lettre de Diderot, dit-il, qui peint votre ermite comme si je le voyais. Il est

venu s'établir chez Diderot, sans l'avoir prévenu, le tout pour faire avec lui une revision de son ouvrage... Rousseau l'a tenu impitoyablement à l'ouvrage depuis le samedi, dix heures du matin, jusqu'au lundi onze heures du soir, sans lui donner à peine le temps de boire ni manger. La revision finie, Diderot cause avec lui d'un plan qu'il a dans la tête, et prie Rousseau de l'aider à arranger un incident qui n'est pas encore trouvé à sa fantaisie. Cela est trop difficile, répond froidement l'ermite; il est tard, je ne suis point accoutumé à veiller. Bonsoir, je pars demain à six heures du matin; il est temps de dormir. Il se lève, va se coucher, et laisse Diderot pétrifié de son procédé. »

Diderot était une bonne pâte d'homme, agréable causeur, si peu jaloux de ses idées, qu'il les semait à tous les vents de la conversation et qu'il suffisait, comme dit Grimm, de lui « échauffer la cervelle » pour en tirer par évaporation tout ce qu'on voulait. Il accueillit avec effusion Rousseau malheureux et le réconforta : il fallait tout dire et tout avouer à Saint-Lambert, qui était honnête homme, qui comprendrait ce moment d'égarement, qui l'excuserait. Voilà Rousseau heureux, il part, et écrit à Saint-Lambert non un aveu, mais des

sottises. Il fallut que Diderot expliquât lui-même toute la situation à Saint-Lambert, encore Rousseau entra-t-il en fureur parce que son confident avait pris sur lui de faire un aveu en ses lieu et place. Cet homme était intraitable, et on ne savait par quel bout le prendre. Diderot a joliment conté tout cet épisode.

« Vous connaissez, racontait Diderot à Marmontel, la passion malheureuse qu'avait prise Rousseau pour Mme d'Houdetot. Il eut un jour la témérité de le lui déclarer d'une manière qui devait la blesser. Peu de temps après, Rousseau vint me trouver à Paris . « Je suis un fou, je suis un homme perdu, me dit-il, voici ce qui m'est arrivé : » et il me conta son aventure. « Eh bien, lui dis-je, où est le malheur ? — Comment où est le malheur ? reprit-il — Ne voyez-vous pas qu'elle va écrire à Saint-Lambert que j'ai voulu la séduire, la lui enlever, et doutez-vous qu'il ne m'accuse d'insolence et de perfidie ! C'est pour la vie un ennemi mortel que je me suis fait. — Point du tout, lui dis-je froidement ; Saint-Lambert est un homme juste : il vous connaît ; il sait bien que vous ni n'êtes un Cyrus ni un Scipion. Après tout de quoi s'agit-il ? D'un moment de délire, d'égarement. Il faut vous-même sans différer lui

écrire, lui tout avouer, et, en vous donnant pour excuse une ivresse qu'il doit connaître, le prier de vous pardonner ce moment de trouble et d'erreur. Je vous promets qu'il ne s'en souviendra que pour vous aimer davantage.

« Rousseau, transporté, m'embrassa. « Vous me rendez la vie, me dit-il, et le conseil que vous me donnez me réconcilie avec moi-même : dès ce soir, je m'en vais écrire. » Depuis, je le vis plus tranquille, et je ne doutai pas qu'il n'eût fait ce dont nous étions convenus.

« Mais quelque temps après Saint-Lambert arriva, et, m'étant venu voir, il me parut, sans s'expliquer, si profondément indigné contre Rousseau, que ma première idée fut que Rousseau ne lui avait point écrit. « N'avez-vous pas reçu de lui une lettre ? lui demandai-je. — Oui, me dit-il, une lettre qui mériterait le plus sévère châtiment. — Ah ! monsieur, lui dis-je, est-ce à vous de concevoir tant de colère d'un moment de folie dont il vous fait l'aveu, dont il vous demande pardon ? Si cette lettre vous offense, c'est moi qu'il en faut accuser ; car c'est moi qui lui ai conseillé de vous l'écrire. — Eh ! savez-vous, me dit-il, ce que contient cette lettre ? — Je sais qu'elle contient un

aveu, des excuses et un pardon qu'il vous demande. — Rien moins que tout cela : c'est un tissu de fourberie et d'insolence, c'est un chef-d'œuvre d'artifice pour rejeter sur Mme d'Houdetot le tort dont il veut se laver. — Vous m'étonnez, lui dis-je, et ce n'était point là ce qu'il m'avait promis. » Alors, pour l'apaiser, je lui racontai simplement la douleur et le repentir où j'avais vu Rousseau d'avoir pu l'offenser, et la résolution où il avait été de lui en demander grâce ; par là, je l'amenai sans peine au point de le voir en pitié.

« C'est à cet éclaircissement que Rousseau a donné le nom de perfidie. Dès qu'il apprit que j'avais fait pour lui un aveu qu'il n'avait pas fait, il jeta feu et flamme, m'accusant de l'avoir trahi. Je l'appris ; j'allai le trouver. « Que venez-vous faire ici? me demanda-t-il. — Je viens savoir, lui dis-je, si vous êtes fou ou méchant, — Ni l'un ni l'autre, me dit-il, mais j'ai le cœur blessé, ulcéré contre vous. »

C'est alors un piquant constraste de constater la froideur réservée, la politesse glacée qui président aux dernières lettres écrites par la comtesse à son ancien ami. Elle se surveille, elle se retranche derrière la banale correction d'une correspondance pleine d'austère civilité :

« Je vous verrai avec plaisir si l'occasion s'en présente ; je conserverai de l'intérêt pour vous et de l'estime pour le bien qui est en vous. »

Quelle prodigieuse distance de ce ton si sec aux protestations si enflammées d'antan, et que les choses ont changé de face ! L'idole a repris sa froideur de statue que ne réchauffent plus les holocaustes de son dévot adorateur.

Quant à lui, avec une ingéniosité qui fait sourire et qui donne une haute idée de son imagination, il continua son roman. Iris ne l'écoutait plus ; il parla tout de même à Iris, et se mit à lancer à travers l'espace, dans le vide, des missives brûlantes qui n'allaient plus à leur adresse. Il remplaça la femme aimée qui s'était enfuie par un fantôme de son esprit ; il poursuivit son rêve, il ne cessa pas sa cour, il adora l'image de la belle fugitive, et l'on s'aperçoit, aussi peu qu'il semble s'en être aperçu lui-même, que la vivante amie n'est plus là, qu'il embrasse une ombre. Il adressa à Sophie des lettres imaginaires, aussi passionnées ou, si l'on veut, aussi convenues que les véritables. Il s'échauffait de propos délibéré, et son imagination suppléa à l'objet absent. Le duo cessait ; il prit les deux parties et chanta pour

deux, se chargeant lui-même de tout le dialogue. Le recueil de ces lettres à Sophie est comme un roman où le héros monologue et module ses couplets à une voix :

« Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée : mais votre cœur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne serait qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles.

Le chant est ému, sincère, profond : Jean-Jacques y mettait bien toute son âme, et il continuait dans cette série fictive les épîtres passionnées qu'il avait pris l'habitude d'écrire pour sa chère comtesse. Que devinrent-elles, ces lettres pleines d'amour et de souffrances que Mme d'Houdetot reçut durant plusieurs mois ? Nous ne les avons pas. Par une prudence un peu trop habile, Rousseau la tutoyait dans ces déclarations tumultueuses, pour qu'elle ne pût pas s'en servir contre lui ni les montrer sans se compromettre elle-même. Il s'abritait derrière sa propre familiarité. C'est probablement la raison qui décida la comtesse à brûler ces papiers trop dangereux et trop menteurs. Rousseau prétend qu'ils étaient trop brû-

lants pour être brûlés, mais ce n'est qu'un mot :

« Elle me dit qu'elle les avait brûlées, dit Rousseau dans ses *Confessions ;* j'en osai douter et j'avoue que j'en doute encore. Non, l'on ne met point au feu de pareilles lettres. On a trouvé brûlantes celles de la Julie : eh Dieu ! qu'aurait-on donc dit de celles-là ! Non, non, jamais celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le courage d'en brûler les preuves, mais je ne crains pas non plus qu'elle en ait abusé : je ne l'en crois pas capable ; et de plus j'y avais mis bon ordre. La sotte mais vive crainte d'être persiflé m'avait fait commencer cette correspondance sur un ton qui mît mes lettres à l'abri des communications. Je portai jusqu'à la tutoyer la familiarité que j'y pris dans mon ivresse. Mais quel tutoiement ! Elle n'en devait sûrement pas être offensée. »

Elles ne sont pas toutes perdues, grâce à la précieuse habitude qu'avait Rousseau de faire des brouillons. Il faisait des brouillons de sa flamme ! Sa spontanéité est raturée. Ses mouvements lyriques sont pondérés, ses colères et ses désespoirs sont recopiés. La vicomtesse d'Allard parle de ces lettres dans ses mémoires, où elle raconte :

« Mme Broutain, qui demeurait dans le voisinage

d'Eaubonne, voulant connaître la vérité sur le sort de ces lettres, interrogea un jour sur ce sujet Mme d'Houdetot, qui lui répondit qu'effectivement elle les avait brûlées, à l'exception d'une qu'elle n'eut pas le courage de détruire parce que c'était un chef-d'œuvre d'éloquence et de passion, et qu'elle l'avait remise à M. de Saint-Lambert. Mme Broutain saisit la première occasion pour s'informer auprès du poète du sort de cette lettre : elle s'était égarée dans un déménagement, il ne savait pas ce qu'elle était devenue : telles furent ses réponses. »

C'est bien la peine de travailler son lyrisme et de faire des épîtres enflammées pour qu'un vulgaire déménageur les retrouve un soir perdues dans le foin et la poussière de sa voiture !

Saint-Lambert avait eu plus de peur que de mal. Il rendit toute sa confiance à son amie et il n'en sut pas davantage. Ce fut Rousseau qui paya les frais de son équipée. Le dénoûment ne fut pas tragique ; il n'y eut ni coup d'épée, ni mort, ni sang. C'est un côté plaisant de l'aventure que la sérénité digne, froide, pleine de morgue avec laquelle tous ces gens échangent les injures, les vérités et les sévérités en déplorant l'erreur du

coupable sans songer à s'en formaliser. Jean-Jacques se tira de son aventure les braies nettes. On lui battit froid : on le pouvait à moins. Les relations ne furent pas discontinuées pour si peu, et puisqu'il n'y avait eu que tentative perdue, on lui pardonna en lui tenant rigueur. Il y a quelque chose d'insultant pour la femme au XVIII[e] siècle, dans cette indifférence de l'homme. Le mari laisse convoiter et prendre sa femme par l'amant ; l'amant voit un autre convoiter sa maîtresse, et cependant on y prend garde à peine et tous ces gens, mari, amant, prétendant, vivent en parfaite intelligence autour de la dame, — une dame pour trois. Au moment même où Saint-Lambert prenait la certitude que Jean-Jacques faisait tout pour lui en donner, ce qui le fâchait n'était pas la tentative de son ami auprès de la comtesse ; il passait là-dessus condamnation en se félicitant de son bonheur retrouvé, et la cause pour laquelle il se fâche n'est que l'injustice de Rousseau pour Diderot. On dira que ce fut seulement un prétexte et un change pour donner un motif plus noble à ce ressentiment ; mais celui-ci fut en tout cas bien léger, car il ne dura guère et ne fit pas d'éclats comme on va voir.

Rousseau ayant écrit sa lettre à d'Alembert sur les spectacles l'envoya à Saint-Lambert, ce qui est la marque d'un bon caractère. Il ne lui en voulait pas de n'avoir pas réussi à le tromper ; il faisait la démarche de cet envoi pour jouer l'innocence et tâcher de remettre tout en place, peut-être pour voir quel accueil il pouvait désormais espérer auprès de son rival. La réplique de celui-ci fut sèche et peu encourageante. Il lui répondit :

« En vérité, monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire. A l'endroit de votre préface, où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclésiaste, le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputez. Il peut avoir des torts avec vous, je l'ignore, mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie ! Je vous assure, monsieur, que je ne puis vous dissimuler combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore, et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un

homme auquel du moins, vis-à-vis de moi, vous n'aviez jamais reproché qu'un peu de faiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence. »

Ce langage, après tout ce qui s'était passé, était encore fort modéré de la part d'un officier s'adressant à l'homme qui a voulu lui souffler sa maîtresse. La fâcherie fut petite, et bien modérée sans doute, au gré de Mme d'Houdetot dont l'orgueil ne put être fort flatté, au fond, de tant de bonhomie chez son amant. Pourtant, il fallait éviter l'éclat, désabuser Saint-Lambert, bien qu'il sût tout. Pour le monde, on devait continuer à voir et à recevoir Jean-Jacques, dont l'absence trop subite ou le congé eussent été un aveu compromettant pour la comtesse : mais la froideur devenait de mise et de nécessité dans les relations, et l'on n'y manqua point. Rousseau avait dès longtemps de Mme d'Houdetot la commande de copies à faire. On ne cessa pas, mais ce fut Saint-Lambert qui prit la plume pour correspondre avec l'audacieux suborneur. Ces billets sont d'un ton fort dur, avec une nuance de mépris. Ce sont comme des ordres transmis à un commis :

« Voilà, monsieur, le papier que vous avez

demandé, et je souhaite, pour ma propre satisfaction d'abord et pour la vôtre un jour, que vous en ayez bientôt fait l'emploi. M[me] d'Houdetot a trois cent cinquante et une page de *Julie*, et elle me charge de vous envoyer ces deux louis, qui font à peu près le paiement de vos copies. »

L'épreuve était pénible pour l'orgueil de Jean-Jacques. Mais tout s'apaise et tout s'oublie. La fin de la saison n'était pas arrivée, que des amis s'interposaient pour tout effacer et faire rencontrer les deux rivaux. Ils se revirent et ne se mangèrent pas. Le XVIII[e] siècle est par excellence le siècle du bon accommodement. M. d'Epinay invita chez lui Jean-Jacques le 26 octobre 1758. Jean-Jacques y vint, revit Saint-Lambert et M[me] d'Houdetot, et tout ce petit monde si bouleversé par une intrigue passagère se retrouva sans émotion, avec calme et plaisir, dans le tourbillon de la société. M. d'Epinay avait écrit à Rousseau au reçu de la lettre à d'Alembert :

« J'ai reçu, monsieur, le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer : je le lis avec le plus grand plaisir. C'est le sentiment que j'ai toujours éprouvé à la lecture de tous les ouvrages qui sont sortis de votre plume. Recevez-en tous mes remercie-

ments. J'aurais été vous les faire moi-même, si mes affaires m'eussent permis de demeurer quelque temps dans votre voisinage ; mais j'ai bien peu habité la Chevrette cette année. M. et Mme Dupin viennent m'y demander à dîner dimanche prochain. Je compte que MM. de Saint-Lambert, de Francueil et Mme d'Houdetot seront de la partie; vous me feriez un vrai plaisir, monsieur, si vous vouliez être des nôtres. Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous désirent, et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, » etc.

« Cette lettre, dit Rousseau, me donna d'horribles battements de cœur. Après avoir fait depuis un an la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de Mme d'Houdetot me faisait trembler, et j'avais peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et Saint-Lambert le voulaient bien, puisque d'Epinay parlait au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommait aucun que je fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîner, où j'étais en

quelque sorte invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche, il fit mauvais. M. d'Epinay m'envoya son carrosse et j'allai. Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentait combien j'avais besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs français qui connaissent ces sortes de délicatesses. Cependant je trouvai plus de monde que je ne m'y étais attendu ; entre autres le comte d'Houdetot, que je ne connaissais point du tout, et sa sœur, Mme de Blainville, dont je me serais bien passé. Elle était venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne : et sa belle-sœur, dans nos promenades solitaires, l'avait souvent laissé s'ennuyer à garder le mulet. Elle avait nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîner tout à son aise ; car on sent que la présence du comte d'Houdetot et de Saint-Lambert ne mettait pas les rieurs de mon côté. Enfin, quand on fut sorti de table, j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et Mme d'Houdetot s'approcher de moi, et nous causâmes ensemble, une partie de l'après-midi, de choses indifférentes à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et, si

Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût été sûrement content. Je puis jurer que, quoique, en arrivant, la vue de Mme d'Houdetot m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant je ne pensai presque pas à elle ; je ne fus occupé que de Saint-Lambert. »

On ne dirait jamais que ces gens furent, pendant un temps, en passe de se couper la gorge. Aux yeux du monde, rien ne fut changé dans les rapports du poète soldat et de l'ermite philosophe.

Quant à Mme d'Houdetot, elle fut indulgente. Les relations ne furent pas rompues. Elle se contenta d'y apporter la plus grande circonspection et de ne plus rien écrire qui prêtât à l'équivoque. Rousseau ne compta plus pour elle que comme un grand homme propre à faire l'ornement de son salon, et l'on dirait qu'elle ne le connut jamais autrement ni plus intimement. Avec sa mobilité de femme mondaine, elle oublia cette aventure et cette intrigue très fortement ébauchée, et elle prit garde de ne plus exposer aussi imprudemment sa situation, c'est-à-dire sa liaison avec le poète des *Saisons*. Elle eut encore occasion d'écrire à Rousseau ; mais le ton y est sensiblement différent des lettres datées six mois plus tôt;

il n'y a plus rien à y redire, et la forme elle-même en est choisie de façon à ne donner prétexte à aucune civilité trop empressée sur laquelle on aurait pu épiloguer. La rédaction en est d'une correction diplomatique. Il y avait toujours entre eux échange de politesses ; Rousseau lui envoyait la *Julie*, dont elle savait qu'elle était l'héroïne, mais cette fois elle se gardait, et la malice la plus habile n'eût pu mordre sur sa prose calculée et pesée :

« Mme d'Houdetot accepte avec remercîment et sensibilité l'exemplaire de la *Julie* que M. Rousseau a bien voulu lui destiner. Elle était digne de cette distinction de sa part par le cas qu'elle fait de l'ouvrage et celui qu'elle fera toujours de l'auteur. Elle le remercie encore de celui qu'il va lui copier ; elle va l'attendre avec impatience comme tout ce qui vient de lui. Elle lui fait mille sincères compliments. »

En vérité, elle n'en voulait pas à l'homme dont le plus grand crime était de l'avoir trop aimée ! Une femme a toujours au fond d'elle-même des trésors d'indulgence pour un tel péché ; ce sont fautes qui la flattent et qu'elle déteste en les aimant. Elle ne perdit pas Rousseau de vue, elle

lui continua son intérêt et son amitié, elle s'occupa de son bien-être, et intercéda pour lui dans les occasions délicates, comme au partir de l'Ermitage, quand elle supplia Mme d'Epinay de ne pas encore lâcher son ours, en faisant appel à cette indulgence qu'elle pratiquait elle-même si complaisamment :

« Vous avez su, ma chère sœur, écrivait-elle à Mme d'Epinay, une partie des vivacités de notre hermite. Accoutumée à son caractère depuis dix ans que vous êtes son amie, vous devez l'être à l'indulgence pour lui, et vous ne devez donner de valeur à ses propos que celle qu'il y donnera lui-même quand il pourra y songer de sang-froid. Je vous avoue que je l'ai pressé de ne point quitter l'ermitage. Laissez-le quelque temps à lui-même et à ses réflexions, et vous le trouverez tel qu'il a toujours été pour vous, avec toute l'estime, l'amitié et la reconnaissance qu'il vous doit. »

La patience de Mme d'Epinay était moins à l'épreuve, et Jean-Jacques partit.

Voilà comment finissait le roman des amours de Jean-Jacques après six mois de péripéties. Cela avait fait du bruit d'abord, puis d'autres sujets

étaient venus égayer les loisirs de la société et la malice des amis.

Tout rentrait dans l'ordre, et Mme d'Houdetot, un instant bien désespérée, perdait, il est vrai, un soupirant, mais gardait un mari, un amant, et un ami, — ce qui est suffisant pour l'existence.



Dans toute cette histoire, il est un homme dont il n'est pas beaucoup question et dont cependant le lecteur s'inquiète un peu en demandant : Eh bien ! et le mari ?

Il est devenu banal de décrire l'état moral très particulier des ménages sous Louis XV, où le mari et la femme ne contractent guère devant le tabellion qu'un contrat d'affaires, se réservant d'user chacun pour leur part de leur liberté. L'époux tolère l'amant de sa femme pour qu'elle ne lui reproche pas ses maîtresses. Et personne ne songe à s'étonner de ces mœurs ou à les regretter. Les épouses se croient les plus honnêtes femmes du monde, si elles n'ont qu'une liaison à la fois en dehors de leur ménage, et les maris au besoin tiennent leur moitié au courant de ce que devient leur

13.

maitresse. Lisez ce récit de Mme d'Epinay, il est typique :

« Mon époux est tombé des nues ici ce matin; je ne sais d'où il vient, mais sa chaise était crottée et tout en pièces, ses gens et lui harassés. Il est monté dans mon appartement; je lui ai fait quelques reproches sur l'embarras où il nous avait laissés; il m'a tendu la main les larmes aux yeux : « Ne m'accablez pas, m'a-t-il, ma chère amie ; je suis assez malheureux. »

« Persuadée que j'avais quelque accident affreux à redouter, je me sentis si saisie, qu'à peine ai-je osé le questionner; cependant, voyant qu'il ne disait mot et qu'il pleurait toujours : « Parlez donc, lui dis-je, je m'attends à tout : il y a longtemps que je prévois. — Ne vous alarmez pas, ma chère amie, ma peine ne regarde que moi. »

« Croyez-vous que je fus assez sotte pour n'être pas plus tranquille? « Il faut qu'elle soit bien grave, lui dis-je, puis-je la partager? — Hélas ! vous n'y pouvez rien. — Peut-être un bon conseil? Quelquefois il est important d'en demander. Vous savez que vous pouvez compter sur moi. — Je le sais, je connais votre bon cœur ; je vous ai toujours retrouvée. — Eh bien ! avez-vous besoin de quelque

secours prompt ; sûrement, vous manquez d'argent ? — Oh ! non, Dieu non ; c'est-à-dire, pardonnez-moi, je n'en ai pas ; mais ce n'est pas cela. Tenez, je puis vous parler, vous n'êtes pas une âme comme une autre, vous êtes une mère tendre. — Ah ciel ! — Quoi ? — Dites donc. — Une personne que j'aime et que j'estime, avec qui je passe ma vie, a sa petite fille à la mort, à la mort sans ressource. »

« Jugez de ce que je devins à cette belle confidence ; je restai immobile et si indignée, qu'il me fut d'abord impossible de proférer un mot. Pendant ce silence, il parlait avec une chaleur, un attendrissement : « C'est que si vous connaissiez cette enfant, disait-il, si vous saviez ce qu'elle vaut, ses grâces, ses talents ! »

« Il finit par me faire pitié : « Pauvre homme, lui dis-je, vous êtes ensorcelé ! Je ne sais ni remède, ni consolation à cet état. » Je me levai pour le quitter, mais il n'eut pas l'air d'être blessé de ma réflexion, ni du peu de part que je prenais de sa douleur ; il se leva et me suivit en essuyant ses yeux, puis il me dit tout à coup : « A propos, j'attends trois de mes amis qui viennent chasser avec moi ; il faut bien se dissiper un peu ; faites-nous préparer à déjeuner. » Il me passa par la tête

qu'il n'y avait pas un mot de vrai à tout ce qu'il m'avait dit, et qu'il n'avait peut-être joué cette scène que pour m'empêcher de lui faire des reproches qu'il sentait bien mériter. Mais, en partant pour la chasse, il me pria d'ouvrir les lettres que l'exprès qu'on devait lui envoyer apporterait, afin de le préparer, lorsqu'il reviendrait, à ce que j'aurais peut-être à lui apprendre. Je ne répondis rien. L'exprès est arrivé en effet, et je n'ai point ouvert la lettre comme vous le pensez bien. Je la lui ai remise à son arrivée.

« — Pourquoi donc ne l'avez-vous pas ouverte, m'a-t-il dit !

« — C'est que je ne me mêle point des affaires qui ne me regardent pas, lui ai-je répondu.

« — Je vous l'avais dit.

« — Cela est vrai, mais je m'étais bien promis de n'en rien faire. — Il n'y a donc jamais que vos premiers mouvements d'honnêtes. »

« En disant cela, il ouvrait sa lettre et la lisait. « Ah ! quel bonheur ! s'écria-t-il ; il y a eu une crise, elle est sauvée ! » Puis il me tourne le dos, appelle ses gens, va à son écurie, monte à cheval et court encore. »

Une pareille indifférence nous paraîtrait aujour-

d'hui du cynisme. Mais ces ménages étaient heureux ainsi. M. d'Epinay recevait chez lui Francueil et Grimm, ses collaborateurs. Mme d'Houdetot ne cachait pas Saint-Lambert à son mari, dont elle vantait la loyauté à Rousseau en termes qui sont un peu étonnants.

« Quant à la calomnie dont vous me parlez et qu'il ignore, soyez sûr que si elle lui parvenait, elle ne ferait nul effet. Mon mari me connaît et m'estime, il peut penser que mon cœur est tendre et excuser en moi une faiblesse dont il se doute peut-être et qui ne le rend pas malheureux ; mais il connaît mon cœur et la calomnie ne trouvera pas foi en lui contre moi. »

Il fallait que la coutume d'avoir un amant fût bien acceptée et répandue chez les femmes du monde pour qu'une épouse fît appel ainsi à l'estime de son mari, en le sachant si instruit. Elle apporte dans la faute une inconscience qui ressemble à l'innocence ; à l'entendre, on la prendrait pour le modèle de l'épouse et de la mère.

« Mon mari, écrit-elle candidement à Rousseau, est revenu en bonne santé et mes enfants se portent bien. Ma vie est toujours la même ; le carnaval n'est plus un temps qui se marque pour moi. »

Ce ton plein d'intérêt et presque affectueux quand elle parle de son mari lui donne une certaine supériorité sur les épouses ses contemporaines; pour l'ordinaire elles ne se contentaient pas de tromper leur époux, qu'elles maudissaient par-dessus le marché.

On était à peu près bon mari quand on donnait à sa femme trente jours par an. C'est le temps des scènes les plus imprévues. Un époux demande à sa moitié de lui faire la grâce de la tutoyer :

— Eh bien! va-t'en! lui dit-elle.

On connaît la belle lettre de la comtesse de Maugiron à son mari :

« Je vous écris parce que je n'ai rien à faire. Je finis parce que je n'ai rien à vous dire. *Signé* : SASSENAGE, très fâchée d'être Maugiron. »

L'*Alceste*, de Gluck dut son succès d'abord à la musique, et puis à l'étonnement de voir une épouse mourir pour son mari; et l'on faisait de petits vers sur la stupidité d'Orphée allant aux enfers rechercher Eurydice :

Diables! qu'on lui rende sa femme!
On ne saurait mieux le punir.

Dans les aventures de Mme d'Houdetot, le mari apparaît de temps en temps; à la différence de

tant de ménages d'alors, on sent dans cette famille le scrupule de sauver les apparences et de garder le renom d'honnêteté et de vertu. Quand M. d'Houdetot part, il a le souci de sa femme, de ce qu'elle peut devenir, des dangers auxquels il peut soustraire et sa probité à elle et son honneur à lui. Il voudrait l'isoler, la cloîtrer aux champs, et cette barbarie insolite fait pousser les hauts cris aux autres, comme s'ils redoutaient qu'il gâtât le métier.

« J'ai passé ma journée en famille, conte Mme d'Epinay, pour terminer une négociation importante pour la comtesse d'Houdetot. Son mari sert en qualité de maréchal de camp. Il voulait que sa famille allât s'enfermer dans sa terre pendant la guerre : nous nous y sommes tous opposés, et sa mauvaise santé a été un prétexte très valable pour autoriser son refus ; mais l'éloignement de sa terre étant la seule cause de sa répugnance à l'habiter, nous avons obtenu du comte qu'il lui louerait une petite maison de campagne proche de Paris. Il en a préféré une qui est située entre l'Hermitage et la Chevrette ; elle ne lui coûte que cinq cents livres de loyer, et, toute vilaine qu'elle est, la comtesse est heureuse de cette possession et a le bon esprit de s'en contenter. »

Evidemment M. d'Houdetot n'a pas l'universelle complaisance de son temps ; il s'y fera, et Saint-Lambert deviendra son meilleur ami, mais la comtesse n'osa jamais lui avouer Rousseau, bien que ou parce que le cas fût moins grave. Rousseau en enragea dans son orgueil. Il eut un profond dépit de voir qu'on le reléguait, qu'on n'osait pas le produire. Pour ce que la comtesse voulait faire de lui, il lui paraissait suffisant de l'avoir comme ami particulier et personnel. Son mari sut à peine qu'elle le connaissait. Situation difficile qui forçait la comtesse à cacher à son seigneur et maître deux intrigues à la fois. C'était beaucoup d'ouvrage. Elle s'en tirait en ne montrant jamais Rousseau, devant qui elle ne cesse d'agiter le spectre de son mari pour le tenir à l'écart, enfermé à l'Ermitage comme un bon diable dans sa boite. Tantôt, c'est M. d'Houdetot dont la venue est prochaine ; vite, il faut échanger les derniers mots de tendresse, car il va falloir jeûner tant qu'il sera là.

« Vous pouvez répondre à cette lettre avant l'arrivée de mon mari, et je vous en prie, mais faites le sur-le-champ ; quand il sera là, ne m'écrivez plus. Il y aurait de l'inconvénient à le faire, même par mon suisse, et je vous prie de ne le pas

faire, vous pourriez m'exposer. J'aurai soin d'envoyer chez vous un exprès pour avoir de vos nouvelles. Attendez ces occasions, je ne les négligerai pas, et tous les quinze jours, plus ou moins, je saurai de vos nouvelles. »

Il est comique, ce programme, pour espacer les courriers dont chaque occasion est une gêne. Deux lettres par mois, ce sera le tarif, on ne peut ni plus ni moins. La comtesse fait cette part à l'affection de l'ami ; elle limite ses ennuis, elle restreint ses cachoteries, elle s'assure sa quinzaine de tranquillité. Tantôt, la part est plus petite encore ; aux lettres que l'autre brûle d'écrire, elle oppose d'avance une fin de non-recevoir. Elle ne veut de l'intrigue que ce qui ne troublera pas sa quiétude, elle s'épargne le tracas, et le pauvre Rousseau rentre dans les dessous.

« Je compte, mon cher citoyen, aller à Eaubonne avec mon mari un jour de cette semaine ; j'aurais pensé à vous voir, si cela eût été possible, mais cela ne se pourra pas à cause de ma compagnie, et je vous enverrai un de mes gens à qui vous pourrez remettre en sûreté la *Julie.* »

Quant aux lettres, il n'en peut pas du tout être question, il n'y faut pas songer.

« La présence de mon mari me laissera peu de loisir de répondre et me donnerait de l'embarras à recevoir des lettres qu'il faut lui cacher. »

Comme bien on pense, Rousseau n'acceptait pas sans murmures cet exil, qui le faisait doublement souffrir et dans sa tendresse et dans sa vanité. Il eut sans doute le mauvais goût d'insister. Il y a une estampe populaire qui représente une scène d'adultère. La femme demi-vêtue dit à son ami en se rhabillant :

— Il faudra pourtant que je te présente à mon mari.

La comtesse n'en était pas là, et sa tiédeur pour Jean-Jacques est constatée par le peu d'empressement qu'elle apporte à faire la présentation. Elle mit un tact exquis, une douceur et une habileté bien féminines à expliquer sa résistance, à faire comprendre et accepter à l'ermite la nécessité de ne pas quitter son ermitage. La tâche n'était pas facile, et la susceptibilité très chatouilleuse de Jean-Jacques ne la rendait pas plus aisée. La lettre de la comtesse à ce sujet est un chef-d'œuvre de dureté câline, et l'on ne saurait avoir le refus plus aimable.

« Quant au scrupule qui vous tourmente sur le

secret que je fais à mon mari de notre liaison, je vous dirai franchement la chose. Et comme philosophe et comme bel esprit, votre commerce lui déplairait également, et tout ce qui a fait votre réputation dans le monde serait pour lui un sujet d'éloignement. Je ne doute pas qu'il ne voulût m'éloigner de vous voir s'il savait que je vous vois. J'ai cru, sans me rien reprocher, pouvoir conserver et former une liaison d'une innocente amitié avec un homme que j'estime et qui ne lui déplairait que par une très injuste prévention. Comme la vie retirée que vous menez vous mettrait hors de portée de vous trouver avec mon mari, qui ne vous plairait pas plus que ne lui plairiez, j'ai cru que je pouvais vous voir sans nul inconvénient, parce que vous ne le rencontreriez jamais et que vous ne pourriez point être choqués de vous rencontrer. »

Il fallut bien que Jean-Jacques passât par ces Fourches Caudines, où s'écorchait son orgueil; M. d'Houdetot méritait, par quelques côtés, ces ménagements. Il fut le type du grand seigneur aux élégantes manières ; mais il était insuffisamment lettré pour sa femme, qui lui était trop supérieure par l'esprit et qui chercha ailleurs une âme sœur

et académicienne. Crèvecœur, un fidèle ami de la comtesse, narre plaisamment que le comte trouvait les réunions de sa femme trop brillantes et trop spirituelles pour lui. Quand il y avait réception chez lui, il s'esquivait pour aller dîner chez de bons vieux amis où l'on ne tenait pas boutique d'esprit, et il disait à Crèvecœur, en partant, de le remplacer :

« M. le comte d'Houdetot, qui était beaucoup plus militaire et homme d'affaires que savant, me disait souvent la veille de ces dîners : « Ah çà ! mon ami, ne vous avisez pas demain de nous faire faux bond ; vous me remplacerez, entendez-vous ? Cette surabondance d'esprit, souvent si bruyante, me fatigue ; j'irai dîner rue de l'Université avec de bons vieux amis, qui comme moi, n'admirent que le bon temps renforcé. »

Le comte avait pour sa femme de l'estime, de l'affection. Dans un autre temps, il eût souffert de leur incompatibilité, et ses consolations extérieures ne lui eussent pas suffi. Il y a comme un aveu d'inégalité dans son amitié pour Saint-Lambert, qu'il enviait parfois. Sa femme lui eût été chère s'ils eussent pu se convenir. Le temps qui dissout quelquefois les ménages d'abord unis, lui

dévoila plus tard qu'il eût aimé sa femme, et le rapprocha d'elle. La place était prise et il y consentit ; il y eut trois places à son foyer, qui réunissait le soir la femme, le mari et l'amant ; mais l'amant était si grondeur et le mari si prévenant, qu'un étranger s'y fût trompé et les aurait pris l'un pour l'autre.

En 1793, Mme d'Houdetot avait soixante-cinq ans. Elle avait encore de fort beaux cheveux ; un jour d'émeute et de disette, son mari parcourut toutes les boutiques de Paris afin de rapporter de la poudre pour les cheveux de sa femme.

Cette action est fort louable, et on serait disposé à l'en louer, s'il n'eût à jamais gâté sa réputation de mari par cette déclaration trop célèbre :

« Nous avions, Mme d'Houdetot et moi, la vocation de la fidélité, seulement il y a eu un malentendu. »

*
* *

Rousseau disparu, Mme d'Houdetot continua sa vie brillante entre son mari et son amant, dans son domaine de Sannois, — Sannois, qu'elle chanta en vers agréables :

L'amitié, les beaux-arts, la nature et l'étude
Dans ces lieux occupent mon cœur ;
C'est ici seulement que, sans inquiétude,
J'ai goûté, je possède et j'attends le bonheur.

Elle y avait fait placer des bustes de grands hommes, dont elle disait : « Ce sont des amis dont je conserve le souvenir. »

L'âge vint, et aussi la vieillesse ; mais les rides n'atteignirent pas cette âme vive, enjouée, prime-sautière et aimable ; elles restèrent à fleur de peau. C'est sa belle-sœur qui répondait, un jour qu'elle était songeuse et qu'on lui demandait :

— A quoi pensez-vous ?

— Je me regrette.

Mme d'Houdetot ne se regretta pas. Son salon demeura le rendez-vous des gens d'esprit, et elle-même resta l'une des femmes les plus affables et les plus entourées. Marmontel a conservé de ses réceptions ces charmants souvenirs qu'il raconte à ses enfants :

« Vous avez entendu dire mille fois par votre mère et dans sa famille quel était pour nous l'agrément de vivre avec M. de Saint-Lambert et Mme la comtesse d'Houdetot, son amie ; et quel était le charme d'une société où l'esprit, le goût,

l'amour des lettres, toutes les qualités du cœur les plus essentielles et les plus désirables nous attiraient, nous attachaient, soit auprès du sage d'Eaubonne, soit dans l'agréable retraite de la Sévigné de Sannois. Jamais deux esprits et deux âmes n'ont formé un plus parfait accord de sentiments et de pensées ; mais ils se ressemblaient surtout par un aimable empressement à bien recevoir leurs amis. Politesse à la fois libre, aisée, attentive ; politesse d'un goût exquis qui vient du cœur, qui va au cœur, et qui n'est bien connue que des âmes sensibles. »

Elle vit les horreurs de la Révolution, elle fut menacée elle-même ; elle entendit l'écho des canons de la frontière, les chants de guerre de la grande armée sous l'Empire ; à la mort de son mari, en 1806, elle fut portée démocratiquement sur les registres : « veuve du ci-devant comte d'Houdetot. »

Rien n'effaroucha ni n'attrista cette âme bonne et franche, aimante et gaie. Elle sut prendre si philosophiquement son parti qu'elle fut toujours au-dessus des embarras comme des tristesses. Elle souriait à tous et à tout, même à la vieillesse, dont elle sut deviner le charme, on

pourrait dire la coquetterie. Elle n'en vit que les bons côtés par une sage habitude de tout envisager avec indulgence et gaîté, et l'on n'a jamais écrit de plus touchante, de plus alerte page que son ode à la vieillesse, une ode aux fleurs d'automne et aux fruits d'hiver :

Oh ! le bon temps que la vieillesse !
Ce qui fut plaisir est tristesse,
Ce qui fut rond devient pointu,
L'esprit même est cogne-fétu.
On entend mal, on n'y voit guère,
On a cent moyens de déplaire ;
Ce qui charma nous semble laid ;
On voit le monde comme il est,
Qui vous cherchait, vous abandonne.
Le bon sens, la froide vertu
Chez vous n'attirent plus personne:
On se plaint d'avoir trop vécu,
Mais, dans ma retraite profonde,
Qu'un seul ami me reste au monde,
Je croirai n'avoir rien perdu.

On dirait que le rythme de ces vers a chanté à l'oreille de Musset quand il terminait son sonnet désespéré :

Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré !

Elle ne pleure pas. Tout lui souriait, comme elle souriait à tout.

En février 1794, au milieu de la tourmente révolutionnaire, réduite à la gêne, elle donna une soirée à Paris, au désespoir de son secrétaire Girard et de son ami Crèvecœur qui écrit :

« Qui pensez-vous qui ait chanté chez elle? Notre ancien compagnon de voyage Natho dont le frère est sous les verrous. Elle est incapable de faire des économies et de diminuer son train. Je crains beaucoup pour elle et son mari. »

Quelle étrange scène, où l'on entend grincer les violons et les verrous, où la voix du ténor est soutenue par les chants de la carmagnole dans la rue, où les fenêtres illuminées des salons éclairent les rondes des sans-culottes, et où l'aristocratie danse un an après l'échafaud du roi! Il y a là dedans toute l'aimable insouciance de l'ancien régime, avec le secret point d'orgueil de ne pas céder à la tempête, de n'en pas tenir compte, de continuer à rire comme si rien n'était.

Quand elle sentit approcher la fin, elle fit les adieux les plus paisibles, les plus sereins à la vie comme à ses amours; elle poussa la bonté jusqu'à permettre encore d'autres attachements à celui pour lequel elle vécut, afin que son souvenir n'occupât point exclusivement une vie qui pouvait

trouver quelque joie encore. Rien en elle ne fut égoïste ; pas même l'amour, ce qui est rare. Il y a une délicatesse infinie, une bonté exquise dans ce testament écrit pour son amant, dont elle prévoit et arrange encore le bonheur futur, si elle venait à mourir.

Je touche aux bornes de ma vie,
Vous avez embelli les derniers de mes jours ;
Qu'un si cher souvenir se conserve toujours ;
Vivez heureux pour votre amie
Si quelque sentiment occupe encor votre âme,
Ne vous refusez pas un bien si précieux ;
Seulement en goûtant ce charme,
Dites-vous quelquefois : « Elle m'aimait bien mieux. »

Le droit à l'amour, c'était l'héritage qu'elle voulait laisser à l'ami fidèle, et elle en savait trop le prix pour ne pas être assuré qu'elle ne lui pouvait rien léguer de plus précieux. L'amour a fait l'unité et le principal objet de sa vie. Sa liaison avec Saint-Lambert est un véritable mariage libre, et elle lui fut fidèle jusqu'au dernier soupir. Chateaubriand croyait plaisanter quand il contait que dans sa vieillesse, « Mme d'Houdetot ne se couchait point qu'elle n'eût frappé trois fois à terre avec sa pantoufle, disant à feu l'auteur des *Saisons* : Bonsoir, mon ami ! »

C'était toute sa vie, cet amour si longuement et si constamment partagé, que sous ses cheveux blancs elle pouvait chanter :

Oui, j'aime encore, et l'amour me console,
Rien n'aurait pu me consoler de lui.

L'amour leur réussissait à tous deux ; ils semblaient rajeunir, et Saint-Lambert étonnait ses amis par sa gaillarde prestance. En 1798, la comtesse Ch. de Damas écrit à Crèvecœur :

« Mme d'Houdetot est de retour ici depuis peu de jours. M. de Saint-Lambert rajeunit : il est fort sourd, mais du reste aussi bien de corps et d'esprit qu'il pouvait être à cinquante ans. »

La comtesse avait soixante-huit ans ; Saint-Lambert en avait quatre-vingt-deux.

Quelques années auparavant, en 1786, il avait obtenu un grand succès d'éloquence à l'Académie où il avait répondu au récipiendaire M. de Guibert, et Mme d'Houdetot était aux premiers rangs pour l'applaudir, entourée de ses amis les de Castries, les de Ségur, les Beauveau.

C'est Saint-Lambert qui disparut le premier, en 1803. La comtesse subit ce coup avec courage et résignation, se consolant par ses souvenirs et

exhalant sa peine en une épitaphe touchante :

Depuis leurs plus beaux jours jusqu'au soir de la vie,
Ils avaient confondu leurs cœurs et leurs vertus.
Vous à qui ce destin sans doute fait envie,
Pleurez, l'un des deux ne vit plus!

Elle avait eu l'heureuse fortune de trouver un cœur fidèle pour répondre aux élans de sa tendresse toujours jeune. Elle eût été malheureuse plus qu'on ne saurait dire si son amant eût été inconstant, si du moins elle l'eût su et éprouvé. Saint-Lambert lui garda jusqu'à la fin son affection ; vieux et cassé, il lui procurait encore l'ineffable joie de lui faire des scènes de jalousie.

En 1811, M. et Mme d'Houdetot célébraient la cinquantaine dans leur jolie maison de Sannois. Les amis de la famille se réunirent pour dîner. Au dessert, l'un des convives remit à Mme d'Houdetot de très jolis couplets de circonstance. Mme d'Houdetot, après avoir beaucoup loué les vers, se mit à les chanter d'une voix tremblante. M. de Saint-Lambert, tout troublé, se lève et sort de table. Mme d'Houdetot s'inquiète, l'appelle et parvient à le rejoindre, en se soutenant sur sa canne, avant qu'il n'ait gagné l'escalier. Elle lui criait :

— Monsieur de Saint-Lambert, monsieur de

Saint-Lambert, qu'avez-vous? Etes-vous incommodé?

— Non, madame, je ne suis point incommodé, lui dit-il en frappant sa canne sur les planches, mais puisque je ne puis plus vous faire des vers, vous ne devriez en accepter de personne.

Après ces mots il tourna le dos à l'infidèle, et disparut pour toute la soirée.

Des sorties de ce genre étaient de nature à chatouiller le cœur de la trop aimante comtesse. Saint-Lambert lui fit jusqu'au bout l'honneur d'être jaloux, même rétrospectivement, jaloux de ce Rousseau qui avait étalé sa passion dans ses livres et dont le souvenir lui semblait encore un rapt posthume.

Saint-Marc Girardin tenait d'un vieillard les renseignements que voici :

« Je connais bien ce bosquet d'Eaubonne et j'y ai bien souvent causé avec Mme d'Houdetot vieille, mais toujours aimable, et avec M. de Saint-Lambert, vieux aussi et un peu grondeur. Un jour je parlai de ces lettres, et Mme d'Houdetot me répondit fort simplement qu'elle les avait brûlées, excepté quatre, qu'elle avait remises à M. de Saint-Lambert. Je me tournai vivement vers celui-ci en lui

demandant ce qu'il en avait fait? — Brûlées aussi, me répondit le vieux philosophe avec un sourire et une grimace. Je me tus malgré ma curiosité, qui me poussait à lui demander s'il les avait lues et si elles étaient bien ardentes; car il était facile de voir que tout le bruit que Rousseau avait fait de son amour avec Mme d'Houdetot et des belles lettres qu'il lui avait adressées leur semblait ridicule et leur était désagréable : en quoi je les approuvais fort. Les gens qui sont vraiment du monde n'aiment pas à passer dans le roman. »

Il est curieux de voir ainsi ce que pensait à distance Mme d'Houdetot d'une passion lointaine qui lui avait causé de bien douces joies et de bien gros ennuis. Le souvenir ne lui en était pas aussi désagréable qu'à Saint-Lambert, et elle devait y puiser un charme secret, un peu fané, fait pour caresser doucement sa vanité féminine en lui rappelant ses succès d'antan. Ce n'avait pas été là un mince triomphe, et sa victime avait été assez profondément blessée pour qu'elle pût encore être fière de ses coups. Elle parlait sans colère, avec douceur et indulgence de cet homme qui l'aima tant et que son caractère rendit malheu-

reux ; sa reconnaissance pour les grandes jouissances qu'elle lui dut se traduit encore à distance par la bienveillance de son jugement. Elle écrivit cette réflexion sur le manuscrit de la *Julie :*

« Ce manuscrit fut pour moi le gage de l'attachement d'un homme célèbre ; son triste caractère empoisonna sa vie, mais la postérité n'oubliera jamais ses talents. S'il eût l'art, trop dangereux peut-être, d'excuser aux yeux de la vertu les fautes d'une âme passionnée, n'oublions pas qu'il voulut surtout apprendre à s'en relever, et qu'il chercha constamment à nous faire aimer cette vertu, qu'il n'est peut-être pas donné à la faible humanité de suivre toujours. »

C'était son pardon qu'elle implorait dans cette dernière phrase. Elle l'a obtenu de tous et elle n'eut que des dévoûments, des affections profondes et sincères à son lit de mort.

Elle était veuve depuis 1806.

Elle mourut paisiblement, le 28 janvier 1813, en souriant, comme elle avait vécu.

« Aucune infirmité grave, dit Suard, ne faisait présager une fin prochaine à Mme d'Houdetot. Elle s'était couchée sans éprouver aucun mal; sa nuit avait été calme ; à son réveil elle fut saisie d'une

douleur d'estomac à laquelle elle était sujette, mais qui devint rapidement si vive, qu'elle sentit qu'il n'y avait plus de remède. Elle ne demandait à son médecin que de prolonger assez son existence pour rassembler auprès d'elle les personnes qui lui étaient les plus chères ; elle obtint cette consolation ; on la vit jouir avec sensibilité de leurs soins et de leur tendresse, en leur témoignant le regret de les faire assister à un triste spectacle. Dans la journée elle s'éteignit sans agonie. Le ciel devait une si douce mort à une si douce vie. »

Saint-John de Crevecœur, qui fut l'ami et le protégé de Mme d'Houdetot, et qui a écrit des ouvrages estimés sur l'Amérique du Nord, où il fut consul, Crevecœur a laissé des notes intéressantes sur les derniers moments de la comtesse dans ses « souvenirs consacrés à la mémoire de Mme la comtesse d'Houdetot ». Voici ce qu'il dit de sa fin, sur laquelle il donne les détails les plus complets qui soient :

« Sa belle et longue vieillesse, qu'aucune infirmité grave n'avait assaillie, s'est terminée sans plaintes, sans souffrances ni douleurs ; elle a conservé jusqu'à l'avant-veille de sa mort, son goût pour la lecture, son activité, l'exercice de ses

facultés intellectuelles, à l'exception d'un affaiblissement de la mémoire pour les choses récentes. La nuit du 25 janvier, elle éprouva un léger accès de fièvre. Le médecin que l'on envoya chercher lui prescrivit trois cautères, l'un sur la poitrine et les autres aux pieds. « Mon cher docteur, lui dit-elle, puisque autant vaudrait les mettre sur une bûche, il serait très ridicule de vous mettre à me brûler vive au moment où je vais mourir sans douleur. »

« Je considère comme une marque du respect et de la reconnaissance que je dois à la mémoire de notre chère comtesse de vous transmettre ses dernières idées, telles que je les tiens de Girard, ne fût-ce que pour vous donner une preuve du calme et de la présence d'esprit qui ne l'a abandonnée que deux ou trois minutes avant que les glaçons de la mort ne l'aient éteinte pour jamais.

« Vers la fin du 28 janvier, pendant qu'elle avait paru plus fatiguée que malade, elle se plaignit d'un resserrement subit qu'elle éprouvait dans la gorge. Une heure après, ce resserrement ayant reparu, elle envoya chercher M. de Somma-Riva : « Je vous demande pardon, lui dit-elle, de

la peine que je viens de vous donner, et probablement aussi de celle d'être témoin d'une scène lugubre, quoique instructive, la mort de votre amie. J'ai fait un testament dont je vous prie d'être l'exécuteur. Je désire que mon cœur soit porté à Epinay pour être déposé dans l'église de ce village à côté de la tombe de mon père... Vous direz à mon petit-fils Frédéric combien je regrette de n'avoir pas pu le voir avant de mourir. Je recommande ma mémoire à son souvenir et au vôtre. » Au moment où elle venait de cesser de s'entretenir avec M. Somma-Riva, on la prévint à l'oreille que le curé de la Madeleine, homme dont la sagesse et la modération sont bien connues, faisait demander si Mme d'Houdetot voudrait lui permettre de la voir. — Qu'il entre, dit-elle, je le verrai avec plaisir. Mon ami, ne sortez pas de ma chambre! »

« Après quelques instants de conversation que personne n'entendit (son ouïe était encore parfaite), M. le curé lui demanda à haute voix si elle consentait à recevoir les seuls secours de l'Eglise qu'il pouvait lui administrer dans ce moment pressant, les saintes huiles. — Avec plaisir, répondit-elle d'une voix ferme, avec plaisir. » Sitôt que cette

cérémonie religieuse fut terminée, en présence de toute la famille réunie, le pasteur s'approcha de la cheminée, s'entretint pendant un quart d'heure avec la vicomtesse d'Houdetot et disparut. Il était dix heures du soir. Notre chère comtesse, dont l'une des mains reposait dans celle de son ami, n'éprouvait aucune douleur, causait doucement avec lui et, de temps à autre, adressait aussi quelques paroles à Girard... Tout ce qu'elle dit jusqu'à près de onze heures, distinctement prononcé, correctement exprimé, portait un caractère de douceur, de calme et de sang-froid extrêmement touchant ; elle parlait encore, mais d'une voix considérablement affaiblie, quoique *audible*, lorsque sa tête s'étant lentement inclinée sur son oreiller, elle parut s'endormir, et deux minutes après, elle rendit doucement, sans la moindre apparence de mouvement, le dernier souffle de sa longue et belle existence : le sommeil d'un voyageur fatigué n'aurait pas été plus tranquille. »

Cette fin paisible n'est-ce pas la seule qui convenait à cette femme exquise, qui conquiert encore nos sympathies par delà la tombe et les années, qui fut si bonne, si supérieure en tout, si finement aimable et qui semble avoir voulu se

peindre elle-même dans cette bien jolie définition qu'elle a donnée de la femme :

« Sans les femmes, la vie de l'homme serait sans assistance au commencement, sans plaisir au milieu, et sans consolation à la fin. »

VI

MADAME BOY DE LA TOUR

ROUSSEAU INTIME

VI

MADAME BOY DE LA TOUR

ROUSSEAU INTIME

« Ici commence l'œuvre des ténèbres ! »

Tel est le début sinistre et fatal du livre XII des *Confessions*, qui s'ouvre comme un chapitre de Balthasar Bekker, ou de Swedenborg.

C'était en 1762, et l'existence de Jean-Jacques Rousseau n'était pas heureuse. L'apparition de l'*Emile* venait de soulever contre lui noises et tempêtes. Le parlement l'avait décrété de prise de corps. La nouvelle était venue le surprendre au lit, dans sa chambre de l'Ermitage, au moment où il venait de s'endormir sur le livre du *Lévite d'Ephraïm*, la nuit du 8 juin. Il avait précipitamment ramassé ses papiers, confié ses clefs au maréchal de Luxembourg, son hôte, fait ses

adieux, dans l'entresol, à Mme de Luxembourg, à Mme de Boufflers, à Mme de Mirepoix, à Thérèse, et dès le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, un cabriolet à deux chevaux l'emportait vers Paris. Il rencontra sur la route les huissiers qui venaient l'appréhender au corps; ils le saluèrent, et ce salut ôte un peu de terreur au récit de Rousseau. On venait l'arrêter pour la forme, en l'avertissant à temps pour lui permettre de se sauver. Il traversa tout Paris, fut reconnu par nombre de gens dont aucun ne songea à saisir par la bride les chevaux du petit cabriolet.

Le fugitif s'en fut à traites forcées du côté de Villeroy, passa par Salins, trouva le temps fort long et les coussins de sa voiture fort durs, occupa les loisirs de la route à composer un *Lévite d'Ephraïm* dans le ton doucement ému de Gessner, et arriva enfin à la frontière du territoire de Berne, où il fit arrêter l'équipage pour se prosterner, et bénir cette terre de liberté, à la grande stupéfaction du postillon. Il se hâta de gagner Yverdun, petite ville au sud du lac de Neufchâtel, où il vint surprendre son « bon vieux ami » M. Roguin, qui s'y était retiré depuis quelques années.

C'est là qu'il connut la nièce de son hôte, sa future bienfaitrice, Mme Boy de la Tour[1].

(1) Nous devons à M. Begis communication des renseignements suivants, parus dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, 10 décembre, 1891 :

« Mme Boy de la Tour (Julienne Roguin), née en 1715, à Yverdun, épousa G.-D. de la Tour, son cousin, originaire de Lyon, neveu de Roquin d'Yverdun, et banquier à Neufchâtel (Suisse). Son mari étant mort en 1762, elle continua à gérer sa maison de banque. En 1762, étant chez ses sœurs à Yverdun, elle eut l'occasion de voir Jean-Jacques Rousseau, qui était alors à la recherche d'une nouvelle habitation; elle lui offrit sa maison de Motiers-Travers, que Rousseau accepta. Son illustre locataire devint son ami, son protégé et celui de toute sa famille. Elle mourut le 11 septembre 1780, ayant de son mariage trois filles et deux fils:

1° Madeleine-Catherine Boy de la Tour, mariée le 16 octobre 1766 avec Etienne Delessert, banquier, père de Benjamin, de François et Gabriel Delessert, qui occupèrent tous trois à Paris un rang considérable, à divers titres. Elle mourut à Paris, le 23 mars 1816;

2° Elisabeth Boy de la Tour, née en 1755, mariée avec Guillaume Mallet, fondateur d'une importante maison de banque, à Paris et morte à Deuil, près Montmorency, le 20 mai 1781;

3° Demoiselle Boy de la Tour, mariée avec M. de Villadin, de Berne;

4° Jean-Pierre Boy de la Tour, banquier à Lyon et à Neufchâtel, marié avec la demoiselle Pasquier et mort à Môtiers, le 2 juillet 1772, ayant un fils, François-Louis Boy de la Tour, marié à Crassier, le 24 octobre 1774, avec Henriette-Marguerite Boutens, et une fille, Marie-Louise Boy de la Tour, morte à Fleurier, le 10 avril 1808, et Louis Boy de la Tour, mort à Lyon, sans postérité.

Le portrait de Mme Boy de la Tour, peint par Joseph Sifrede Duplessis, se trouve dans la collection de M. le baron Hottinguer. Il a fait partie de l'exposition *des arts*

Jean-Jacques se trouva si bien du séjour d'Yverdun qu'il prit la résolution de s'y fixer, sur les instances de M. Roguin, de toute sa famille et du bailli. Le colonel, un parent, lui offrait un petit pavillon entre cour et jardin ; on y transporta des meubles ; et Jean-Jacques écrivait à Thérèse de le venir rejoindre, quand tout à coup le bailli reçut du Sénat de Berne l'ordre d'expulser du territoire l'auteur de l'*Emile*. Toutes les démarches furent inutiles ; il fallut replier bagages. Mais où aller ? L'infortuné Rousseau était chassé de France, haï à Berne, détesté à Genève, où le ministère de France était encore plus puissant qu'à Paris, et où le *Discours sur l'inégalité* avait surexité la haine du conseil.

C'est alors que Mme Boy de la Tour lui offrit de l'établir dans une maison toute meublée qui appartenait à son fils, au village de Motiers, dans le

au début du siècle, au Champ de Mars, sous le n° 365 du catalogue. »

Le portrait de la collection Hottinguer n'est pas celui de Mme Boy de la Tour, mais bien de sa fille Madeleine de Lessert. Une étude complète sur la famille de Lessert a été publiée dans les *Annales historiques nobiliaires et biographiques* de Tisseron en 1873. On y lira entre autres curieux détails que l'idée de la *Joie fait peur* de Mme Emile de Girardin est venue à l'auteur à l'occasion de la mort d'un M. de Lessert.

Val-de-Travers, comté de Neufchâtel, à peu de distance d'Yverdun, sur l'autre versant de la montagne. Il accepta. Mme Boy lui donna au départ, comme souvenir, une pelote d'épingles dont il la remercia dans sa première lettre, et qu'il baisera quelquefois « les jours de barbe », en « mémoire d'un meilleur temps ».

Il quitta la maison de son ami, accompagné par le colonel Roguin, et traversa la montagne qui sépare Yverdun de Motiers. La belle-sœur de Mme Boy de la Tour, Mme Girardier l'aida de bonne grâce à s'installer ; il mangea chez elle en attendant l'arrivée de Thérèse.

Jean-Jacques a très sommairement conté son séjour à Motiers et ses relations avec Mme Boy de la Tour. La fin des *Confessions* est faite de mémoire, le récit « ne peut plus marcher qu'à l'aventure ». Aussi n'est-ce pas là qu'il faut chercher des informations sur les années que Jean-Jacques a vécues au Val-de-Travers. Elles sont dans un recueil, contenant 93 lettres adressées par Jean-Jacques à Mme Boy de la Tour, longtemps conservé dans la famille de celle-ci, et appartenant aujourd'hui à la collection d'autographes de M. le baron Henri de Rothschild.

La première lettre du recueil porte la date du 18 juillet 1762 ; la dernière, du 18 janvier 1773. Cette période a déjà été minutieusement étudiée dans les travaux récents de MM. Guillaume, Fritz Berthoud, Ritter, Jansen et Maugras. Mais les lettres de Jean-Jacques à Mme Boy étaient encore inédites et même inexplorées jusqu'à ces temps derniers. En revanche, on connaissait déjà quelques lettres de Mme Boy de la Tour à Jean-Jacques, mais elles avaient plutôt induit en erreur les biographes, qui n'avaient pas entre les mains la contre-partie. Ils n'entendaient qu'une cloche.

Ces lettres offrent le plus vif intérêt pour qui aime à connaître les détails de la vie privée de Jean-Jacques, ses occupations, son intérieur domestique, ses manies, ses enfantillages, ses querelles avec ses voisins, ses commérages, ses ingérences maladroites dans les affaires d'autrui, ses achats, ses excentricités : en un mot, c'est Jean-Jacques en robe de chambre et en pantoufles.

De plus, elles mettent en lumière une figure gracieuse et bienveillante, la bienfaitrice de Rousseau : elle mérite mieux que l'ombre et l'oubli où on l'a laissée. Elle le logea et le soutint de ses secours, de ses conseils, de son obligeance que ne

rebutèrent jamais les maussaderies ordinaires de son « concierge », comme signait Jean-Jacques,

Rousseau habita Motiers durant trois ans. Le 18 juillet 1762, il écrit à Mme Boy de la Tour qu'il achève son installation; et le 4 décembre 1765, il lui annonce qu'il a quitté le pays.

A la vérité, peu d'événements importants ont marqué ce court séjour. Rousseau écrivit beaucoup de lettres, reçut beaucoup de visites, en rendit quelques-unes, se fit rapidement beaucoup d'ennemis par son humeur grondeuse et insociable, qui ne lassa pas cependant quelques bons et fidèles amis.

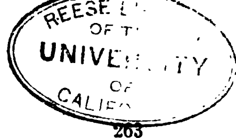
De ce nombre fut lord Keith, grand seigneur écossais chassé de son pays pour s'être attaché à la maison des Stuarts. Le roi de Prusse, auprès de qui il avait cherché un asile, lui avait donné le gouvernement de Neuchâtel. C'est là que Jean-Jacques fit la connaissance de ce beau et maigre vieillard. Ils se plurent, se lièrent, se virent souvent, et chassèrent ensemble. Lord Keith quitta le pays avant qu'ils eussent eu le temps de se brouiller ; aussi Rousseau lui conserva-t-il le plus affectueux souvenir.

Venu à Motiers pour rencontrer le calme, Jean-

Jacques ne manqua pas d'y retrouver l'écho des discussions soulevées par ses ouvrages. La classe des pasteurs de Neuchâtel et le *Mercure* de cette ville fulminèrent contre l'exilé, qui du fond de sa retraite entendait en maugréant le bruit des récriminations voisines.

Il reçut pour se consoler l'accueil le plus bienveillant dans sa nouvelle résidence. Il a conservé avec une pieuse reconnaissance le nom de ses amis d'un jour, le colonel de Pury, Dupeyrou, Moultou, Laliaud, de Feins, de Montauban, Dastier, d'Ivernois, Roustan, Mouchon, le baron de Sauttern et tant d'autres visiteurs qui vinrent égayer de leur sympathie les noires humeurs du proscrit.

Quand il ne travaillait pas à l'édition complète de ses œuvres, ses rispotes aux attaques étaient ses plus importantes occupations : réponse au mandement lancé contre l'*Emile* par Mgr de Beaumont, archevêque de Paris ; lettre au syndic de Genève pour se démettre de ses droits de bourgeoisie, réfutation des *Lettres écrites de la campagne*, par les *Lettres écrites de la montagne*. Une correspondance très active l'occupait, et nous valait ses jolies lettres à Mme Boy de la Tour, à



M[me] de Verdelin, à M[me] la Tour Franqueville, à M[lle] Isabelle d'Ivernois.

Entre temps, l'auteur du *Contrat social* songeait à mettre ses théories à l'épreuve des faits. Paoli venait de soustraire la Corse à la domination génoise. Il s'adressa à Rousseau pour donner une constitution à son peuple libre (1764). Le solitaire de Motiers accepta avec joie et orgueil ce rôle de législateur. « La seule idée m'élève l'âme et me transporte. » Il songe déjà à un voyage en Corse : mais ce fut un feu de paille. Il vit bientôt de grosses difficultés à ses projets, l'embarras de contrarier le ministre de France, et surtout la peur de découvrir dans toute cette affaire une mystification arrangée par Voltaire. La défiance tourna bientôt à la froideur, et il n'y songea plus.

De graves soucis venaient encore de ses relations avec le pasteur de l'endroit, M. de Montmollin, qui accueillit d'abord favorablement l'exilé, lui permit de porter au temple l'habit arménien, lui donna la communion, puis soudain, après les *Lettres de la montagne*, s'éloigna de lui[1], et, sous l'influence de Genève, amoncela contre

[1] Voy. Berthoud, *Jean-Jacques Rousseau et le pasteur de Montmollin*. Fleurier, 1884.

son illustre paroissien l'orage final. Il le cita devant le consistoire, et contribua pour sa part à la persécution meurtrière qui chassa Rousseau de Motiers comme un antéchrist et un loup-garou, à coups de pierres.

De récents chagrins étaient venus préparer à la catastrophe cet esprit assombri et aigri par la maladie. Ses plus anciennes et ses plus chères affections avaient disparu ; Mme de Luxembourg, Mme de Warens étaient mortes, et la nouvelle de ces malheurs avait sensiblement affecté le vieil ami à qui ils rappelaient de si heureuses et de si lointaines journées. Son voisin, mylord Maréchal, avait quitté Neuchâtel ; le baron de Sauttern s'était presque enfui en laissant dans l'âme du trop confiant Rousseau des doutes amers.

C'est dans ces tristes dispositions que vint le surprendre la scandaleuse manifestation où, trahi de tous, noirci, honni, banni, lapidé, cerné et traqué dans sa maison, il réussit à s'enfuir pour aller chercher ailleurs un asile plus sûr et plus calme. Il se réfugia d'abord à l'île Saint-Pierre, puis à Bienne, songea à partir pour la Corse ou pour Berlin, quand le voisinage de Berne lui eut rendu impossible le séjour de Bienne, s'arrêta à

Strasbourg, et finalemenl fila sur l'Angleterre.

A son retour de Wootton, il fut d'abord caché par le marquis de Mirabeau dans sa campagne de Fleury-sous-Meudon, puis par le prince de Conti dans son château de Trye, près Gisors. Il prit le faux nom de Renou, et se dirigea en quittant Trye vers l'intendance du Dauphiné où le maréchal comte de Clermont-Tonnerre le protégea. Il passa à Lyon, à Grenoble, à Chambéry, alla visiter la tombe de Mme de Warens, se réfugia à Bourgoin où il épousa Thérèse à l'auberge de la Fontaine d'Or, quitta Bourgoin pour Monquin, où Mme de Césarges lui offrit une ferme, puis quitta Monquin pour Lyon, où il vécut quelque temps chez Mme Boy de la Tour; enfin il s'établit à Paris, rue Plâtrière, à l'hôtel du Saint-Esprit, d'où il date les dernières lettres de ce recueil, en les faisant précéder du quatrain prétentieux qui constate déjà sa folie.

Entre ces faits historiques et connus, comme entre les mailles d'un réseau, s'intercalent une foule de renseignements curieux comme des indiscrétions, qu'on peut puiser à pleines mains dans ces lettres adressées par Jean-Jacques à sa protectrice.

Mme Boy de la Tour habitait Lyon en hiver.

Elle était veuve avec cinq enfants, dont trois filles. L'une, l'intéressante Madelon, l'amie de Jean-Jacques, devint Mme Delessert ; les deux autres se marièrent aussi et furent Mmes Mallet et de Willading. Quant aux deux fils, ils géraient avec la mère la grande maison de commerce de Lyon où Rousseau avait placé sa petite fortune. Les emplettes qu'il fait faire à Mme Boy sont remboursables sur les revenus qu'elle lui fournit : mais il paraît assez, aux factures, qu'elle diminue volontairement les chiffres ; ses commissions sont des cadeaux déguisés pour ménager l'amour-propre susceptible de son protégé, à commencer par le loyer dérisoire qu'elle lui fait payer pour l'occupation de sa maison de Motiers : il était tout juste suffisant pour que Jean-Jacques pût se croire un locataire, quand il était un hôte. « Vous voulez que je tire un loyer ! à la bonne heure ! à trente livres de France, il est surpayé. Ce n'est pas dans ce pays que l'on tire parti des maisons ; jamais je n'en ai tiré un liard, je l'ai prêtée souvent, et avec obligation à ceux qui l'occupaient. » (Lettre de Mme Boy de la Tour à Rousseau, 20 juillet 1762.)

Rousseau n'accepta pas l'hospitalité gratuite, il l'accepta déguisée. Parfois, à voir les factures si mal en rapport avec ses commandes et ses exigences, il lui prenait des doutes, son honneur s'alarmait; il réclamait, mais un peu à la façon de Figaro reconnaissant ses dettes au docteur Bartholo : « Je vous dirai là-dessus qu'après toutes les dépenses que vous avez faites pour moi, le loyer de dix écus par mois n'est pas même proposable. Ce serait de ma part une ingratitude monstrueuse de croire ainsi m'acquitter avec vous, et j'aimerais encore mieux vous être tout franchement redevable du tout, et recevoir de vous l'hospitalité pleine et entière, que de paraître payer mon loyer, tandis qu'en effet je le paierais si mal. » (A Mme Boy, Motiers, 19 novembre 1763.)

Voué au triste sort d'être toujours aidé, secouru et sauvé par autrui, il se résignait en gémissant à à cet austère sacrifice qui lui apparaissait — surprise imprévue! — comme une mortification nouvelle imposée par la perfidie de ses persécuteurs.

« Une des plus grandes rigueurs de ma destinée, et de celles que je sens le plus, est d'être toujours à charge à mes amis, et de leur être toujours inutile. Ceux qui disposent de moi avec autant de

barbarie que d'iniquité ont bien choisi dans mon cœur les endroits les plus sensibles pour ne perdre aucun de leurs coups. (A Mme Boy, Monquin, 6 octobre 1769.)

On eut rarement aussi mauvaise grâce à se plaindre. Mais c'était le sort de Jean-Jacques de considérer comme des infortunes les bontés qu'il lui fallait subir. Il fut donc très malheureux. Quand il arriva à Yverdun, c'était à qui se disputerait l'honneur de l'héberger : Dupeyrou lui offrait un asile à Cressier, d'Escherny à Cornaux, Pury à Suchiez, et plus tard Du Bois au Locle. C'est Roguin qui l'emporta, en logeant son vieil ami chez sa nièce. Il ne faut pas le confondre avec son parent le banneret Roguin, dont Jean-Jacques eut fort à se plaindre, car il apprit plus tard que le banneret avait contribué à le faire expulser de l'Etat de Berne. Un autre parent, Pierre Boy de la Tour, prit rang aussi parmi les persécuteurs de Jean-Jacques et ne partagea pas la bienveillante sympathie de sa famille. Rousseau se vengea en le plaisantant dans « la vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant », qui n'eut aucun succès : « Les Neuchatelois, confesse modestement l'auteur, avec tout leur esprit, ne sentent guère le sel attique ni

la plaisanterie sitôt qu'elle est un peu fine. » (*Confessions*, XII.)

Dès que M[me] Boy de la Tour eut quitté la campagne de son oncle et fut rentrée en ville, Jean-Jacques, du fond de son village, se mit en devoir de lui envoyer ses commandes. Il a sans cesse recours à son amie pour la charger des emplettes les plus vulgaires. « On ne trouve rien à Motiers, » écrit-il, et il profite sans scrupules de ses relations à Lyon.

« A peine êtes-vous arrivée (à Lyon) que voilà toutes mes commissions en train. Soit fait, puisque vous êtes si bonne, il faut bien un peu en abuser. Pour la fourrure de la robe de bouracan, je préférerais la façon de martre n° 1 à 75 livres. Mais j'ai peur que cette fausse martre ne dure pas; c'est pourquoi je ne sais s'il ne vaudrait pas mieux sacrifier une vingtaine de livres de plus et choisir le petit gris n° 2 à 96 livres qui, je crois, serait plus léger et durerait beaucoup plus. » (Motiers, 9 octobre 1762.)

Quelquefois il y a méprise ou malentendu : « La fourrure est très belle et chaude, seulement le bonnet assortissant ayant été doublé en plein s'est trouvé trop étroit pour entrer dans ma tête, peut-

être faudra-t-il ôter le dedans pour pouvoir le mettre. » (Motiers, 6 novembre 1762.)

Pourtant ce n'est pas faute de précision, de détails, de précautions préliminaires et de recommandations dans les ordres qu'il transmet. Un commis expéditionnaire ne serait pas plus limpide ni plus net dans le libellé de ses devis et de ses prospectus : « Premièrement, je voudrais une rame de beau papier à lettres, mais beaucoup plus petit que celui-ci et passant seulement la moitié d'un doigt ou deux ; on y joindrait deux ou trois bons canifs et portefeuilles de carton de médiocre grandeur. Je voudrais quelque petite étoffe très légère pour un caffetan d'été. Celui de camelot que vous avez eu la bonté de me faire faire est un peu gros et rude, il lime trop le doliman de dessous, la doublure des devants est extrêmement grosse et il a été estropié par le tailleur. Si c'est du camelot, je voudrais qu'il fût doux et fin, et, en le prenant gris, on prendrait aussi de la toile grise, mais très fine pour doubler les devants. Si c'est quelque autre étoffe légère de soie ou autre qui ne ronge pas la doublure, on pourra prendre un petit taffetas pour doubler les devants. La quantité d'étoffe doit répondre à peu

près à une aune et deux tiers de drap. » (Motiers, 9 octobre 1763.)

Ses lettres sont des commandes variées ; on dirait un livre de ménagère. Ici il lui faut « un petit paquet de clous, d'épingles pour attacher des estampes encadrées, un paquet de cure-dents et du bon amadou, s'il y en a à Lyon, car ici il ne vaut rien du tout, et cela désespère un homme qui a souvent besoin de battre le fusil pendant la nuit » (23 novembre 1762). Voilà une raison qu'on ne lui demandait pas, et dont Mme Boy de la Tour se serait apparemment bien passée. Lui en fit-elle la remarque? On le croirait, à voir avec quel pudique embarras il reçoit un peu plus tard un « étui très bien soudé » (17 février 1765), à l'usage de son traitement intime.

« Ce ne sont pas des commissions de femmes, » et il s'excuse du malentendu à la suite duquel Mme Boy de la Tour a cru devoir se charger de cet envoi confidentiel.

Ailleurs il lui faudrait des canifs, du café (9 octobre 1763) et deux ou trois almanachs de poche ; un autre jour, il désire deux fers à repasser (18 décembre 1766) pour Mlle Le Vasseur, et comme ils seront emballés avec un coupon de soie,

il recommande qu'ils soient bien enveloppés, « de manière qu'ils ne coupent pas l'étoffe à cause de leur pesanteur ». Saurait-on être plus prudent, plus pratique et plus soigneux? Quand il fait venir de la laine, il en envoie un échantillon soigneusement maintenu sur une étroite bande de papier par deux petits cachets de cire rouge, et collé au feuillet de sa lettre.

Que ne commande-t-il pas? des langues de Neuchâtel « qui sont un peu moins mauvaises que celles de Motiers, du moins les salées »; de l'huile d'Aix, des chandelles de six à la livre, « car on n'en trouve que d'infâmes dans tout le pays » (25 août 1764), de la ficelle pour faire des paquets, du vin, des confitures, des mitaines de soie pour la fête de Thérèse, « une paire de bas drappés », et quand il est à Bourgoin, une alliance d'or pour se marier; du papier à lettres, un peu plus fort que celui sur lequel il écrit, mais blanc et fin » (27 mars 1763); « deux agrafes pour un corps de femme, une paire de lunettes appelées conserves » (17 janvier 1769). Il s'informe des adresses de ses fournisseurs, il s'enquiert d'un épicier, d'un papetier, d'un mercier, d'un quincaillier, d'un marchand de bonnes chandelles.

Pour le 1er janvier 1764, il veut faire à Thérèse la surprise d'un joli cadeau, « un manchon de femme assez joli ». Il commande, mais, dans l'intervalle, il en trouve un à Motiers « par occasion ». Vite il dépêche un mot : « Point de manchon, s'il vous plaît ! » Et il ajoute ce post-scriptum qui peint l'homme au vif : « Je vous prie d'ajouter à la place un bonnet de nuit de laine fine pour moi, et des plus grands, parce que j'ai la tête grosse. » Cette rectification, qui enlève à sa maîtresse un manchon neuf et qui lui vaut à lui un bonnet de nuit est un trait de caractère et des plus éloquents : il constate mieux que la plus érudite dissertation un égoïsme exigeant et absorbant, qui en aucune occurrence ne s'oublie ou ne renonce à ses droits.

Point de dépenses superflues, s'il vous plaît ! Quand il s'installe à Bourgoin, il a soin de réduire les frais : « On me prête des couteaux et un moulin à café. Ainsi, si l'emplette de ces articles n'est pas faite encore, on la peut retrancher. » (Bourgoin, 9 septembre 1768.)

La figure de Jean-Jacques, à travers cette correspondance, s'éclaire d'un jour nouveau, qui semble emprunter ses reflets au feu du fourneau

de cuisine ; l'auteur du *Contrat social* nous apparaît au milieu des occupations les plus triviales de son petit ménage, un paquet de chandelles et une livre de café sous le bras ; le cabinet de travail où il écrit la *Lettre à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris, et les *Lettres de la Montagne* prend une vague apparence de boutique et d'épicerie, où les pots de confiture voisinent avec le dernier ouvrage de Morellet, et où les *Lettres écrites de la campagne* par Tronchin reposent sur deux fers à repasser. Le grand homme, entre deux rêveries sublimes, tient son livre de dépenses, épingle des estampes au mur et vérifie s'il y a encore de l'amadou et des cure-dents sur le manteau de la cheminée ; l'écrivain se double d'un homme d'intérieur pratique, rangé et minutieux, qui veille et qui vaque lui-même aux soins du ménage.

C'est dans toute sa pauvre misère le type moderne du ménage de savant, où la servante est la maîtresse de son maître, et où tous deux vivent à l'écart, inquiets des commérages du voisinage, défiants des intrus, confinés dans l'intérieur modeste et propre qu'habitèrent le Bonhomme Jadis ou M. Sixte. Nous sommes minutieusement

informés de ses habitudes, de sa santé, de ses goûts et de ses dégoûts : « Je continue à être mieux : cependant le côté droit est toujours enflé. J'ai lieu de croire que le vin de cabaret avait autant contribué à ma maladie que l'air et l'eau, car j'en ai apporté ici une vingtaine de bouteilles, et toutes les fois qu'il m'arrive d'en boire, je me sens plus incommodé qu'il ne m'arrive en buvant d'autre vin. L'alun dont les cabaretiers le frelatent n'affecte pas beaucoup les gens en santé, mais agit plus sensiblement sur un corps infirme. » (Monquin, 17 mars 1769.)

A ces effusions intimes nous devons quelquefois de jolies pages : ainsi celle où Jean-Jacques conte à Mme Boy ses préparatifs de déménagement quand il quitte Monquin : « Ma femme, le cœur ainsi que moi plein de vos bontés, et qui vous prie d'agréer ses tendres respects, aurait à vous présenter aussi pour son compte une petite requête au sujet de sa petite basse-cour composée de sept jeunes jolies poules et d'un coq. Tout cela sont ses élèves et nous ne saurions nous résoudre elle ni moi à manger ces poules dont nous avons mangé les œufs. Vous devriez bien, chère maman, donner asile à ce petit sérail, dans

votre maison de campagne, à condition toutefois qu'elles auront chez vous la même liberté qu'elles ont ici, ce qui se peut, ce me semble, sans grand inconvénient, puisque votre jardin est à vous au lieu que, par la raison contraire, elles ne sauraient jouir à Fourvière de la même liberté. Si vous consentez à exercer cette petite hospitalité, il faudrait, en envoyant la charrette, y mettre un panier où l'on pût loger la petite famille de façon qu'elle vous arrivât saine et sauve. Il nous reste aussi quelques pommes qu'il est inutile de laisser ici. Un autre panier pour les mettre ferait l'affaire, dût le charretier les manger en chemin. »

Quelle plaisante et curieuse peinture, qui nous montre Jean-Jacques au milieu des cages à poules, attendri sur le sort de ses volatiles pour lesquelles il implore d'une voix humide plus que la vie : la liberté ! C'était bien aimer l'indépendance que de la réclamer pour la société dans ses livres, et dans ses lettres pour sa basse-cour.

Il paraît avoir aimé les bêtes, ce qui est ordinairement le signe d'une bonne nature. A Montmorency il avait une chatte, Minette, qu'il laissa à Mme de Verdelin quand il dut s'enfuir. Mme de Verdelin lui envoie de temps en temps des nou-

velles[1]. A Monquin il avait un chien, Sultan, qu'il emmenait avec lui dans ses tournées d'herborisation. Cette bête paraît avoir eu pour son maître une affection moins suspecte que celle de ses contemporains. Jean-Jacques conte un accident qui lui arriva : « Peu de jours après mon arrivée ici, je repartis pour une herborisation sur le mont Pila, qui était arrangée depuis longtemps. Notre voyage fut assez triste, toujours de la pluie, peu de plantes, vu que la saison était trop avancée ; un de nos messieurs fut mordu par un chien, Sultan fut estropié par un autre. Je le perdis dans les bois où je le crus mort de ses plaies ou mangé des loups ; à mon retour j'ai été tout surpris de le retrouver ici bien portant sans que je sache comment dans son état il a pu faire sans manger cette longue route et surtout comment il a retraversé le Rhône. » (Monquin, 29 août 1769.)

L'été, ce lui était une grande joie d'aller herboriser dans la montagne, et ensuite à travers l'île Saint-Pierre. Il devint même naturaliste à gages et fournisseur d'herbiers. Il envoyait fréquemment des collections à la duchesse de Portland.

[1] Bernardin de Saint-Pierre, à sa première visite chez Jean-Jacques Rousseau, remarqua un serin dans une cage.

Plus tard, quand la gracieuse Madelon fut mariée et mère de famille, elle voulut que sa fille apprît la botanique, et Jean-Jacques fut chargé de cette éducation. Avant de l'entreprendre, il se renseigne en homme qui n'a pas du tout envie de perdre son temps, même pour les petites filles de ses amies. « Je voudrais savoir si c'est tout de bon que Mme de Lessert veut amuser sa fille de la connaissance des plantes? Je me ferai le plus délicieux amusement de concourir aux siens en lui communiquant là-dessus mes idées. Mais je vous avoue que ma paresse serait moins évertuée si je croyais qu'elle ne suivît cette petite que par complaisance et, comme on dit, par manière d'acquit. Je vous demande, madame, de vouloir me parler là-dessus de bonne foi. » (16 avril 1772.) Comme la vocation était sérieuse, il se résigna, mais à la condition de n'être ni trop dérangé ni trop incommodé, en homme qui sait et qui mesure la valeur de son temps et la force de ses jambes. Il lui écrit en lui faisant tenir une collection d'herbes : « Le paquet est si petit que j'ai peur qu'il ne se perde à la diligence qui d'ailleurs est très loin d'ici, et comme il fait fort mauvais, que je n'ai d'autre domestique et commissionnaire

que moi, s'il arrivait que vous puissiez m'indiquer dans ce quartier quelqu'un à qui pouvoir le remettre, cela me serait, je l'avoue, d'une grande commodité. » (Paris, 16 avril 1772.)

Quand l'hiver mettait un terme aux tournées d'herborisation, il fallait une distraction de chambre. Il confia un jour à Mme Boy de la Tour le soin de lui trouver une épinette à louer pour six mois, et c'est toute une affaire : « Je ne voudrais pas une patraque, je voudrais une bonne épinette bien en état et tout ce qu'il faudrait, cordes, plumes, marteau, écarlate, pour raccommoder ici ce qui se pourrait déranger. » (29 août 1769.) Si on ne trouvait pas, qu'on lui envoie un violoncelle, des cordes et de la colophane, sinon, un bon cistre à cinq cordes monté dans le bas en cordes filées un peu grosses, ou une flûte à bec, et en tout cas du papier réglé. » Sa correspondance prend à ce moment l'aspect d'un mémoire de quelque luthier de Crémone ; elle fait songer par l'abondance et la précision du détail à ces ateliers d'artistes que décrivaient Hoffman ou Balzac, où les violoncelles, les cithares et les violons, les Amati, les Stradivarius et les Stamitz encombrent les établis de leurs carcasses fauves et luisantes.

Quelques jours après, il a reçu de Lyon le cistre convoité, mais il est injouable : « c'est un vrai chaudron ». Enfin l'épinette est annoncée. Que de recommandations ! Quel homme minutieux ! Si le porteur n'abîme pas l'instrument, il aura trente sols en plus. « Le porteur de l'instrument pourra s'adresser à Bourgoin au sieur de la Tour, perruquier sur la place, qui lui indiquera le chemin pour venir ici. La Tour ou son frère viennent me raser tous les vendredis et mardis matin et si le voyage de l'homme pouvait s'ajuster sur ces mêmes jours, un des deux la Tour pourrait l'amener lui-même. Je vous prie de dire au porteur que s'il ménage assez l'instrument en route pour qu'il arrive ici d'accord et en bon état, je lui donnerai trente sols pour boire par-dessus l'accord que vous aurez fait. »

Profitant de l'occasion, il ajoute quelques commissions :

« L'une est d'une petite caisse de chandelles des six à la livre et d'une douzaine de livres ; l'autre serait d'un bonnet de laine et d'une paire de bas drapés et gants chauds pour votre pauvre ami qui commence à grelotter terriblement. Si vous y pouviez joindre une paire de mitaines de soie pour

ma femme, j'aurais le plaisir de les lui donner pour sa fête qui est le 15 de ce mois. » (Monquin, 6 octobre 1769.)

Même dans les petits détails, on reconnaît le Jean-Jacques des *Confessions*, inquiet et grondeur, prévoyant jusqu'à être lassant, anxieux jusqu'au ridicule.

C'était bien pis encore, quand il s'agissait de son costume arménien. Ceci fut un véritable événement, dont on parle encore.

Pourquoi Rousseau s'habilla-t-il en Arménien? On a dit que ce fut par raison de santé, et il est fort possible, mais cela n'explique pas pourquoi la robe arménienne fut par lui précisément choisie de préférence à une simple robe de chambre. Qu'est-ce qui valut à l'Arménie l'hommage de cette prédilection? Les différentes informations que nous confie Jean-Jacques à ce sujet concordent mal. Dans les *Confessions*, il dit que l'idée de cette mascarade lui était venue diverses fois dans le cours de sa vie. Il se décida à Montmorency. Un tailleur arménien y venait souvent voir un parent, il craignait de ne pas trouver partout un tailleur arménien sous sa main, car ce genre d'ouvrier ne court pas les rues; il consulta

Mme de Luxembourg; elle l'approuva et il commanda son costume, au risque du qu'en dira-t-on. Le qu'en dira-t-on l'inquiéta plus qu'il ne l'avoue, puisqu'il ne prit son nouvel équipage que plus tard, à Motiers, non sans avoir sollicité l'approbation du pasteur.

Dans les lettres à Mme Boy de la Tour il prend modèle sur un Arménien qu'il a vu chez mylord Maréchal.

Enfin, où qu'il ait aperçu et copié le patron de sa garde-robe, il y consacra tous ses soins, et ses recommandations à sa commissionnaire de Lyon nous mettent au fait des moindres détails de son accoutrement.

Voici, pour les peintres de l'avenir, son portrait en pied.

La robe d'hiver est longue, en bourracan, doublée de bonne fourrure durable formant parements au bout des manches. Pour l'été, le caffetan de camelot ou d'étoffe de soie bordé de martre ou de lapin remplace la robe. Le vêtement de dessous est le dolman. L'étoffe est de couleur grise ou neutre; il ne veut pas de couleur vive « que le soleil mange ». Il importe que l'étoffe soit bon marché, mais « ne se coupe pas ». On trouve quel-

quefois d'excellentes occasions dans « les rebuts de magasins ». Il faudrait chercher là. Cependant pour la bordure extérieure et apparente, la fourrure sera plus belle ; ou mettra soit de la martre à 75 livres ou du petit gris à 96 livres. C'est un tailleur arménien qui coupe l'étoffe, mais il serait bon de trouver un tailleur occidental qui copierait le patron pour s'en servir plus tard à meilleur compte. Ce vêtement n'est pas pour satisfaire un goût de coquetterie, mais il le faut pourtant convenable et décent ; comme il ne veut plus le quitter, il importe qu'il puisse se présenter partout fût-ce chez mylord Maréchal ou à l'église. Il ne voudrait pas qu'on l'accusât d'aller au temple en robe de chambre ; il n'y entra même en robe d'Arménien qu'après avoir reçu l'approbation de M. Montmollin, le pasteur.

Ce vêtement était noué aux reins par une ceinture dans le choix de laquelle Jean-Jacques mit toute sa coquetterie. On ne peut lui trouver d'étoffe assez élégante, ni assez « parante ». Il en eut plusieurs, tantôt en réseau de soie à mailles « comme les filets de pêcheurs », ou en serge de soie, tantôt en étoffe rayée. Il la faut longue de deux aunes et demie, dans toute la largeur de

l'étoffe, car elle se plisse sur le corps. Un jour qu'on lui envoya une ceinture trop courte, cet homme économe s'emporta : il devait la tenir étendue avec des épingles, « ce qui la déchire ». Les deux extrémités de l'écharpe sont garnies d'une jolie frange large de quatre doigts « assortissante à la houpe de bonnet ».

Car il y a encore le bonnet, doublé de fourrure ou d'agneau de Tartarie en hiver, bordé seulement en été, l'intérieur garni en silésie ou en carcassonne. La toque est ornée d'un galon d'or et surmontée d'une houppe d'or. « Il faut qu'il n'ait pas l'air d'un bonnet de nuit ; » aussi doit-il, malgré sa répugnance, « se résoudre à porter du dor ». Il arrivait quelquefois que la fourrure trop épaisse rendait le bonnet trop étroit pour entrer sur sa tête : il prit la précaution d'enfermer dans sa lettre de commande un fil donnant la mesure de son tour de tête (27 mars 1763) :

— « Je l'ai prise entre les deux nœuds. »

Y a-t-il rien de si plaisant que de se figurer le profond philosophe assis à sa table et s'entourant gravement le crâne avec un fil, pour que son chapelier lui envoie des bonnets à sa taille?

Puisque nous décrivons l'intérieur de Jean-Jac-

ques de la tête aux pieds, ajoutons qu'il porte en hiver des « bas drappés » bien chauds, qu'il a chez lui des pantoufles jaunes, et qu'il ne les lui faut pas trop grandes. « J'ai le pied extrêmement petit. » Il a la coquetterie des extrémités. Enfin quand il sort, il met des bottines de maroquin, « serrées avec des lacets de soie jaune ». Voilà, pensons-nous, un inventaire complet de sa garde-robe.

Des lacets, Rousseau en reçoit et en demande souvent, mais ce n'est pas toujours pour ses bottines de maroquin.

Il conte, dans les *Confessions*, qu'il s'avisa, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. « Je portais mon coussin dans mes visites, ou j'allais, comme les femmes, travailler à ma porte et causer avec les passants. » Il faisait présent de ses ouvrages à ses jeunes amies, le jour de leur mariage, à la condition qu'elles connaîtraient l'*Emile* et nourriraient elles-mêmes leurs enfants, « sans quoi, point de lacet ». Mme Boy de la Tour est souvent priée de lui envoyer à cet usage « de la soie de toutes couleurs ». Dans les commencements, elle ne saisit pas très bien ce qu'il veut, et nous comprenons son incertitude, vu l'originalité de la commission. Elle lui envoie de la soie plate ; il la

lui retourne ; il lui faut de la soie filée, de la soie à coudre, de la soie-torse. Mais aussi imagine-t-on pareille idée du philosophe en quenouille aux pieds de Thérèse-Omphale ? Le meilleur de cette fantaisie fut de valoir à de jeunes mariées un curieux souvenir toujours accompagné d'une aimable lettre plus précieuse encore que le lacet. Mlle d'Ivernois, la fille du procureur général de Neufchâtel, eut la primeur de cette inoffensive manie, avec un fort joli billet « qui a couru le monde » où le tresseur de soie disait : « — Songez que porter un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir. » Ce lacet a, paraît-il, été pieusement gardé par la famille. On a souvent donné de petits morceaux à des amis, à titre de reliques, mais il mesure encore 1^{m}, 40 : il se passera quelque temps avant que les propriétaires se voient obligés de le remplacer.

C'est en tressant ces précieux lacets que le bon Jean-Jacques allait jaser et clabauder sur le pas de la porte avec les voisines.

Un trait de caractère, que ces lettres accusent et mettent en relief, c'est le goût de Rousseau pour les commérages, les petites histoires du quartier,

dc la rue et du voisinage, les disputes de porte à porte, les racontars que sa bavarde gouvernante lui rapportait, sachant flatter ses goûts. Ces querelles de clocher prenaient à ses yeux l'importance qu'il attachait à tout, et le mettaient souvent dans de mauvais pas, pour avoir mis le nez là où il n'avait que faire. On s'en douterait, et on pouvait aisément le prédire, à le voir emporter ses lacets pour aller jaser et voisiner aux alentours, ce qui est le pire fléau de la tranquillité domestique. La brouille suit toujours les amitiés que créent la proximité des demeures et la promiscuité des après-midi désœuvrés.

Reçu à son arrivée par la belle-sœur de Mme Boy, qui l'hébergea dans les premiers temps, il fréquentait beaucoup chez elle ; les deux maisons se touchaient ; cinq mois après, en novembre, les voilà brouillés à mort et il désire qu'il ne soit plus question d'eux ; il écrit à Mme Boy : « Je vous prie que nous en restions là sur ce point » ; il ne veut rien garder qui soit à eux, et M. Girardier fait reprendre tous les meubles qu'il lui avait prêtés. Qui fut coupable ? Les torts furent peut-être bien du côté des Girardier, car Jean-Jacques conte, dans ses *Confessions*, que sa maison, avant son

installation, était très commode à Mme Girardier ; celle-ci ne le vit pas arriver sans un certain déplaisir : *inde iræ*, sans doute. En tout cas, quand M. Girardier tomba malade au point de mourir, trois mois après la brouille (février 1763), Jean-Jacques oublia ses griefs et envoya Thérèse le soigner et le veiller.

Rousseau, l'insociable, devait avoir le commerce difficile et les relations anguleuses. Dès le mois de mai 1763, il a assez de Motiers et de ses habitants, il voudrait s'en aller ; « On ne m'aime pas ; » les gens lui font la mine de prendre « des airs de protecteurs et de juges » ; il s'en réjouit rageusement, car leur malveillance le dispense de les voir. « Leurs honnêtetés m'avaient subjugué ; leurs impertinences me dégagent. » L'idée fixe de la persécution le mine et fait son œuvre ; Thérèse favorise ce travail intérieur et nourrit de ses rapports la bile de son maître. Il est à présumer qu'on plaisantait la vieille gouvernante sur ses relations avec Rousseau. Mme Boy faisait bâtir sur la montagne une maison d'été qu'elle destinait à son ami Jean-Jacques. Les mauvaises langues de Motiers jasèrent et interprétèrent ce projet de villégiature avec toute la malice que comportait

la situation. Il fut avéré que cette retraite était pour dissimuler une grossesse et favoriser un accouchement clandestin.

« Ma très bonne amie, je ne vaux plus rien ni pour les autres ni pour moi ; je ne suis plus bon qu'à souffrir, me plaindre et rabâcher; un tel commerce n'est qu'importun pour les autres, et c'est par discrétion que ne le rends pas plus assidu. Je me préparais à me transporter à votre montagne avec autant de plaisir que vous en avez eu à la faire accommoder; mais ni mon état présent ne le permet, ni quand il le permettrait je ne le pourrais faire, vu l'étrange pays où je vis, sans compromettre l'honneur de la personne qui prend soin de moi. Sitôt que j'ai bien connu le naturel des gens du lieu, je n'ai plus voulu qu'elle les vît, et cette retraite, jointe au projet d'aller habiter la montagne, leur a fait supposer aussi charitablement que sensément que j'avais des raisons pour la cacher. Leurs regards curieux, leurs brutales double-ententes et leurs sottes chuchoteries m'ont bientôt fait deviner de quoi il s'agissait; sur quoi j'ai pris le parti de rester au milieu de Motiers jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence de me tirer tout à fait de manière ou d'autre du

milieu de leurs langues empoisonnées qui distillent plus de venin que tous les serpents d'Afrique. » (Motiers, 14 août 1763.)

Jean-Jacques se fâcha tout rouge, et en vérité on se demande pourquoi. Quand il écrit : « Leurs langues empoisonnées distillent plus de venin que celles de tous les serpents d'Afrique », on comprend mal cette protestation indignée qui tendrait à refaire ou à protéger de la médisance une virginité trop sérieusement compromise. Lorsqu'il refuse enfin l'habitation de la montagne par le souci « de ne pas compromettre l'honneur de la personne qui prend soin de moi », on ne sait trop qui est dupe, ou Mme Boy de Jean-Jacques, ou Jean-Jacques de lui-même.

Le moment eût été bien choisi pour rappeler à Rousseau la répartie de Sophie Arnould à une amie qui déclarait : « Je mets mon honneur sous la garde du roi. » — « Ma chère, reprit l'endiablée actrice, là où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

Moins d'un an après son installation voilà où en est le philosophe. « Je regarde Motiers comme le séjour le plus vil et le plus venimeux qu'on puisse habiter. » Le jugement est sévère, mais peut-être

injuste si l'on songe qu'il va désormais servir à tous les milieux où Jean-Jacques tentera de vivre en société. La solitude était son seul asile.

Les premiers ennuis graves furent suscités par une affaire de mur mitoyen, ou quelque chose d'approchant. La lettre du 29 avril 1764 commence avec des airs de mystère et des précautions faites pour intriguer les esprits les plus indifférents : « Ne montrez cette lettre à personne !... Quelqu'un qui ne veut pas être nommé vient de me donner un avis... » Qu'est-ce, grand Dieu ! Cette prudence, cette personne masquée, ces confidences chuchotées, ces manières ténébreuses inconnues depuis le Conseil des Dix, présagent assurément quelque secret d'État. En effet, c'est que M. du Terreaux, maire des Verrières, fait bâtir contre la maison Boy, et que sa bâtisse, prenant sur la largeur du chemin « rendra le contour plus difficile aux voitures pour entrer dans votre grange ». Voyez un peu l'affaire de conséquence ! Or, comme M. du Terreaux ne peut bâtir qu'avec l'aveu de la communauté, il faut prévenir ses démarches et lui interdire ses travaux. Cet avis discret et presque anonyme fit beaucoup de bruit au village ; les communiers se dérangèrent pour venir examiner

la place, on sut que l'instigateur de ces mesures préventives était Jean-Jacques ; on désapprouva sa conduite tortueuse, et il y gagna qu'une partie de la population ne le salua plus.

Ce sont des menus faits de ce genre qui l'acheminèrent à la catastrophe finale. Les clabauderies de Thérèse n'y furent peut-être pas tout à fait étrangères. Du moins Rousseau, dans son aveuglement n'en soupçonna rien.

Ses lettres constatent l'étroitesse des liens dans lesquels elle le sut enserrer. Il y est sans cesse question d'elle ; dans chaque missive, une petite phrase rappelle qu'elle existe ; elle ne manque pas une occasion d'envoyer son souvenir et ses respects à l'amie de son amant ; on la voit pour ainsi dire, à distance, penchée sur le bureau où Jean-Jacques termine sa lettre, réclamant un mot pour elle afin d'affirmer son existence et de se rehausser à ses propres yeux par cette intimité flatteuse avec une grande et honnête dame. C'est elle qui lui rapporte les malins propos tenus par les commères de Motiers sur leur liaison compromettante ; à la douleur et à l'exaspération de Rousseau refusant de quitter Motiers parce qu'on croit Thérèse enceinte, il semble qu'on entende les amères récriminations

de l'ancienne servante déchargeant ses rancunes dans le sein de son faible amant et les lui faisant épouser, l'excitant de sa propre haine, alimentant son imbécile passion raffermie par le récit de persécutions imaginaires peut-être, exploitant à son profit, par le plus sordide calcul, le trésor de bonté et de pitié qu'elle lui connaît, et bénéficiant à chaque nouvelle scène d'un accroissement d'amour, d'un cadeau consolateur, voire même d'un testament en faveur « de cette pauvre fille qui soigne depuis si longtemps ma misérable machine! » (14 août 1763.)

Le débile vieillard tremble de la laisser « seule et sans protection dans un pays si éloigné du sien ». Dans les recommandations qu'il fait pour elle à ses amis, on reconnaît les habiles conseils et les utiles précautions que la mégère lui faisait prendre, y compris « le billet endossé en son nom » pour recueillir la fortune du pauvre homme en cas de contestation.

« Je ne veux pas trop creuser dans l'avenir, ma très bonne amie, mais mon état empire tellement depuis quelque temps qu'il ne serait guère étonnant que cet hiver je fusse délivré de mes souffrances; et en ce cas-là jugez de la douleur que

j'aurais de laisser ici cette pauvre fille qui soigne depuis si longtenps ma misérable machine, seule et sans protection dans un pays si éloigné du sien. Si nous étions à Yverdun je serais bien tranquille, mais ici au moment où j'aurai les yeux fermés on la dépouillera de tout. J'ai fait un testament, mais puis-je espérer qu'on y aura le moindre égard? Quelque défaut de formalité le fera annuler et on ne la laissera pas même profiter de mes guenilles. J'espère qu'au nom de notre ancienne amitié vous la protégerez en tout ce qui dépendra de vous, que vous ne souffrirez pas que ce qui est dans les mains de messieurs vos fils passe à d'autres qu'à elle. En cas d'accident je lui remettrai le billet endossé à son nom. J'avais besoin pour être tranquille de vous prévenir là-dessus et maintenant je le suis parfaitement. » (Motiers, le 14 aout 1763.)

On connaît la cérémonie aussi touchante que burlesque où Jean-Jacques unit sa destinée à celle de sa gouvernante à la face de la nature, par un mariage illégitime qui consacrait une illégalité devant le maire lui-même de Bourgoin, invité en ami à cette séance.

Cet événement laissa-t-il au fond du cœur de Jean-Jacques une certaine gêne, un certain

malaise ? En tout cas il ne s'y arrête guère dans ses lettres, il informe en passant ses amis de la résolution qu'il a prise, et il leur fait part de son mariage en des termes qui sentent la formule et le cliché plus qu'ils ne constatent le ravissement d'un récent époux.

Il écrit le 2 septembre à M. Boy le fils :

« Mme de Lessert aura pu vous dire que Mlle Renou est devenue ma sœur Sara et que je suis son frère Abraham. Si tous les mariages commençaient ainsi par un attachement de vingt-cinq ans confirmé par l'estime, ne pensez-vous pas qu'ils seraient généralement plus unis ? » (Bourgoin, 2 septembre 1768.)

La même rédaction lui sert, le 5 septembre, pour aviser Mme Boy : « Notre jolie nourrice vous aura marqué que la compagne de mon sort et de mes malheurs n'ayant voulu m'abandonner en aucune circonstance, j'ai cru lui devoir de faire que puisqu'elle était déterminée à suivre en tout et partout ma destinée, elle pût la suivre avec honneur. Si vingt-cinq ans d'attachement et d'estime précédaient tous les mariages il est à croire qu'ils en seraient généralement plus heureux. » (Bourgoin, 5 septembre 1768.)

[illegible] dans ce simple avis [illegible] de lui. Il avait déjà [illegible] pour qu'elle pût [illegible] surprise. La scène de la [illegible] singularité de [illegible] Thérèse ni [illegible] une affection qui [illegible] les personnes dont elle [illegible]n.

[illegible] Mme B. [illegible] Madelon, [illegible] les remerciements de [illegible] qu'humiliants. [illegible] femme vous embrasse en [illegible] que vous lui avez fait et à [illegible] visite. Sa nièce est très belle, si [illegible] ce sera madame et ce [illegible] » Bourgoin, 14 novembre [illegible]

Ce ménage [illegible], qui n'a même pas pour le [illegible] les apparences gracieuses de la jeunesse, de l'amour, de la grâce et du bonheur à deux, laisse l'impression pénible et sombre d'un intérieur malsain habité par un vieillard souffrant et plaintif aux soins d'une gouvernante intéressée et perfide. C'est dans toute sa honteuse

et triste monotonie le faux ménage du vieux célibataire entre les griffes crochues de sa cupide servante.

Tels sont le ton et le caractère de cette correspondance d'un ton très neuf et d'une originalité très piquante. C'est Rousseau intime clouant des gravures, empruntant un moulin à café, faisant avec une bêche un chemin dans la neige à travers son jardinet, chaussant des « souliers de paille « comme les employés des grands magasins de « Lyon » pour se garantir du froid, ou se prenant de querelle au cabaret.

« Voici une petite anecdote qui pourra vous amuser. M. Bovier fils, depuis mon départ de Grenoble, y a déterré un garçon chamoiseur nommé Thévenin qui prétend avoir prêté ou donné en Suisse dans un cabaret neuf francs à un nommé J.-J. Rousseau qu'on dit être de votre connaissance. Ledit J.-J. R. ne convient pas du fait et prétend que ledit Thevenin est un imposteur; on dit même qu'il le prouve; mais ledit Thevenin paraît si bon homme, a l'air si benin et d'ailleurs est si bien protégé, que le public de Grenoble, tout à fait bien disposé pour lui, voudrait fort le favoriser aux dépends de l'autre et faire en sorte que ce fût

ledit J.-J. R. qui fût le fripon. Malheureusement, par des informations faites sur les lieux, il se trouve que ledit bonhomme de Thévenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné par arrêt du Parlement de Paris à être fouetté, marqué et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes, mais comme en revanche ledit J.-J. R. a aussi été décrété, ce qui est aussi quasi la même chose, on espère encore que les choses pourront s'arranger à la satisfaction de ce pauvre Thévenin. Il est tout simple que le préjugé public soit en sa faveur parce qu'on sait que sa coutume est de prêter ainsi de l'argent en passant à tout le monde, même aux gens qu'il ne connaît point du tout, et que ledit J.-J. R. est connu pour un coureur de cabarets qui va piquant à droite et à gauche quelques écus dans la poche des quidams assez sots pour lui en prêter. » (Bourgoin, 21 septembre 1768.)

Le récit est joli et montre que Jean-Jacques sait quand il veut manier habilement l'ironie. Mais elle tourne aussitôt à l'amertume et à l'aigreur. Un déni de justice échauffe et bouleverse sa bile, et il retrouve les mêmes accents que son aîné, l'Alceste de Molière : « Sur les preuves de l'imposture dudit Thévenin, M. le comte de Ton-

nerre m'a fait enfin réponse, non pas qu'il lui ferait avouer son imposture, mais au contraire qu'il lui imposerait silence. Sur ce pied-là, si Thévenin m'eût volé ma bourse, au lieu de l'obliger à la rendre, on lui ordonnerait de ne me plus voler. Pour le coup, je ne serai plus leur dupe, et sûr de n'obtenir aucune justice, je ne m'abaisserai plus à la demander. » Il n'eût pas cette peine, car Thévenin fut condamné aux galères.

Jean-Jacques nous tient ainsi au courant de toutes les menues péripéties de sa vie au jour le jour, — vie prosaïque et mesquine d'un vieillard quinteux qui vit dans son fauteuil de bois, son agenda de dépenses ouvert sur ses genoux, tandis que sa gouvernante essuie les meubles et repasse le linge.

Si la réputation de l'écrivain n'a rien à gagner à cette exhumation, elle ne perdra rien, car certaines lettres sont fort jolies, pleines d'esprit et de délicatesse. Les négligences sont rares ; il y a peu de trivialités, malgré la familiarité de la correspondance et l'humilité des sujets. La plupart sont recopiées sur un brouillon préalable, on le sent à la fermeté du style et de l'écriture.

Il y a bien de la tendresse dans l'expression de

ses sentiments affectueux pour le « vieux papa » Roguin, pour sa douce et bienfaisante amie, Mme Boy de la Tour, pour ses filles Julie et surtout Madelon, « la gentille sauteuse », à laquelle il a voué une prédilection toute particulière et qui lui inspire les plus amusantes plaisanteries.

Il atteint à l'éloquence quand vient le surprendre la nouvelle de la mort de M. Roguin : « Mon respectable ami, M. Roguin, a cessé de souffrir.. Il jouit maintenant du prix de ses vertus, car j'ai toujours pensé que les hommes seront jugés sur ce qu'ils ont fait, bien plus que sur ce qu'ils ont cru, et sa récompense est bien sûre, quoiqu'il n'ait pas eu le bonheur d'en jouir d'avance en l'espérant. Une idée encore m'est consolante dans ma douleur, c'est de penser que l'adresse et l'imposture ne déguisent plus à ses yeux la vérité des choses, et que, s'il pense à son ami infortuné, il rend justice à ses sentiments, à ses principes et au sincère et pur attachement qu'il eut pour lui. Affecté de cette perte et par elle-même et par tout ce qui me la rend irréparable, je me vois mourir par degré dans tout ce qui donne un prix à la vie, et destiné, si je vis longtemps encore, à ne rester sur la terre que pour m'y pleurer tout vivant. Car

c'en est fait, les nouveaux attachements ne sont plus de mon âge, encore moins de ma situation, et ce coup laisse dans mon cœur un nouveau vide, il ne sera plus rempli. Il faut finir cette triste lettre, je m'efforcerais en vain d'y prendre un ton moins plaintif. La perte de M. Roguin me rappelle avec force les temps heureux de notre connaissance. Combien il fallait peu pour mon bonheur ! Hélas ! que dis-je ? il aurait fallu beaucoup : c'eût été de ne connaître que des gens qui lui ressemblassent. Mon vertueux ami, vous êtes allé m'attendre. Ils auront beau faire. Nous nous rejoindrons en dépit d'eux. » (20 juillet 1771.)

Si Mme Boy de la Tour eut pour lui mille bontés, il est juste de le reconnaître, Jean-Jacques conserva pour elle jusqu'à la fin les sentiments d'une inaltérable amitié qui ne connut ni les froideurs ni les nuages. Il garda pour elle la même tendresse et le temps ne fit que l'accroître : rare exemple, dans l'existence de Rousseau, d'une amitié qui triompha de son humeur chagrine et de ses caprices. Au bout de dix ans, bien qu'éloigné d'elle, il ne se montrait ni moins dévoué ni moins affectueux. Il s'excuse de ses négligences avec une sincérité touchante, et il se les fait pardonner.

[illegible]

[illegible] Paris.

[illegible] je vous [illegible] pour vous [illegible] octobre 1772.

[illegible] avec

envoyé aussi d'excellents marrons dont je vous aurais remercié plus tôt, si la voie de la poste ne m'était fermée, de quoi sans vous je me soucierais peu. Vous avez trop de bonté d'entrer en explication avec moi sur mes maussades gronderies ; c'est assez de les pardonner et de sentir, comme je m'en flatte, que mon tour dur quelquefois vaut bien dans le sentiment qui l'inspire un langage plus cajoleur. » (28 décembre 1770.)

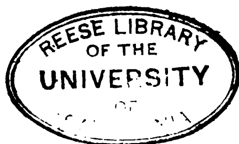
L'amitié de Mme Boy de la Tour fut assurément une grande consolation pour lui pendant ces dix années d'exil, de proscription et d'exode. Il fallait replacer en lumière cette figure aimable et compatissante que les historiens de Rousseau ont jusqu'à présent laissée dans l'ombre, faute d'informations suffisantes. Elle a été l'amie la plus dévouée, la consolatrice, la bienfaitrice infatigable du misérable proscrit. Elle mérite une place à part à côté des grandes amies de Jean-Jacques, Mme de Verdelin ou la maréchale de Luxembourg. Nous ne nommerons pas ici Mme de Warens. La pauvre *maman* mourut, l'année, le mois même où Jean-Jacques s'installait dans la maison de sa nouvelle amie, qu'il allait aussi appeler de ce nom familier et affectueux. Maman était remplacée, mais c'était

cette fois l'affection reposée, calmée et pure d'un vieillard pour une âme bienfaisante. Dans ses lettres il ne parle pas une seule fois de sa première maman : pudeur touchante et discrète qui laissait à la seconde l'intégrité de son dévouement.

Cette intimité si étroite, si confiante, répand sur toute cette période de la vie de Jean-Jacques une douce sérénité. Son amie, qui fut sa confidente, fut aussi son refuge aux heures d'angoisse. Toute cette famille lui procura les joies les plus consolantes de l'intérêt et de l'affection. Il convenait de faire revivre ces gracieuses amies, sans lesquelles la vie de Jean-Jacques serait incomplètement connue. Négliger de placer à ses côtés Mme Boy de la Tour, son oncle M. Roguin, ses filles Julie et surtout Madeleine, c'est montrer Rousseau dans un isolement qui devient une erreur historique.

On considère volontiers que l'exode à Motiers et à Bourgoin fut une des plus rudes épreuves qu'il eut à supporter. Mais quand on sait de quelles précieuses amitiés il fut entouré, quand on ajoute aux bienveillantes assiduités des d'Ivernois, des de Luze, des de Pury, des d'Escherny, l'aimable commerce qu'il ne cessa

d'entretenir avec ses tendres amies de Lyon, on est aisément tenté de le plaindre moins, et d'envisager avec moins de compassion un sort qui fut très supportable. En dépit de ses lamentations, Jean-Jacques fut rarement aussi tranquille et aussi choyé. S'il ne fut pas parfaitement heureux, la faute n'en fut assurément pas aux autres. Il nous livrait lui-même la cause de son infortune, quand il écrivait à Mme Boy, de Motiers, le 27 janvier 1763 : « Il est bien difficile de rencontrer le bonheur nulle part, quand on ne le porte pas avec soi. »



TABLE

—

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

IMP. NOIZETTE ET Cie, 8, RUE CAMPAGNE-1re, PARIS.

